



MÉTÉO
Aujourd'hui: quelques éclaircies sont probables, mais quelques précipitations se produiront à nouveau l'après-midi.
Demain: éclaircies passagères, souvent très nuageux avec des pluies intermittentes, neige au-dessus de 1200 à 1500 mètres.

Lac des Brenets 751,73 m				Lever 8 h 07	Coucher 16 h 43
Lac de Neuchâtel 429,27 m	5°	0°	1200 m	9 h 48	17 h 29

Fête à souhaiter: Eulalie

TRANSPLANTATIONS CARDIAQUES

Les caisses-maladie devront payer **▶ 4**

UN MARIAGE D'AMOUR

Audemars Piguet acquiert 40% du capital de Jaeger-Le Coultre **▶ 6**

L'ADIEU AUX ARMES

Le divisionnaire Henri Butty prend sa retraite **▶ 17**

SUR L'ÉTABLI DE LA RESTRUCTURATION

Neuchâtel: les centres professionnels en voie de complémentarité **▶ 17**

L'Impartial

OPINION

Libéralisme munichois

Qu'il s'agisse de poids lourds, et la pensée politique des libéraux suisses rétrograde comme une boîte à vitesses. Et ça baigne dans l'huile.

On nous avait habitués à la rigueur et à la haute exigence intellectuelle des Claude Bonnard et Jean-François Aubert, voilà désormais que la philosophie libérale sort tout droit du garage de l'entrepreneur vaudois Charles Friderici.

Ce retour aux réalités concrètes des entreprises, cette prolétarianisation de la politique seraient louables si cela ne s'accompagnait pas d'un dédainisme munichois. Dont on voit l'intérêt.

Coup sur coup, cette semaine, dans le service de presse du Parti libéral suisse et dans l'hebdomadaire du parti neuchâtelois, «Réalités neuchâteloises», le pls s'apelle l'unité helvétique dans le bras de fer avec l'Europe au sujet des poids lourds.

«Un combat d'arrière-garde», titre même le service de presse rédigé par le parti suisse, qui se demande si le combat de la Suisse pour préserver la limite de 28 tonnes imposée aux camions sur notre sol n'est pas «d'ores et déjà perdu».

Du coup, le Parti libéral suisse, pas fou, vole au secours de la victoire et trouve toutes sortes d'avantages pour admettre les véhicules de 40 tonnes. Ils ne seraient pas plus gros, pas plus larges, c'est tout juste s'ils pèsent 12 tonnes de plus.

Et puis, comme il faudra bien faire un geste de bonne volonté vis-à-vis de l'Europe, pourquoi pas celui-là?

Courage, fuyons!

Cette fuite en avant du parti libéral désavoue ce qu'écrivait Jacques-Simon Eggly dans le «Journal de Genève» du 17 novembre: «Il va de soi que nos partenaires européens observent les mouvements de notre propre opinion publique, les positions des protagonistes de notre vie politique... Certes, il faut défendre nos points de vue aussi loin et longtemps que possible». Le député genevois, qui admettait que l'ensemble de notre réseau routier serait surchargé, en cas d'acceptation des camions de 40 tonnes, ne voyait de contre-partie possible que dans l'amélioration du ferroutage.

Voilà M. Eggly doublé. Il est heureux que le parti libéral, qui s'apelle ainsi le front helvétique à quelques semaines des négociations, n'ait aucune responsabilité gouvernementale.

Yves PETIGNAT

Arménie: 100.000 victimes Récoltes de fonds en Suisse et dans le monde

Le bilan du séisme qui s'est produit mercredi dans le nord de l'Arménie a été estimé hier par le ministre soviétique de la Santé à 100.000 victimes, morts et survivants éventuels sous les décombres. Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev s'appretait par ailleurs à aller visiter les zones sinistrées alors que les premiers secours étrangers commençaient à arriver sur place.

Deux Boeing transportant 180 spécialistes de la Sécurité civile française, dont 22 médecins, et 20 tonnes de matériel de secours ont atterri à la mi-journée dans la capitale arménienne Erevan. D'autres secours étrangers sont attendus incessamment, notamment des secouristes italiens: un avion de la Croix-Rouge-ouest-allemande et une équipe de pompiers britanniques chargée de matériel de détection et de réanimation. Israël a aussi offert son aide.

APPEL À LA GÉNÉROSITÉ SUISSE

Une équipe du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes (ASC), qui s'est envolée hier de Zurich pour Erevan, via Istanbul, est arrivée hier soir à Erevan. Il s'agit de 37 personnes et 20 chiens de l'Association suisse des chiens de catastrophe. L'avion transporte 8,6 tonnes de matériel - vêtements, sacs de couchage, couvertures, ten-

tes, matériel médical - d'une valeur de 152.000 francs. D'autres mesures pourraient être prises après l'évaluation de la situation sur place; a déclaré un porte-parole de l'ASC.

SECOURS HELVÉTIQUES

De leur côté, la Communauté arménienne de Suisse et le Conseil de l'Eglise apostolique arménienne de Suisse ont lancé un appel à la générosité de la population suisse. La Chaîne du bonheur - en collaboration avec la CRS, Caritas-Suisse, l'Entraide protestante suisse (EPER) et l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) - a aussi décidé de récolter des fonds au bénéfice des victimes.

La CEE a dégagé une aide d'urgence de 500.000 écus (595.000 dollars) pour envoyer des sauveteurs, du matériel médical et des biens de première nécessité aux victimes. Un premier avion décollera samedi de Belgique, avec à son bord du personnel de la Croix-



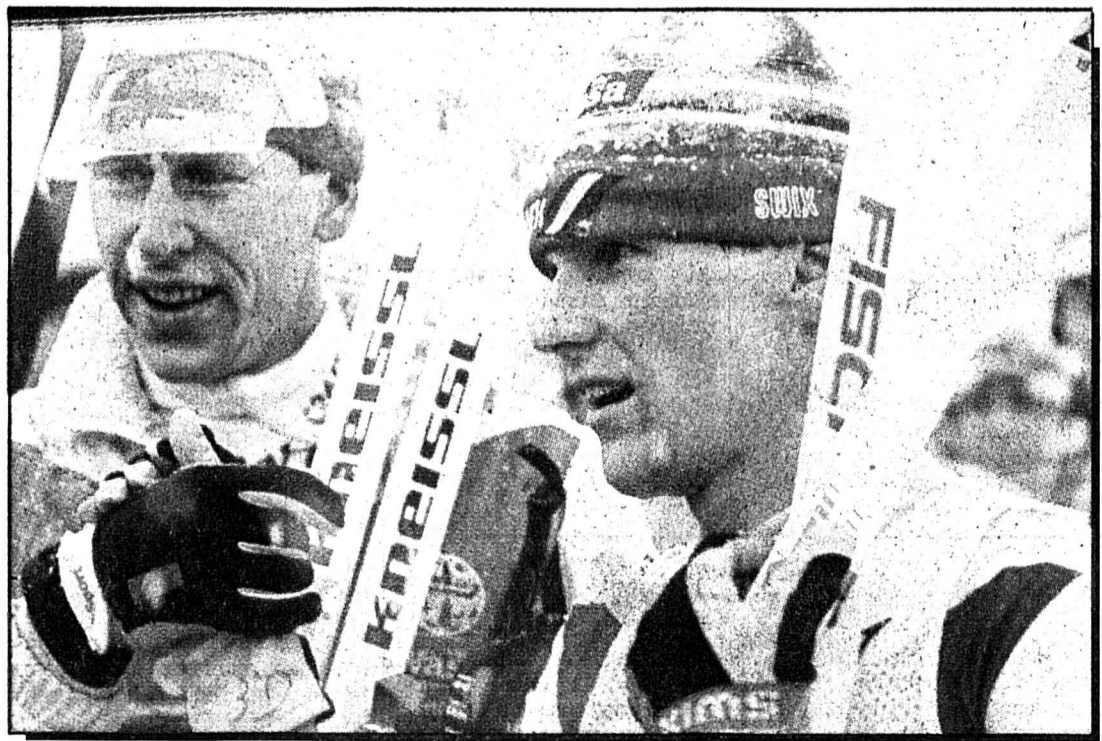
Le nombre des survivants retirés des décombres est très faible. Hier, 400 personnes ont pu être sauvées. Il y aurait 400.000 sans abri. Et des dizaines de milliers sont blessés. (Bélino AP)

Rouge, du matériel chirurgical, des antibiotiques et du sang. Un deuxième avion partira des Pays-Bas avec des membres de Médecins sans frontières, des médicaments et des couvertures. Un troisième appareil, financé par la CEE et la Grande-Bretagne, partira de Grande-Bretagne. (ats, afp, reuter)

Aujourd'hui dans notre supplément



Les trois coups en ski nordique



Gunde Svan (à gauche) et Thomas Eriksson: la Suède devrait se tailler la part du lion cette saison. (Maeder-a)

Mme Kopp avait informé son mari!

Réunion de crise du Conseil fédéral

C'est bien la conseillère fédérale Elisabeth Kopp qui, le 27 octobre 1988, sur la base «d'informations officieuses» recueillies dans son département a conseillé à son mari, Hans W. Kopp, de démissionner immédiatement de la Shakarchi S.A., société mêlée à la «connection libanaise». Le Conseil fédéral, réuni en séance de crise hier, en a été informé par Mme Kopp, à la suite de révélations parues dans le journal «Le Matin».

Le journal lausannois révélait hier matin qu'une enquête disciplinaire avait été ouverte à l'intérieur du Département fédéral de justice et police pour découvrir qui était à l'origine de fuites ayant incité Hans W. Kopp à démissionner dès le 27 octobre de la Shakarchi, dont il était le vice-président.

C'est une véritable journée de crise que le Département de justice et police a vécu hier, avec pour conclusion une séance extraordinaire du Conseil fédéral, convoquée par le président Otto Stich, à la demande de Mme Kopp elle-même.

Selon le porte-parole du Conseil fédéral, M. Achille Casanova, il

n'y aurait pas collusion entre les fonctions de Mme Kopp à la tête du Département et les activités de son mari, car Mme Kopp bénéficiait de renseignements officieux et non du rapport du procureur général de la Confédération, qui lui a été remis le 8 novembre seulement.

«Le Conseil fédéral a enregistré ces explications».

Yves PETIGNAT

● Lire en page 4

SUBARU

Station dès Fr. 23.550.-

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66
☎ 039/28.66.77

L'ÉVÉNEMENT

Le jeu de la loi

Au lendemain du premier anniversaire de l'insurrection palestinienne en Israël - l'intifada - à la veille du 40e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, les attaques de l'armée de l'Etat hébreu contre les Palestiniens établis au Liban prennent un relief particulier et illustrent avec netteté la position de Tel Aviv.

Quoi qu'il advienne, Tel Aviv ne veut rien savoir des ouvertures de l'OLP.

Les ennemis d'Israël doivent en prendre note. Mais davantage qu'eux encore, ses amis.

Yasser Arafat et les autres leaders palestiniens restent pour Israël des interlocuteurs non valables, des terroristes. Leur langage a pu changer, les dirigeants de Tel Aviv ne croient pas à leur conversion. Comme il y en a eu une pour M. Shamir, par exemple.

C'est, sans doute, parce qu'ils voyaient que beaucoup de Juifs américains étaient troublés par les concessions de Yasser Arafat et qu'ils commençaient à faire quelque pression sur eux que ces dirigeants ont agi avec une telle rapidité et avec une telle violence.

Selon leurs vues, il fallait couper l'herbe sous les pieds de l'OLP avant que le mécanisme de la négociation se soit inexorablement mis en marche...

Deux autres faits ont probablement précipité la décision.

Le «non» américain à la main tendue par M. Arafat a été prononcé par le secrétaire d'Etat George Shultz tout seul. Son état-major était extrêmement divisé et, avant la fin du règne de Reagan, le Yankee a choisi de faire un geste spectaculaire à l'égard de M. Shamir. Rien ne dit qu'à l'avenir, Israël retrouvera un secrétaire d'Etat si favorable à ses thèses.

Deuxième point: Israël vient de réussir le lancement de son premier satellite Ofteq 1. Bien que la nouvelle ait été peu ébruitée, on décrit cet exploit comme prodigieux. Il témoignerait que Tel Aviv est désormais l'un des pays du monde les plus avancés dans le lancement des missiles.

M. Leonard S. Spector, de la Fondation Carnegie, le considère comme «un pas de géant» qui «remodèlerait les relations de sécurité régionales pour des années».

Par son offensive au Liban, Israël tendait donc à prouver qu'il n'avait rien à craindre et que, en position de force, il n'avait pas à s'associer aux efforts d'Arafat pour négocier la création d'un Etat palestinien.

C'était toujours Tel Aviv qui faisait la loi au Proche-Orient! Par malheur, l'entreprise n'a pas très bien tourné.

Psychologiquement, voilà qui pourrait peser lourd.

Willy BRANDT

Intellectuels hutus emprisonnés

L'ambassade burundaise s'explique

Les 27 intellectuels burundais qui ont signé en août dernier une lettre ouverte au président de la République «ne font pas l'objet de poursuites judiciaires». C'est l'ambassade du Burundi à Berne qui l'affirme.

Une enquête de

Jane-Lise Schneeberger

Six d'entre eux ont bien été appréhendés, admet-elle, mais ça n'a rien à voir avec le fait d'avoir écrit au président pour lui demander de faire cesser les massacres de civils par l'armée. S'ils sont en prison, c'est qu'ils ont commis des délits «prévus et punis par la loi pénale burundaise». Lesquels? Ils se seraient rendus coupables de «haine raciale et de rébellion».

Tous les signataires de la lettre sont membres de l'ethnie hutue, qui représente 85% de la population et n'a pourtant droit qu'à quelques miettes du pouvoir détenu par la minorité tutsie. En août, de terribles affrontements inter-ethniques font des milliers de morts. Les Burundais qui fuient alors vers le Rwanda rapportent

que les soldats tutsis massacrent des civils hutus.

Des intellectuels - 15 fonctionnaires et 12 étudiants - écrivent au président: ils dénoncent la responsabilité de l'armée et du gouvernement dans ces violences, conjurent le président de stopper ces massacres. Et lui demandent d'associer les Hutus à la direction du pays.

Dans les jours qui suivent, plusieurs d'entre eux sont interpellés. Les autres ont peur: soit ils quittent clandestinement le Burundi, soit ils se cachent. Actuellement, 10 signataires se trouvent en Suisse, où ils ont déposé une demande d'asile. Peter Arbenz, le délégué aux réfugiés, a fait savoir qu'un visa serait accordé à tout signataire qui souhaiterait venir demander l'asile en Suisse.

On peut encore rappeler que les auteurs de la lettre ont tous été victimes de représailles. Les 12 étudiants ont été radiés de l'université ou suspendus pour au moins deux ans. La note leur signifiant ces mesures évoquait «le comportement incivique des intéressés». Quant aux 15 autres signataires, la plupart fonctionnaires, ils ont tous été renvoyés de leur travail. (BRRI)

Spationautes satisfaits

Mission accomplie pour Chrétien et Volkov

Mission accomplie pour le spationaute français Jean-Loup Chrétien et son collègue soviétique Alexander Volkov qui ont effectué hier une sortie dans l'espace durant laquelle ils se sont essayés à des techniques de construction.

Selon l'agence Tass, les deux hommes ont déployé la structure ERA en fibre de carbone et l'ont attachée à une plate-forme qu'ils assembleront sur la carapace de la station orbitale Mir. Si elle s'avère convaincante, cette plate-forme pourrait être utilisée pour abriter des antennes et des miroirs de télescopes.

La télévision soviétique a donné des images en direct de la sortie, montrant Jean-Loup Chrétien et

son compagnon en combinaison blanche flottant hors de la station orbitale et travaillant à l'exécution de leur programme. A un moment, les deux hommes ont dû interrompre leur activité parce qu'ils se sont trouvés momentanément dans l'ombre.

Durant cette sortie, qui devait durer quatre heures selon le programme - mais Tass n'a pas précisé sa durée réelle - les deux hommes ont déployé divers matériels et structures afin d'enregistrer leur comportement dans l'espace. Cette unité doit passer six mois ainsi exposée aux fluctuations de température, aux radiations solaires et autres perturbations, avant d'être ramenée sur terre pour examens. (ap)

Tsahal face à une résistance inattendue

Vaste opération israélienne au Liban

L'armée israélienne a mené hier une vaste opération aérienne, navale et terrestre contre des bases palestiniennes au sud de Beyrouth, dans une région où se trouve l'armée syrienne, mais a rencontré une vive résistance qui a rendu difficile l'évacuation de ses commandos.

Un lieutenant-colonel a été tué et trois soldats israéliens ont été blessés, en outre, au cours de 10 heures de combats dans la région de Damour (à 20 km au sud de Beyrouth) qui abrite des bases du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG, pro-syrien d'Ahmad Jibril).

Ce bilan, annoncé au Liban par une source des services de sécurité, a été confirmé à Jérusalem.

DÉMENTI

De même source, on avait affirmé que quatre soldats israéliens avaient été faits prisonniers et remis à l'armée syrienne, mais le général Ghazi Kanaan, chef des Services de renseignements militaires syriens au Liban, a assuré à la presse qu'il n'en était rien.

Le FPLP-CG a indiqué que quatre de ses membres, dont un officier, avaient été tués et un autre blessé. Le Parti socialiste progressiste (PSP) du chef druze Walid Joublatt, qui contrôle le secteur où a eu lieu l'opération israélienne, a affirmé, de son côté, que cinq civils ont été tués et a fait état de cinq blessés dans ses rangs.

HÉLICOPTÈRES

Une compagnie de commandos hélicoptérés a été débarquée à 2 h 30 locales (1 h 30 heure suisse) sur des collines proches de Damour, à environ 80 km de la frontière nord d'Israël, a-t-on appris sur place.

Pendant plus de trois heures, elle s'est attaquée à un couvent abritant une batterie anti-aérienne du PSP, qui a été détruite, et à deux objectifs palestiniens, dont



Les collines de Naameh, côte sud-libanaise, sous un tir de roquettes israéliennes. (Bélino AP)

des grottes fortifiées que les journalistes n'ont pas pu approcher.

CHIENS EXPLOSIFS

Plusieurs chiens, le flanc entouré de poches d'explosifs télécommandables à distance, ont participé à l'opération. Après les combats, deux d'entre eux gisaient sur le flanc, tués avant l'explosion de leurs charges.

L'opération d'évacuation des unités israéliennes a commencé à 5 heures locales et a été contrée par les combattants palestiniens, alors qu'un groupe de soldats était encerclé sur la colline de Naameh, au nord de Damour, a-t-on appris sur place.

DIFFICILE ÉVACUATION

A plusieurs reprises, et jusqu'à 11 heures locales, les hélicoptères

israéliens se sont approchés sous couvert de fumigènes pour récupérer ces soldats et deux appareils ont été atteints par des tirs, ont indiqué des témoins. En même temps, la chasse israélienne effectuait des passages à basse altitude et des vedettes israéliennes croisaient au large.

Des renforts de commandos israéliens hélicoptérés ont ensuite essayé de débarquer pour prêter main forte à leurs camarades encerclés, mais des tirs de mortiers des formations palestiniennes les en ont empêchés.

Un combattant du PSP a affirmé à l'AFP avoir vu le dernier soldat israélien évacué, accroché aux patins d'un hélicoptère.

La dernière incursion israélienne en territoire libanais remonte à mai dernier, et avait visé, au Sud-Liban, des objectifs

intégristes proches de la «zone de sécurité», que contrôle l'armée israélienne, dans le secteur de Maïdoun. Trois soldats israéliens avaient été tués et 10 autres blessés, et 10 partisans du Hezbollah avaient trouvé la mort dans cette opération.

CONDAMNATION BRITANNIQUE

La Grande-Bretagne a condamné ce raid et appelé le gouvernement israélien «à se retirer immédiatement derrière les frontières internationales», a indiqué le Foreign Office dans un communiqué publié peu après une rencontre entre le secrétaire d'Etat William Waldegrave et l'un des principaux collaborateurs de Yasser Arafat, Bas-sam Abou Charif.

(ats, afp, reuter)

Légion islamique venue du Soudan

Violent affrontement tchado-libyen

Un affrontement a opposé jeudi dans la région située au sud-est de Gozbeida (est du Tchad), les forces armées nationales tchadiennes à une colonne de la Légion islamique (créée par le colonel Moammar Kadhafi) et venue de la province soudanaise du Darfour, faisant cent morts au total, a annoncé hier soir l'ambassade du Tchad à Paris, citant un communiqué officiel tchadien.

L'acrochage a été particulièrement violent, ajoute le communiqué, qui fait état de 92 tués dans les rangs des assaillants et de huit tués parmi les forces tchadiennes. Cette attaque traduit «les intentions agressives des forces de la Légion islamique et de leurs commanditaires». Cette agression s'ajoute aux maintes tentatives d'infiltration de forces hostiles venues du Soudan dénoncées par

le gouvernement tchadien».

A cet égard, indique encore le texte de l'ambassade, en dépit des proclamations de neutralité du gouvernement soudanais, «des activités hostiles sont préparées et opérées à partir du Darfour, avec l'assentiment des hauts dirigeants de Khartoum».

Le Tchad, ajoute le communiqué, condamne «l'attitude inamicale et belliqueuse du gouvernement

soudanais, qui nuit aux bonnes relations que souhaite entretenir le Tchad avec le Soudan».

Par ailleurs, deux pilotes libyens - le sous-lieutenant Ali Salim Saleh et le sergent Mohamed Ali al-Mahdi - capturés il y a une dizaine de jours puis libérés hier seront remis aux autorités libyennes incessamment, indique-t-on de source tchadienne à Paris.

(ats, afp)

LE MONDE EN BREF

Sacrifié à la réforme fiscale Japon: démission du ministre des Finances

La démission du ministre des Finances Kiichi Miyazawa, compromis dans le scandale politico-financier Recruit-Cosmos, a été imposée par le Parti libéral-démocratique (PLD) afin de permettre l'adoption définitive d'une très importante réforme fiscale, dont la discussion à la Chambre Haute de la Diète est toujours bloquée.

(ats, afp)

Lionnes voraces

Deux lionnes ont déchié une femme de 62 ans, Esmerina Scotti, et un jeune homme de 18 ans, Marcello Cerutti, hier près de Gallarate, dans la province de Varese (Lombardie).

Les lionnes élevées en captivité dans une ferme par le frère de Mme Scotti, un retraité de 67 ans, se sont échappées de leur cage et ont tué les deux malheureux, a

indiqué l'agence italienne de presse Ansa. Le drame n'a été découvert que dans l'après-midi.

D'après les premières constatations, les deux lionnes auraient ouvert la porte de leur cage et c'est en tentant de les y réintroduire que la sœur du propriétaire et le jeune homme à qui elle avait demandé de l'aide ont été mortellement agressés. (ats)

OTAN. - Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont déclaré que les changements en cours en URSS offrent une «occasion sans précédent» d'améliorer les relations internationales.

REMSCHIED. - A la suite de la catastrophe aérienne de Remscheid (centre de la RFA), les autorités ouest-allemandes ont fait savoir qu'elles suspendaient les exercices à basse altitude jusqu'à la fin de l'année. Les forces françaises et américaines en RFA leur ont emboîté le pas hier.

LIBÉRÉE. - L'employée de maison d'un des plus riches fabricants de tapis belges, Louis de Poortere, a été libérée à Mouscron (Belgique), près de la frontière franco-belge, sans qu'une rançon ait été versée.

NARCODOLLARS. - Six sociétés financières suisses seraient impliquées dans le gigantesque trafic de narcodollars baptisé «Liban Connection», a affirmé un communiqué du journal «Eco di Locarno».

NUCLÉAIRE. - Le Belgique a renoncé à construire une huitième centrale nucléaire sur son territoire, le gouvernement estimant qu'il n'est pas «opportun à l'heure actuelle» de procéder à la construction de cette centrale, a annoncé le premier ministre Wilfried Martens, à l'issue du Conseil des ministres hebdomadaires.

ESPAGNE. - Le gouvernement espagnol a décidé de s'aligner sur ses partenaires européens dans le domaine de l'écartement des rails de chemins de fer. Cette mesure permettra aux trains provenant de la péninsule ibérique de rouler directement en Europe occidentale pour la première fois depuis 133 ans.

CHANTAL NOBEL. - L'actrice Chantal Nobel a tenu hier soir à mettre un terme aux rumeurs qui la disaient séquestrée par son mari. «Je vais bien (...). Mon mari est merveilleux. Je mène une vie normale, sauf avec ma canne. Et je vous dis à très, très bientôt, a-t-elle déclaré sur Europe-1.

Hôtel de la Balance
Les Breuleux

Samedi 10 décembre
dès 20 h 15

Dimanche 11 décembre
dès 15 h 15

LOTOS DES CHASSEURS

organisés
par la Société de chasse
des Franches-Montagnes

Pavillon
exceptionnel:

6 porcs fumés,
gigots et selles
de chevreuils,
paniers garnis,
etc.

062609



UN NOËL COMME NOUS AIMONS NOËL

ensemble
on se rencontre
on se parle
on crée ce miracle
oui, un miracle, simplement

ON CRÈCHE À LA PLACE SANS NOM AU CHAUD

Deux jours et deux nuits
du 24 au 26 décembre
midi-minuit-midi

VENEZ COMME VOUS ÊTES TOUS ET TOUTES POUR VIVRE ENSEMBLE UN NOËL COMME À NOËL VRAI, SIMPLE, ET FRATERNEL

Accueillez-vous les uns les autres
Nous: nous sommes tout le monde,
sans distinctions.
Nous offrons la table et le couvert,
le boire et le manger.

Vous: vous apportez votre cœur
à cette fête en chœur.

Animation: 48 heures

Sur un simple coup de fil au 28 47 16,
un bon de transport TC vous sera offert,
à cette occasion

19162

Nos superbes occasions

- Galant 2.0 GLS EX
36 000 km, 1986
- Lancer 1.5
65 000 km, 1984
- Opel Kadett 1.3 station
65 000 km, 1981
- VW Golf 1.5
Fr. 6300.-, 1980
- Fiat Uno Turbo I.E.
11 000 km, 1987
- Opel Kadett D 1.3
Fr. 4900.-, 1982
- Colt Turbo 1.6
40 000 km, 1986
- Suzuki SJ 410
48 000 km, 1984
- VW Jetta GLS
Fr. 4500.- 1981
- Toyota Celica ST 2000
76 000 km, 1984
- Colt GT-I 16V Démonstration
1988
- Colt 1.3 EXE 5T Démonstration
1988

Expertisées garanties
Facilités de financement



MITSUBISHI
MOTORS

TARDITI

Nous vous
attendons
avec plaisir

Garage
TARDITI

Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 25 28
130042

Le Centre culturel espérantiste

Postiers 27 - La Chaux-de-Fonds

vous attend à ses

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Vendredi 9 décembre
de 17 à 20 heures

Samedi 10 décembre
de 9 à 20 heures

Dimanche 11 décembre
de 9 à 12 heures

- Visite des locaux du Centre
- Information
- Mini-leçons d'espéranto
- Découverte de l'espéranto par l'ordinateur

60880

immobilier

ESPAGNE Immosol

l'immobilier au soleil
COSTA BLANCA

vous conseille
vous loue
vous vend

VOTRE VILLA, BUNGALOW,
APPARTEMENT, COMMERCIAUX
BORD DE MER OU CAMPAGNE
URBANISATION OU CITÉ

Film EXPOSITION Documentation

BUFFET DE LA GARE
LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 10 décembre de 15 à 21 heures
Dimanche 11 décembre de 13 à 19 heures

Documentations à:
LAUSANNE, Maupas 7, Tél. 021/25 26 08
VERNIER/GE, Champ claudie 10, Tél. 022/82 28 61

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ Tél.: _____

Le mot mystère

Définition: une sportive

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: Page 20

E	R	D	N	E	T	H	U	N	E	T	O	Y	O	C
R	E	I	V	N	E	P	R	U	E	Y	A	R	T	O
V	A	I	E	E	E	A	S	O	U	P	I	R	E	T
I	R	V	E	R	T	E	P	Y	T	H	O	N	E	E
G	E	I	E	H	S	A	E	B	A	U	C	H	E	A
N	G	T	O	T	Y	E	N	R	A	S	C	A	R	U
A	N	R	U	E	X	O	T	O	X	I	N	E	E	Y
I	A	E	R	A	N	U	A	Y	U	T	N	D	D	V
X	E	E	E	R	Y	E	L	G	H	E	I	I	I	A
U	V	H	O	R	L	O	G	E	A	C	U	C	M	N
A	E	C	E	S	P	Y	L	O	A	R	A	I	I	I
T	H	I	G	H	P	T	U	T	H	I	E	R	T	T
E	C	U	A	S	A	A	A	E	R	T	U	R	T	E
C	A	G	E	G	A	U	N	E	T	P	A	A	A	E
T	E	R	P	P	A	C	T	E	C	E	I	P	A	R

- | | | | |
|------------------|------------------|--------------------|-----------------|
| A Achevé | Givre | P Pathogène | Trachyte |
| Acide | Gluant | Payer | Trahir |
| Apprêt | Grive | Péage | Trayeur |
| Arène | Guiche | Purin | Tuthie |
| B Bain | Guiche | Python | Tuyau |
| C Cage | Gypse | R Rapiécé | Typhus |
| Carte | H Haut | Rare | V Vanité |
| Coteau | Horloge | Rave | Vent |
| Coyote | I Inter | Roche | Verte |
| E Ebauche | L Loyauté | S Soupiré | Vicaire |
| Envier | M Miette | T Tendre | Vitre |
| Etau | N Nuage | Thorax | X Xiang |
| Exotoxine | P Pacte | Thrène | Xylophage |
| G Garer | Pané | Thune | Xyste |
| | Parricide | Timide | Y Yen |

finance

X Procrédit- mon prêt personnel discret

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

3/1m/49/Sa

004375

Déménagements

Transports - Débarras

B. L'Eplattenier
☎ 039/28 10 29 ou 23 80 59

Fête de Noël de La Paternelle

Tombola

Le No 75 gagne la pendulette.
Le No 1155 gagne le jambon.
Le No 795 gagne le salami.

Tout s'écroule au Palais fédéral

Venu apporter le communiqué officiel de la séance extraordinaire du Conseil fédéral, le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova était hier soir, à 18 h, sur le point de craquer. Il s'est réfugié derrière des réponses embarrassées.

Toute la journée les chroniqueurs du Palais fédéral avaient fait le siège du Département fédéral de justice et police pour obtenir un démenti aux informations du «*Matin*» selon lesquelles une fuite se serait produite à l'intérieur de la maison, qui aurait profité à Hans W. Kopp.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Et voilà que le communiqué révélait que c'est Mme Kopp elle-même qui avait conseillé à son mari de quitter la Shakarchi, compromise dans la Connection libanaise.

Assailli de questions, Achille Casanova tente d'esquiver: «*Non, il n'y a pas eu d'enquête officielle de la part du ministère public de la Confédération pour rechercher une fuite. Il y a simplement eu une recherche de renseignements. On voulait savoir.*»

Le Conseil fédéral s'est-il montré satisfait par ces explications? «*Il en a pris acte.*» Le Conseil fédéral a-t-il siégé en urgence? «*Il se réunit souvent en séance extraordinaire, à la demande d'un de ses membres et si le président l'accepte.*»

Y aura-t-il une suite? «*Non, il n'y aura pas de suite pour le Conseil fédéral, car Mme Kopp ne disposait pas d'informations officielles, mais simplement de renseignements communiqués à l'intérieur de son département.*»

Donc elle n'a pas manqué à son devoir en temps que chef du département.

Pour régler votre affaire, choisissez mieux votre avocat!



Information privilégiée? «*Pff, des renseignements qui lui ont été communiqués à l'intérieur de son département.*» Un citoyen pouvait-il bénéficier de ces informations? «*Je ne sais pas.*»

Y a-t-il collusion entre sa fonction et les affaires de son mari? «*Pas de collusion, dans le sens où des informations inofficielles dont elle a pu avoir connaissance ne sont pas des informations officielles de la part du ministère public de la Confédération.*» Et plus tard: «*Son mari avait déjà l'intention de démissionner. Mme Kopp l'a-*

gagé à réaliser sa décision rapidement.

Mme Kopp a-t-elle dit qui étaient ses informateurs? «*Oui, elle a communiqué cette information au Conseil fédéral.*» Y. P.

Déclaration de Mme la conseillère fédérale Elisabeth Kopp

Le 27 octobre 1988, il m'a été rapporté, de manière inofficielle, dans mon département que la S.A. Shakarchi pourrait être impliquée dans l'affaire de la Liban-connection. J'ai alors conseillé à mon

mari de quitter immédiatement le Conseil d'administration de cette société.

Je ne disposais, à ce moment-là, d'aucune information officielle provenant du ministère public fédéral.

Ce n'est que le 8 novembre que le procureur de la Confédération m'a donné, pour la première fois, à l'intention du Conseil fédéral, des informations sur ce cas.

Le Conseil fédéral a enregistré aujourd'hui, ces explications qui répondent aux questions qui se posaient à la suite d'articles parus dans la presse.

Gros clients des PTT

Projet de rabais de quantité

C'est en offrant à leurs gros clients des rabais de quantité que les PTT entendent faire face à la vive concurrence menée par des entreprises privées dans le secteur du trafic postal international. C'est ce qu'a annoncé à Berne la direction des PTT, au cours de sa conférence de presse annuelle.

L'année 1988 restera une année de records, selon Hans-Werner Binz, président de la direction générale. En effet, 121.000 nouveaux abonnés au téléphone ont été enregistrés et le nombre des télécopieurs a doublé. Le trafic téléphonique avec l'étranger s'est accru de 11%. Quant aux abonnés aux réseaux Télépac (informatique), Natel (téléphones mobiles) et Videotex, leurs nombres ont respectivement augmenté de 38, 135, et 75%.

Au cours des dix derniers mois, le trafic postal a lui aussi augmenté, selon Jean Clivaz, directeur du Département de la poste. Le maintien des prestations a été d'autant plus difficile que la régie

connaît de sérieux problèmes de personnel, particulièrement dans les grandes agglomérations.

L'année 1988 aura été difficile, a déclaré le président de la direction générale. Afin que l'entreprise tourne, il lui faudra encore non seulement du personnel en suffisance mais encore des capitaux pour financer ses équipements. Il devrait être possible, pourtant, de ne pas faire appel au marché des capitaux avant plusieurs années.

Bien que qualifiée parfois de «catastrophique», la situation en matière de personnel n'est en réalité que sérieuse, a estimé Hans-Werner Binz. Mille cinq cents collaborateurs ont effectivement quitté les PTT en 1988, soit 2,5% de l'ensemble. Ce pourcentage est certes élevé mais il correspond à ce qui avait été enregistré déjà au début des années 80 lorsque le marché de l'emploi était particulièrement serré. Dans les agglomérations ainsi que pour les emplois de spécialistes, manquent aujourd'hui environ 1000 personnes. (ap)

Simulateur radar

Formation des aiguilleurs du ciel

Pour simuler des situations d'urgences, les futurs aiguilleurs du ciel disposent maintenant de nouvelles installations parmi les plus modernes d'Europe. L'école de la sécurité aérienne de Swisscontrol a inauguré un nouveau simulateur radar, dénommé «ASTRA-1» et qui dispose de 10 postes radars, a indiqué mardi la Société anonyme suisse pour les services de la navigation aérienne Swisscontrol.

Les nouveaux postes radar sont en contact radio avec 12 postes de pilote permettant chacun d'opérer avec 16 avions. Il est ainsi possible de simuler des situations de trafic extrême. Les aiguilleurs du ciel expérimentés pourront également bénéficier de cet entraînement pratique. En outre, de nouvelles procédures de sécurité aérienne seront élaborées et testées avec le simulateur radar, écrit Swisscontrol. (ats)

Route: augmentation des accidents

Les routes suisses feront probablement quelque 980 morts et 30.600 blessés cette année. Le nombre total des accidents de la circulation, calculé par extrapolation pour l'ensemble de cette année, se chiffre à 76.400, soit une hausse de 1,5% par rapport à 1987.

C'est ce qui ressort des calculs publiés hier par l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui se fondent sur les données mensuelles de janvier à septembre 1988. Ces chiffres sont bien trop élevés pour le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), qui demande l'introduction de mesures supplémentaires.

Selon l'OFS, le nombre de personnes tuées dans un accident de la circulation devrait augmenter de 3% par rapport à 1987. Ce serait toutefois le bilan le moins lourd depuis 1954, après ceux de 1985 et de 1987.

Par contre, le nombre de blessés devrait s'accroître de 5%, soit de 1450 personnes. Le plus faible nombre de blessés depuis 1976, soit 29.150, avait été enregistré en 1987.

Les modifications enregistrées concernent le premier semestre 1988, en particulier les mois de janvier, de février et de juin, pendant lesquels les conditions météo-

rologiques différaient nettement par rapport à 1987, souligne le BPA. L'accroissement du trafic et les vitesses plus élevées, dus aux températures clémentes en janvier 1988, transparaissent dans le nombre des accidents.

MÊME PHÉNOMÈNE L'AN DERNIER

Le même phénomène s'est produit en juin dernier: le beau temps a donné lieu à un trafic intense avec beaucoup de tourisme, se traduisant par une forte augmentation des accidents. L'expérience selon laquelle, lors de conditions météorologiques normales, le nombre

des blessés et des tués est nettement plus élevé en été qu'en hiver est ainsi confirmée.

Pour le BPA, seules des mesures supplémentaires permettront d'obtenir une réduction des accidents: introduction du permis provisoire, obligation, pour les cyclomoteuristes de porter le casque ou encore obligation d'attacher la ceinture sur les sièges arrière des voitures de tourisme. Beaucoup d'usagers de la route ne sont malheureusement pas prêts à contribuer à la sécurité routière sans contrainte, en faisant preuve de responsabilité propre, conclut le BPA. (ap)

Transplantations cardiaques

Les caisses-maladie devront payer

Les caisses-maladie devront prendre en charge les frais des transplantations cardiaques, soit l'opération elle-même et les traitements post-opératoires. C'est ce qu'a jugé le Tribunal fédéral des assurances, à Lucerne, dans un arrêt publié hier. La Cour, qui se penchait pour la première fois sur la question, a donné raison à un opéré du cœur valaisan, contre l'avis de la commission fédérale compétente. Jusqu'ici, les caisses versaient dans ce cas des prestations à bien-plaire.

Troisième patient à bénéficier en Suisse d'une transplantation cardiaque, Louis Caloz, âgé à l'époque de 46 ans, avait été opéré à l'Hôpital universitaire de Zurich, en mai 1986. Peu avant l'intervention, sa caisse-maladie avait fait savoir quelle refusait de payer, car il ne s'agissait pas d'une prestation obligatoire. En août 1986, la Caisse suisse de réassurance pour longues maladies (CLM) avait décidé que les caisses affiliées à la CLM prendraient en charge, à bien plaisir, ce genre d'opération. Par la suite, alors que le patient

avait porté l'affaire devant le Tribunal valaisan des assurances, la caisse avait accepté de verser à titre bénévole un montant maximum de 36.500 francs.

Le Tribunal cantonal valaisan ayant refusé de lui accorder plus, faute d'une décision du Département fédéral de l'intérieur (DFI), l'opéré du cœur avait recouru au Tribunal fédéral des assurances.

Selon lui, la transplantation cardiaque, ou greffe du cœur, est désormais une méthode de traitement scientifiquement reconnue, ayant dépassé le stade expérimental et suffisamment éprouvée par la science médicale. A propos du coût de ce traitement, il relevait que cette méthode permet de sauver des vies, avec un taux de succès très élevé, et que l'opération n'est pas plus chère que d'autres transplantations.

MÉTHODE ÉPROUVÉE

En août 1986, la Commission fédérale de spécialistes, chargée de donner son préavis au DFI au sujet des prestations obligatoires des caisses-maladie, s'était ralliée

à l'opinion de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) au sujet des transplantations cardiaques. La commission et l'OFAS avaient reconnu que cette méthode est désormais éprouvée, pour autant qu'elle soit pratiquée dans un centre suffisamment expérimenté, en respectant des critères de sélection des donneurs et des receveurs de greffe. La commission avait toutefois proposé de ne pas mettre obligatoirement à la charge des caisses cette opération, vu leur petit nombre en Suisse et le manque de structures appropriées.

La Cour fédérale n'a pas suivi ce préavis, estimant que les greffes du cœur sont un traitement adéquat et efficace. Même s'il ne concerne qu'un petit nombre de patients, 5 à 6 sur 100.000, ces patients ont droit à des prestations qui ne soient pas bénévoles. En France et en Allemagne, par exemple, ces opérations sont remboursées par les assurances sociales.

PARFAITEMENT MAÎTRISÉES

Même si elles ont été introduites tardivement en Suisse, les greffes

du cœur sont parfaitement maîtrisées.

Le taux de réussite est par ailleurs très élevé (85% dans un délai de trois ans). A ce jour, 70 transplantations cardiaques ont été pratiquées en Suisse depuis 1985. Trois centres universitaires ont actuellement des équipes expérimentées, dans les hôpitaux cantonaux de Zurich, Genève et Lausanne, pour sauver les malades dont le cœur n'est plus en état de fonctionner normalement.

Depuis son opération, il y a deux ans et demi, l'opéré du cœur valaisan, Louis Caloz, a repris à plein temps une activité professionnelle. Il a en outre fondé, avec d'autres opérés du cœur suisses, l'association «Les As de cœur», qui milite pour une meilleure information du public sur le problème du don d'organes, en distribuant une carte de donneur.

La pénurie de donneurs de cœur est en effet le principal obstacle à la progression de la transplantation cardiaque dans notre pays. (ats)

Age de la retraite

Egal pour femmes et hommes

Il faut fixer un âge de la retraite égal pour femmes et hommes afin que les désavantages encourus actuellement par les femmes à cause de leur âge de retraite plus bas puissent être surmontés.

C'est ce qu'a indiqué hier à Berne la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF).

Estimant que la révision de la LPP est nécessaire afin de rendre la prévoyance professionnelle conforme au principe constitutionnel de l'égalité entre hommes et femmes, la CFQF a préparé des propositions en vue de la révision de la loi.

(ap)

Situation en Roumanie

Pétition au Conseil fédéral

Une pétition portant 52.000 signatures et protestant contre la politique dite de «systématisation» en Roumanie (destruction de villages) a été remise hier à la Chancellerie fédérale. Elle avait été lancée par le CSI (mouvement chrétien de solidarité internationale) et par

une association d'émigrés hongrois.

La pétition s'élève contre les violations des droits de l'homme et les atteintes aux droits de minorités et remercie la population suisse et le Parlement fédéral de son appui dans cette affaire. (ats)

LA SUISSE EN BREF

ASILE. — Le centre d'hébergement provisoire pour requérants d'asile de la rue Vaudagne à Meyrin, celui de Bäumlhof à Bâle, et le centre de transit de Melchtal ont pu être fermés, a indiqué un communiqué du délégué aux réfugiés. L'afflux des requérants ayant diminué sensiblement ces derniers jours, les centres d'enregistrement ont à nouveau pu fonctionner normalement.

GENÈVE. — Depuis hier matin, le Palais des Nations a pris des allures de forteresse. C'est sous la première neige, qui tombait sur Genève, que l'armée a placé des barbelés, des barrières et des postes de guet sur tout le pourtour du siège européen de l'ONU, qui accueillera pour la première fois de son histoire la semaine prochaine, une partie de l'Assemblée de l'ONU.

MILITAIRES. — Dès le 1er janvier 1989, les militaires munis d'un ordre de marche pourront voyager gratis dans les trams et les bus. Les ordres de marche et autres titres de transports militai-

res seront valables dans les trains et dans les bus de toutes les villes de Suisse, a annoncé l'Union des transports publics (UTP). Une convention à ce sujet a été passée avec le Commissariat central des guerres (CCG), à l'initiative de l'UTP.

DROITS DE L'HOMME. — Une délégation de la section suisse d'Amnesty International (AI) a remis à M. René Felber, chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), un appel signé par 57.748 personnes en Suisse demandant aux autorités fédérales de s'engager en faveur d'une politique active en matière de droits de l'homme.

PUBLICITÉ



Les dernières nouveautés

Television / Diaporama / Hi-Fi / Photo-cinéma

brügger

La Chaix-de-Fonds

Le Robert 23-25
039/23 12 12

Très grand choix

Pour vos assurances

P.-A. de la Reussille

Président-Wilson 7
2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/23 59 13

 **Librairie La Plume**

Balance 3 2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/28 62 20

Coiffure Sixtus

J'ai changé d'adresse, mais pas de rue!
Le nouveau salon se trouve

Fritz-Courvoisier 4 1er étage
La Chaix-de-Fonds
Tél. 039/28 46 48

Dominique



Horticulteur et paysagiste
Recorne 37 ☎ 039/26 08 22

Brasserie La Terrasse

Jardinière 89
2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/23 15 70

 **AU COQ D'OR**
Comestibles von Kaenel
Service traiteur

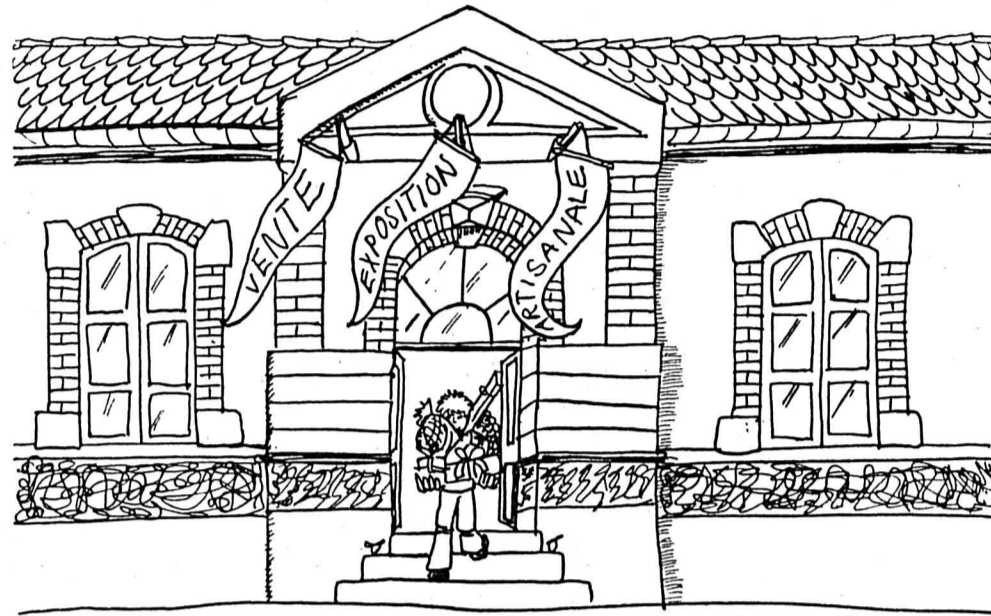
Place du Marché 8, ☎ 039/28 43 43
Av. L.-Robert 66, ☎ 039/23 20 33
Saint-Imier, ☎ 039/41 44 86

Winkler SA 

Electricité sur autos et appareils ménagers

Maitrise fédérale
Numa-Droz 132
2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/23 43 23

EXPOSITION-VENTE D'ARTISANAT HALLE AUX ENCHÈRES



10 au 17 décembre 1988

- | | |
|-----------------|-------------------------|
| Jouets | Peinture sur soie |
| Bijoux | Peinture sur porcelaine |
| Habits | Peinture sur verre |
| Verres soufflés | Bois |
| Poterie | Gravure |
| Couture | Masques |
| Fleurs séchées | Tableaux |


Heures d'ouverture:

Lundi:	14 heures à 18 h 30
Mardi:	9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30
Mercredi:	9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30
Judi:	9 heures à 12 heures et de 14 heures à 22 heures (nocturne)
Vendredi:	9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30
Samedi:	9 heures à 17 heures

**Nos annonceurs sont sympa!
Pensez à eux lors de vos achats**

La Bricole

Charrière 4
2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/28 75 35

Boucherie Charcuterie 

Croissants au jambon
Saucisse à rôtir de campagne

La Chaix-de-Fonds
Succès 1
☎ 039/26 83 26

Passer à la rue Fritz-Courvoisier 7:
le

TROC-STORE

vous propose un grand choix de jeux, jouets, avant Noël

DAIHATSU

GARAGE des STADES
A Miche & B Helbling
Charrière 85, La Chaix-de-Fonds, ☎ 039/28 68 13

Une bonne idée...


ABM

La Chaix-de-Fonds, Pod 2000

Le magasin de toute la famille, 23 87 37

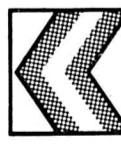
Librairie ABC

Av. Léopold-Robert 35
2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/23 57 57



Oiseaux
Poissons
Rongeurs
Et toujours des fleurs

☎ 039/23 60 88
Léopold-Robert 59
La Chaix-de-Fonds

 **Banque Cantonale Neuchâteloise**

La banque de votre région
La banque de votre canton
Votre banque cantonale

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaix-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

PEINTURE POUR ROUTES

BÂTIMENT  INDUSTRIE

Couleurs et vernis Beaux-Arts

2300 La Chaix-de-Fonds

Jaquet-Droz 22 - ☎ 039/23 17 10

 **CÈRES**

Alimentation naturelle
C. Gaudin
Conseils personnalisés
Léopold-Robert 29
☎ 039/23 35 94
2300 La Chaix-de-Fonds

Jelmoli

Fort de ses nombreuses succursales et de ses deux filiales Innovation et Grand-Passage, Jelmoli compte parmi les principaux groupes suisses de grands magasins. Plus de 5000 collaborateurs travaillent dans cette entreprise qui à fin 1987 affichait un chiffre d'affaires consolidé à 1,4 milliard de francs. Les ventes s'articulent autour de trois secteurs principaux: habillements et textiles (34,8%), biens durables (34,6%), le solde se répartissant entre l'alimentation, les services et les agences de voyage.

C'est pour pallier au peu de potentiel de hausse qu'offre le marché du commerce de détail en Suisse que Jelmoli a cherché à développer des activités sortant du cadre traditionnel de la vente de biens de consommation tangibles. Restauration, vente par correspondance et agences de voyage composent l'essentiel de cette diversification entreprise voici quelques années déjà. Cette initiative conjuguée à la forte position sur le marché helvétique, à l'excellente répartition de ses points de vente (centres-ville et périphéries) ainsi qu'à sa marge d'autofinancement élevée permet au groupe de compenser quelque peu la concurrence acharnée que lui livrent ses concurrents, sa vulnérabilité aux cycles conjoncturels ainsi que le handicap que représente la limitation des possibilités d'expansion en Suisse.

Jean-Charles Zimmermann
Darier & Cie Genève

Conformément à la tradition des grands magasins, le chiffre d'affaires et le bénéfice net ont connu une progression annuelle moyenne de 2,5% au cours des cinq dernières années.

L'exercice 1988 ne devrait pas faire exception à la règle sur le plan des bénéfices, malgré un

accroissement prévu des ventes d'environ 6,5% à 1525 millions de francs consécutifs à l'ouverture de nouvelles surfaces de vente ainsi que de la consolidation de Jelmoli France. L'augmentation de la rentabilité de certaines des surfaces ouvertes récemment (à l'image de celle de Lyon La Part-Dieu) et les gains en productivité ne pourront sans doute pas compenser complètement l'augmentation des frais d'exploitation et nonobstant l'appréciation de près de 5% du cash flow(E) à 85 millions, le bénéfice net de l'exercice en cours ne devrait s'accroître quant à lui que de 2,5 à 36 millions. Il nous faut toutefois relever que le cours de la devise américaine a une influence non négligeable sur les marges des appareils électroniques et ménagers ainsi que sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires internationaux (à Genève par exemple) et que ni ce secteur, ni ces clients particuliers n'auront été épargnés au cours de 1988 par les caprices du billet vert.

Pour 1989, il est extrêmement difficile d'établir des perspectives fiables. La demande devrait toutefois demeurer relativement soutenue à l'instar des perspectives macro-économiques pour notre pays (PNB + 2%).

Au niveau boursier, les cours actuels de la porteur (Frs 2800.-) et du bon de participation (Frs 390.-) nous semblent bien payés dans le premier des cas puisqu'à 15,5x les bénéfices (E) pour 1988 et correctement évalués dans le second puisque capitalisant 10,3x ces mêmes bénéfices. Les rendements inférieurs à 2% ne plaident pas en faveur de l'acquisition de ces titres dont l'attrait réside essentiellement dans le momentum à l'approche de Noël, saison de pointe pour le commerce de détail. Il faut également noter que le rapport capitalisation boursière-ventes nous apparaît comme raisonnable

Un mariage d'amour

Audemars Piguet acquiert 40% du capital de Jaeger-Le Coultre

On connaissait les liens étroits qu'entretiennent les sociétés horlogères Audemars Piguet et Cie S.A. et Jaeger-Le Coultre. Aujourd'hui, ces liens ont été scellés par une prise de participation d'Audemars Piguet au capital de Jaeger-Le Coultre, pour un montant proche de 5 millions de francs.

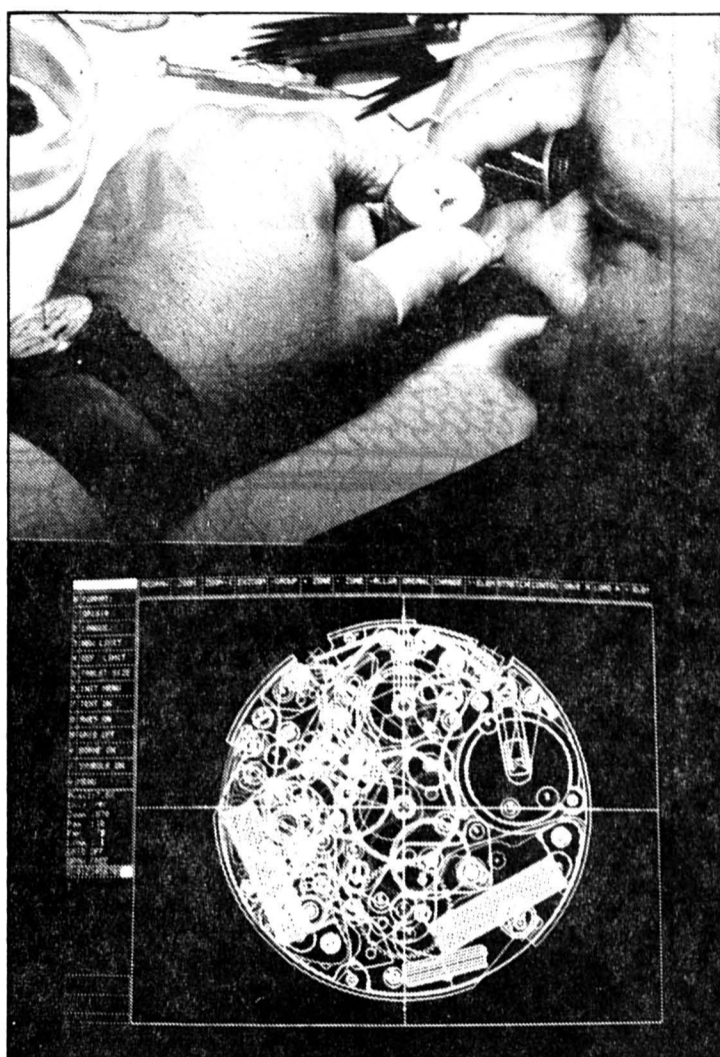
Jusqu'à la fin du mois de septembre, 80% du capital de Jaeger-Le Coultre était détenu par la société saint-galloise Instek, holding suisse de VDO-Adolf Schindling AG en RFA. Les 20% restant étaient dans les mains de la Banque Cantonale Vaudoise. «Notre partenaire allemand voulait absolument qu'une société suisse participe à notre capital, précise M. Belmont, directeur de Jaeger-Le Coultre. C'est donc la Banque Cantonale Vaudoise qui avait accepté, temporairement, de tenir ce rôle. Dernièrement, elle a marqué sa volonté de se retirer de notre capital, au profit d'un partenaire connu et apprécié de notre société: Audemars Piguet».

DE 5 À 12 MILLIONS

Le passage du témoin entre la BCV et Audemars Piguet s'est fait dernièrement, à l'occasion de l'augmentation de capital de 5 à 12 millions de francs. C'est donc une grosse part de ces 7 millions supplémentaires qu'a acquiescés Audemars Piguet, puisque la marque genevoise détient désormais une part égale à 40% du total.

Rappelons que les deux marques sont liées par la fourniture de mouvements Jaeger-Le Coultre à Audemars Piguet. La première nommée devrait atteindre un chiffre d'affaires de 35 millions de francs cette année, pour quelque 75 millions à Audemars Piguet.

«L'augmentation de capital que nous venons de réaliser est destinée à renforcer notre implan-



Les mouvements compliqués de Jaeger-Le Coultre sont unanimement reconnus dans le milieu horloger.

tation au niveau de nos diverses filiales. Pour développer ces dernières, pour leur assurer un stock, il nous fallait de l'argent. En outre, nous sommes une des dernières véritables manufactures, nous produisons des mouvements compliqués et nous avons pour habitude de sortir deux nouveaux

calibres chaque année, ce qui représente de gros frais. Cet argent va nous permettre de poursuivre ces objectifs ambitieux, a encore déclaré M. Belmont. Nous vous réservons à ce sujet une belle surprise pour la prochaine Foire de Bâle!»

J. H.

Soutenue, mais toujours sans volume

Bourse de Genève

La bourse de Genève est soutenue vendredi, mais, à l'instar des jours précédents, les volumes sont faibles. Alors que l'économie suisse se porte bien et que les résultats de sociétés sont meilleurs que prévu, le marché suisse marque le pas. Les seuls obstacles à son redémarrage sont donc de nature externe.

L'action SBS a passé une mauvaise semaine. Le titre (surtout l'action au porteur 354-3) est gêné par l'affaire Co-op en RFA. Les affaires du géant ouest allemand vont mal et dans le cadre du plan de sauvetage accepté par les créanciers, la SBS a pris temporairement une participation de 27%.

L'immobilier genevois faisait la une des journaux, il n'en fallait pas plus pour que l'immobilier genevois (10500-500), la Genevoise d'investissement (11000-500), la Rente immobilière (800-100) et les Minoteriers de Plainpailais (6100 à 6875) se retrouvent subitement au centre de l'intérêt des boursiers.

Alors que certaines études annoncent un bénéfice en hausse d'au moins 20% pour Roche, le baby (12400-50) a du mal à évoluer. Le marché permanent est tout aussi indécis, même BBC (2770), les Nestlé et Alusuisse (807 + 2), qui auraient toutes les raisons de progresser, s'embourbent. Jacobs Suchard (6975 + 75) salue toujours aussi timidement ses résultats 88 et surtout l'annonce d'un dividende extraordinaire de 10%, la nominative (1380) reste figée, le bon progrès de 5 francs à 575.

Hermes (240 + 20) fait un bond de plus de 9%, Crossair (1350 + 50) se ressaisit et les bons Mikron (270 + 100, Interdiscount (290 + 10), Gurit (525 + 15), Bâloise (2225 + 45) et SMH (365 + 5) complètent ce tableau des hausses. La construction est divisée. Losinger (850 + 20) progresse à nouveau alors que Zueblin (1500-100) est pénalisé pour avoir annoncé qu'il ne paierait pas de dividende.

Le dollar à Zurich

L'euphorie qui règne depuis quelques jours sur le marché du dollar semble trouver une fin. Dans un marché calme, la devise a clôturé la semaine à 1,4595 franc vendredi à Zurich (1,4650 franc la veille). Des prises de bénéfices ont par ailleurs pesé sur la livre qui est retombée au-dessous de 2,70 francs. (ats)

Coût de la vie

Légère hausse en novembre

Le taux d'inflation annuel, permettant de mesurer le renchérissement, s'est élevé à 1,8% en novembre dernier. Il s'était chiffré à 1,8% en octobre 1988 et à 2,1 en novembre 1987.

L'indice suisse des prix à la consommation s'est accru de 0,4% par rapport à octobre dernier, se fixant à 112,5 points (décembre 1982: 100).

(ap)

Forte progression de Valtronic

Le groupe Valtronic Holding SA, aux Charbonnières (Vallée de Joux), spécialisé notamment dans les modules microélectroniques, a annoncé vendredi qu'il avait réalisé, au cours des dix premiers mois de cette année, un chiffre d'affaires de 25,36 millions de

francs, en progression de 70% par rapport à la même période de l'année dernière. Il a pris une participation au capital de Transec Financière.

Enfin, il poursuit son développement aux Etats-Unis.

(ats)

«Montréal n'est pas un échec»

Sommet du GATT

«Montréal n'est pas un échec». C'est en ces termes que le chef de la délégation helvétique Franz Blankart a qualifié l'issue du sommet du GATT qui s'achève vendredi à Montréal.

«En multipliant les conférences ministérielles du genre de celle de Montréal, le GATT se politise.

«Il doit retrouver sa sobriété, sa discrétion et son efficacité», a déclaré à la presse le secrétaire d'Etat helvétique.

Pour ce dernier, certains délégués ont péché par méconnaissance des cycles du genre de l'Uruguay Round en voulant ficeler un paquet à mi-parcours.

Une erreur d'appréciation qui

n'implique pas forcément l'échec, selon M. Blankart.

Conséquence du geste de mauvaise humeur des pays latino-américains exportateurs de produits agricoles, déçus de l'absence de compromis sur le dossier des subsides, le gel du paquet de mesures améliorant le libre-échange adopté les jours précédents est «dangereux», a estimé pour sa part l'adjoint du chef de la délégation, David de Pury.

«Le système commercial mondial n'est pas un menu à la carte. Le résultat de Montréal doit constituer un avertissement à ceux qui ont voulu faire un chantage sur l'agriculture. Il est un danger, car

il crée un blocage là où il n'y en avait pas», a-t-il ajouté.

QUESTION OUVERTE

Les accords gelés jusqu'à la mi-avril 1989 concernent les services, les tarifs, les sauvegardes, le fonctionnement du GATT et le règlement des différends. La question demeure ouverte de savoir si le premier résultat positif obtenu à Montréal, l'abaissement des tarifs sur les produits tropicaux, entrera en vigueur le 1er janvier prochain ou non.

«J'espère qu'en avril les esprits se seront calmés. Les ministres ont été secoués ici, ils ont pris conscience du danger. Il faudra remettre la négociation sur les rails». (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

TGV. — La CEE va participer à la construction du TGV Nord européen ainsi qu'aux travaux d'infrastructures liés au tunnel sous la Manche, à hauteur d'environ 42 millions d'écus (73 millions de francs suisses) selon les estimations disponibles auprès de la Commission européenne de Bruxelles.

METECNO. — Le groupe italien Metecno, leader sur le marché international pour la production de panneaux métalliques a annoncé, vendredi, la conclusion d'un accord de production en Suisse passé avec l'entreprise Topanel S.A. de Novazzano, dans le sud du Tessin.

ASB. — Le Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers (ASB), Bâle, a décidé lundi dernier de s'en tenir à l'accord de 1961 (convention 61) en ce qui concerne le commerce d'actions nominatives liées. Cette position sera tenue tant qu'une nouvelle loi n'est pas entrée en vigueur.

ZÜBLIN. — L'entreprise de construction Ed Züblin & Cie S.A. devrait clôturer son exercice 1988 sur un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de francs. En raison d'amortissements et de coûts résultant d'activités non encore terminées à l'étranger, la société envisage de ne pas verser de dividende mais étudie la possibilité d'une augmentation de capital.

SUISSE-URSS. — La Commission gouvernementale mixte Suisse-URSS pour la coopération économique, industrielle et scientifique se réunira lundi à Moscou pour sa 11e session. Cette session, a indiqué le Département fédéral de l'économie publique, durera une semaine.

SGB. — La Compagnie financière de Suez va céder à des partenaires belges une part du paquet d'actions de la Société générale de Belgique, qui lui donne le contrôle de 80% du capital environ du premier holding belge.

ÉDITIONS. — Les deux éditeurs allemands Ringier et Jean Frey envisagent de collaborer dans l'impression d'une partie de leurs titres. Le problème se pose surtout pour Jean Frey dont l'imprimerie de Winterthur est soumise à de fortes variations. Les installations sont parfois à l'arrêt alors que d'autres jours certains travaux doivent être donnés à l'extérieur.

PIB SUISSE. — De juillet à septembre, le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a progressé de 1,9% par rapport au trimestre précédent, et cela en termes réels et corrigés des variations saisonnières. La progression atteint même 2,8% en comparaison du troisième trimestre de 1987, a indiqué l'Office fédéral des questions conjoncturelles.

SPÉCULATEUR. — L'homme d'affaires Ralph Schmid, dont le nom a été récemment associé à l'achat d'actions de la Banque industrielle de Baden, peut être qualifié de spé-

culateur. C'est du moins ce qu'a jugé le Tribunal fédéral, confirmant le jugement du Tribunal cantonal lucernois, en déboutant une plainte pour atteinte à l'honneur déposée contre un journaliste lucernois

SAHEL. — Le Sahel a enregistré en 1987-1988 une récolte record de 9,2 millions de tonnes de céréales, soit 37% de plus que la saison précédente, même si certains des pays de la région sont encore déficitaires, a annoncé le CILSS, organe de contrôle de la sécheresse.

EIDGENOSS. — Le journal d'extrême-droite «Eidgenoss» devra se trouver un nouvel imprimeur. L'entreprise «Fixprint S.A.», à Berikon, a fait savoir vendredi qu'elle résiliait le contrat qui la liait à Max Wahl, éditeur du journal. La décision a été prise par le président du conseil d'administration de l'imprimerie après un entretien avec un membre de la revue «Israelitischen Wochenblatt».

STATISTIQUES. — Commentaires, graphiques, indications bibliographiques, adresses de contact... le nouvel annuaire statistique de la Suisse n'a rien à voir avec les 95 éditions précédentes. Les innovations apportées à l'annuaire 1989 se placent dans la ligne de la nouvelle orientation de la statistique qui se voit confier une tâche d'information et un rôle dans la préparation des décisions, a expliqué le directeur de l'Office fédéral de la statistique Carlo Malaguerra.

CRUISSANCE. — «Je vois des chances réellement bonnes pour que l'économie mondiale se développe sans inflation l'année prochaine», a déclaré à Francfort M. Karl-Otto Pöhl, président de la Bundesbank, devant la Chambre de commerce américaine en RFA.

BANQUE. — La banque d'affaires britannique Morgan Grenfell a annoncé sa décision de cesser ses activités de mainteneur de marche sur les actions, les

fonds d'Etat, les titres convertibles et les options, ce qui implique qu'elle supprimera 450 emplois, soit un quart environ de son personnel. Elle poursuivra néanmoins ses activités en tant que société de courtage.

ALL NIPPON. — All Nippon Airways Co Ltd (ANA) va acheter entre 40 et 50 moteurs CFM 56-5 à CFM International, filiale commune à 50-50 de l'américain Général Electric Co (GE) et la société française Snecma, pour un montant global d'environ 30 milliards de yen.

BASSORAH. — L'Irak répare la raffinerie de pétrole de Bassorah (sud du pays), endommagée au cours de la guerre du Golfe, et projette de la remettre en marche en décembre.

PERNOD. — Le groupe Pernod Ricard a annoncé qu'il détenait 54,6% de Irish Distillers Groupe Plc, et que son offre d'achat était désormais inconditionnelle.

VAC
RENE JUNOD SA
 115, Av. Léopold-Robert
 Téléphone 039 / 21 11 21
 2300 La Chaux-de-Fonds

TV - VIDEO - HI-FI

Technics hifi

1590.-
 au lieu de 2190.-
 Option: Lecteur CD, 425.-

2 x 100 W SINUS

VAC: des prix choc
VAC: un service après-vente

JVC
 Enregistrement 4 ou 8 h

Coins carrés
Ecran géant 70 cm
STEREO
NORDMENDE
1590.-
 au lieu de 1890.-

Confédération Suisse

4 1/4% emprunt fédéral 1989-2001
de fr. 250 000 000 environ

Durée 12/8 ans
Coupages titres de 1000, 5000 et 100 000 francs et créances inscrites
Prix d'émission sera fixé ultérieurement sur la base des souscriptions reçues
Souscription jusqu'au 15 décembre 1988, à midi
Libération 11 janvier 1989
Numéros de valeur 015 726 pour les titres, 015 727 pour les créances inscrites

Le présent emprunt est émis selon le système des enchères. Le souscripteur indiquera sur le bulletin de souscription - en plus du montant désiré - le prix maximum (en pour cent, à la décimale près) qu'il est prêt à payer pour obtenir le montant souscrit. On peut présenter plusieurs bulletins de souscription avec des montants et des prix différents.

Les souscriptions qui ne dépassent pas 100 000 francs peuvent être présentées sans indication de prix. Elles seront intégralement satisfaites au prix d'émission.

Le prix d'émission correspondra au prix de la dernière offre retenue.

Faites vous conseiller par votre banque qui vous remettra le prospectus de l'émission et recevra vos souscriptions.

Une maison de repos et de retraite médicalisée

s'ouvrira prochainement à Bevaix, près de la forêt (endroit tranquille), gérée par couple avec expérience. Ambiance familiale (maximum 15 personnes)
Prix Fr. 120.- par jour tout compris.

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer par écrit seulement à **Madame Duby Madeleine, Adoz 50 - 2017 Boudry**

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout

vacances-voyages



16 décembre
Revue de Servion
 «Chez Barnabé»
 Fr. 69.- spectacle compris. AVS Fr. 66.-

31 décembre
Saint-Sylvestre à Biberenbad
 Repas de gala - Ambiance assurée
 Fr. 90.- tout compris. AVS Fr. 87.-

2 janvier
Course surprise du Nouvel-An
 Fr. 74.- avec repas de fête et musique
 AVS Fr. 71.-

Demandez nos programmes
 Renseignements et inscriptions:
AUTOCARS CJ, 2720 TRAMELAN
 ☎ 032/97 47 83
 Egalement dans les gares CJ ou auprès de votre agence de voyages.

J&G
DEMANDEZ
 une bouteille de
BLANC DE NEUCHÂTEL
 de la maison: **J. GRISONI et Cie**
 Producteurs et négociants
 2088 Cressier - Tél. (038) 47 12 36
 Dans tous les restaurants et magasins spécialisés
 Samedi CAVES OUVERTES de 9 h 30 à 11 h 30

ENTREPRISE DE PARQUETS
 PETITS TRAVAUX DE MENUISERIE
 TAPIS - PLASTIQUES
MARC UHLETHALER
 039 236603
 VIEUX-PATRICIENNES 47 - LA CHAUX-DE-FONDS

On cherche pour entrée immédiate
graphiste ou dessinateur(trice)
 ayant du goût pour la lettre et les chiffres. Travail très minutieux et très bien rémunéré à personne capable.
 S'adresser à:
G. AUBRY GRAVURE
 Progrès 119 - ☎ 039/23 89 90

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

- L'appel a eu lieu à six heures, dit l'homme, et le type a tout répété deux fois. Il a surtout insisté sur le troisième point, celui qui concerne Béa et moi, ajouta-t-il en désignant la fille silencieuse. Entre treize heures et vingt et une heures.

- Faites pour le mieux, mes petits anges ! recommanda le Danseur en les accompagnant jusqu'à la porte, qu'il referma derrière eux.

Il termina son café refroidi et, après avoir enfilé une veste, quitta la caravane et traversa le parking pour rejoindre la cabine

publique. Il composa sept numéros d'affilée et expliqua de quoi il retournait puis composa quatre autres numéros et donna d'autres directives, toutes aussi précises.

Enfin, avec la satisfaction du travail accompli, il regagna la caravane et s'offrit un petit repos supplémentaire.

Au numéro 31 de la rue d'Anjou, dans le 8e arrondissement, se tiennent les locaux du commissariat du quartier de la Madeleine. S'il existe quelque chose qui ressemble point par point à un commissariat, c'est bien un autre commissariat. Dans le hall, des affichettes de recrutement pour la gendarmerie nationale voisinent avec des coupures de journaux consacrées à des vins d'honneur et des remises de médailles. Une porte vitrée sépare le hall de la salle de permanence et, derrière un haut comptoir constellé de brûlures de cigarettes, siège en règle générale un sous-brigadier tapant à deux doigts un long rapport sur une vieille Olivetti.

Rue d'Anjou, le sous-brigadier se trouvait avoir une large face épanouie de bon vivant et il tapait effectivement à deux doigts un

long rapport sur une vieille Olivetti quand résonna le timbre du téléphone de service.

- Commissariat de la Madeleine, j'écoute !

- Ah ! bonjour monsieur l'agent. (C'était une voix de femme). Voilà, c'est insensé cette manie des gens de garer leur voiture n'importe où... vous m'écoutez ?

- Bien sûr, madame, je ne fais que ça. Si je comprends bien votre problème, il s'agit d'un véhicule en stationnement prohibé ?

- En stationnement interdit même, monsieur l'agent ! Et devant une sortie d'immeuble ! La voiture est là depuis un bon moment et je n'ai encore aperçu personne en descendre ou y monter... les clés sont sur le tableau de bord mais c'est délicat, vous comprenez, de s'introduire dans une voiture qui ne vous appartient pas... et pourtant, il suffirait de la déplacer de quelques mètres, monsieur l'agent. Son propriétaire mérite réellement une sévère contravention. La fourrière même !

- Bien sûr, madame. Pouvez-vous me donner les coordonnées de l'infraction ?

- Pardon ?

- L'adresse exacte. Nous allons faire le nécessaire pour débarrasser votre accès d'immeuble de ce véhicule.

- Ah, oui ! rue de Ponthieu. (La femme ajouta un numéro d'immeuble et donna une description du véhicule, sans omettre la plaque minéralogique.) Je vous remercie pour votre obligeance, monsieur l'agent.

- Mais, de rien, madame ! A votre service, madame ! Au revoir, madame !

Le sous-brigadier écrasa sa cigarette dans un cendrier en forme de douille d'obus, farfouilla sous son comptoir et extriqua un cahier à épaisse couverture cartonnée qu'il feuilleta jusqu'à la date du jour.

Accrochage d'un cyclomotoriste sur le boulevard... alcooloté positif... 11 h 10. Plainte pour stationnement abusif et prohibé devant des locaux d'habitation.

Il nota les renseignements communiqués par la femme, réalisa qu'il ne possédait pas le nom et l'adresse de la plaignante et haussa les épaules. La femme devait guetter l'arrivée des gardiens de la paix depuis sa fenêtre. Elle s'empresserait de combler cette lacune. (A suivre)

SOLUTIONS DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Bretelle droite de l'homme-poisson. - 2. Queue de poisson modifiée. - 3. Rive modifiée à gauche. - 4. Rocher de gauche complété. - 5. Rocher du milieu plus haut. - 6. Genou gauche de l'homme-grenouille. - 7. Tuyau plus long sur la bouteille. - 8. Canon de son fusil plus gros.

Isis. 4. Vu; Miélan. 5. Ealing; Tan. 6. Thé; Ré; Ri. 7. Réa; Té; Ode. 8. Sornac. 9. Vessies; Ur. 10. Etat; Raine.

Le labyrinthe

Marthe - Simone - Natacha - Magali - Renée - Solange - Nelly - Roberte

Le négatif

Il s'agissait du dessin No 1.

**Concours No 177
Le Toit du monde**

Il s'agissait du NÉPAL
Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Mme Lina Tschanz, rue du Midi 12, à St-Imier.

Les mots croisés

HORIZONTALEMENT. - 1. Morve; Rave. 2. Alouate; Et. 3. Sou; Lhassa. 4. Trémie; Ost. 5. Rotin; Tri. 6. On; Egrenier. 7. Il; Asa. 8. Ussat; Oc. 9. Épinard; Un. 10. Tas; Nièvre.

VERTICALEMENT. - 1. Mastroquet. 2. Oloron; Spa. 3. Rouet;

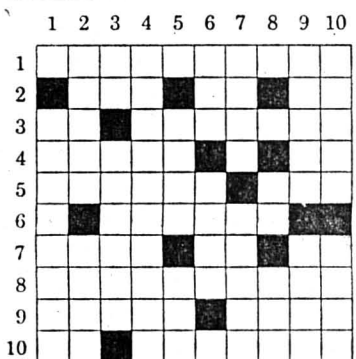
Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

UN PRIX PAR SEMAINE est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL est tiré au sort chaque trimestre (prochain fin décembre) parmi les réponses exactes reçues durant les trois derniers mois.

MOTS CROISÉS

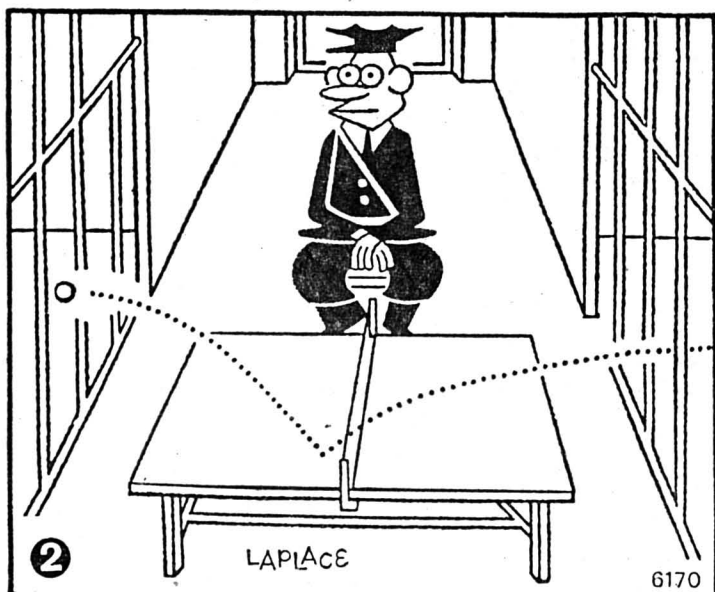
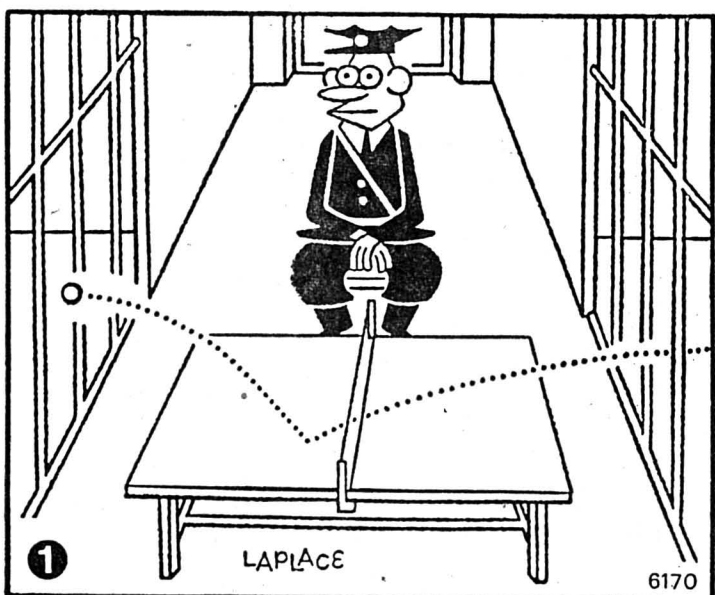


HORIZONTALEMENT. - 1. Rassembler quelque part. 2. Cassa les pieds; Conjonction; Examiné. 3. Marque la surprise; Plantes qui sentent bon. 4. Travailleur qui ne se fatigue jamais; Peut être suivi de pas. 5. Rendis plus vif; Espace

de temps. 6. N'est pas toujours pressé. 7. Près d'Anvers; Patrie de patriarche; Distance pour Mao. 8. Belles places pour jouer à la pétanque. 9. Casser les pieds; Réfutai. 10. Connu; Chiens.

VERTICALEMENT. - 1. On apprécie leurs fleurs et leurs fruits. 2. Empereur romain qui se tua; Amateur de lentilles. 3. Peut orner une paroi; Sont bien visibles chez l'homme fort. 4. Plantes odorantes pour infusions. 5. Profession; Mesure pour agriculteur. 6. Refus; Ville d'Espagne. 7. Enjolive la danseuse; Personnage représenté en prière. 8. Préposition; Dans la Drôme. 9. Trou de nez de cétacé; Roi de théâtre. 10. Fine; Présidait aux mariages égyptiens. (Cosmopress 6174)

HUIT ERREURS...



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

CONCOURS

Une seule lettre remplacée par une autre dans un mot et voici formé un mot nouveau ayant un sens tout différent.

C'est le principe du jeu d'aujourd'hui.

A chaque définition ci-contre correspond un mot de cinq lettres. Le premier mot trouvé, vous ne devez remplacer qu'une seule lettre par une autre, sans modifier l'emplacement des autres lettres, pour obtenir le mot correspondant à la définition suivante.

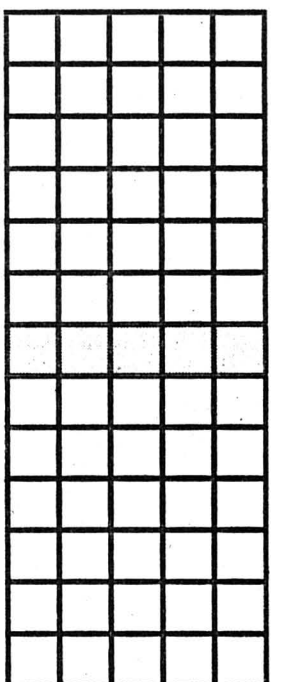
Dans le treizième mot de la liste, il ne restera plus aucune lettre figurant dans le premier.

Vous remarquerez qu'il manque une définition. A vous de trouver le mot qui doit figurer au centre de cette liste, mot qui doit bien sûr répondre à la règle du jeu. Ce ne sera pas difficile lorsque vous aurez découvert les mots le précédant et le suivant. Et ce mot sera la réponse au jeu.

Un exemple du jeu: **PORTE**
SORTE
SORBE
SERBE
etc.

Une lettre change tout

- Marque de tendresse
- Un nom du Diable
- Gros chien de garde
- Protège le parquet
- Peut être bas ou de cuisine
- Sorte de petit génie
- Outil d'artiste
- Engrais liquide
- Jeune premier ou couteau
- Nom d'oiseau peu flatteur
- Suppose beaucoup de pareils
- Outil de forestier



Concours No 178

Question: Quel mot doit-on placer à la ligne sans définition (grise) ?

Réponse:

Nom:

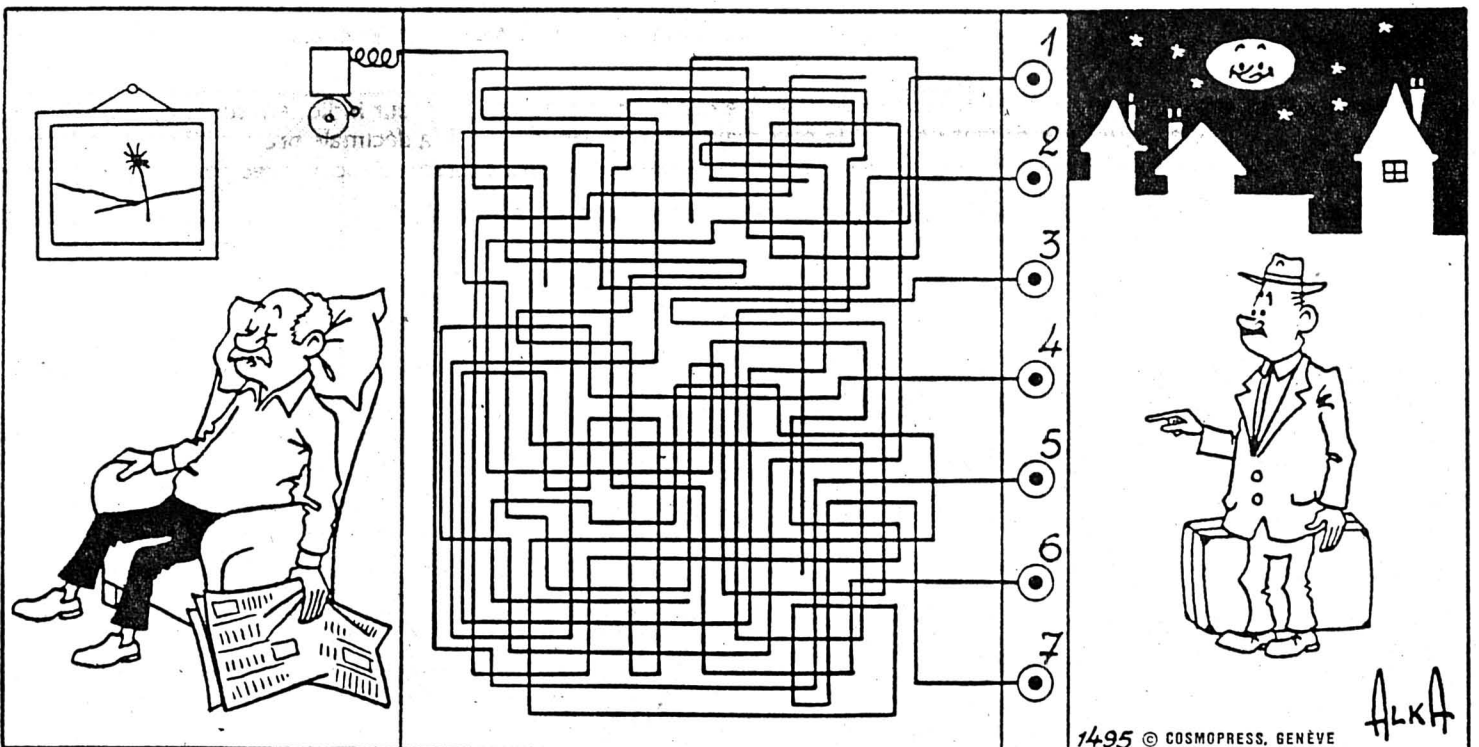
Prénom: Age:

Adresse:

NP..... Localité:

A retourner sur carte postale avant mardi 13 décembre à minuit à: L'Impartial, Jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

LE LABYRINTHE



La visite: Le Cousin Léon vient passer quelques jours dans la capitale, invité par Grand-Père. Malheureusement, le train a eu un retard considérable, et c'est en pleine nuit que Léon se présente chez Grand-Père! Celui-ci, ayant attendu en vain, s'est assoupi dans son fauteuil! Sur quel bouton de sonnette doit appuyer Léon pour prévenir Grand-Père? Ne réveille surtout pas toute la maison avant de trouver le bouton exact!

LE SOLITAIRE

614	869	928	934	842
923	715	821	820	884
611	702	825	929	908
601	873	777	623	915
628	816	631	792	910
856	782	636	917	837
609	912	878	606	736
616	864	851	731	707
797	879	720	903	811

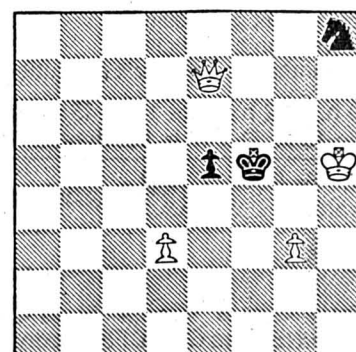
Dans cette grille comprenant 45 cases, cherchez les nombres séparés par 5. Ex.: 804-809. Biffez ensuite, deux à deux, les 22 nombres ainsi couplés, il ne vous restera alors un seul nombre: **LE SOLITAIRE.**

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

SOLUTION DU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DE JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

MAT EN DEUX COUPS

Les blancs jouent



PUBLICITÉ

Venez faire un essai routier!

NISSAN

NISSAN SUNNY
4 x 4

Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
039/28 51 88/00 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

Altstadt

Assurances
Agence générale La Chaux-de-Fonds
Rue Jaquet-Droz 30
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 25 44-45

Françoise Vuilleumier
Agent général

Votre banque

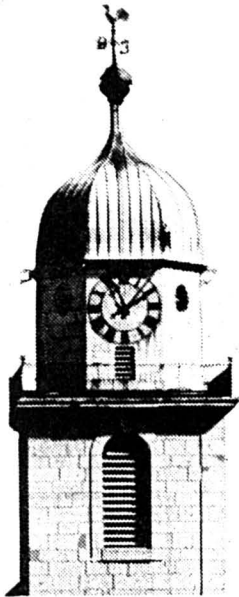


La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 58
☎ 039/23 07 23
Neuchâtel, place Pury
☎ 038/25 73 01



SI VOTRE TAPIS A VRAIMENT
TROP MAUVAISE MINE
LE PAILLASSON
PASSAGE DU CENTRE 3-La CAF
039 28 70 75

Grand-Temple, La Chaux-de-Fonds – Dimanche 11 décembre 1988 à 17 heures
en collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds



RÉCITAL D'ORGUE

par

M. Rudolf Meyer

Organiste de la Stadtkirche de Winterthour

Au programme:

Œuvres de Jean-Sébastien Bach,
Charles-Philippe E. Bach, Max Reger, César Franck,
Olivier Messiaën

Prix des places:

Fr. 12.-, étudiants Fr. 6.-
enfants en-dessous de 12 ans: gratuit

Favorisez par vos achats nos généreux annonceurs

Ménuiserie
A. STUDER
Ébénisterie Fibroie
Paro 8
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 33 73

Une réponse
à toutes les soifs
LA COMETE
HERTIG VINS SA
2304 La Chaux-de-Fonds
Rue Blaise-Cendrars 13
☎ 039/26 57 33

Maitrises fédérales
EH
Bernard Schneider
Pierre-Alain Widmer
Electricité des Hêtres sa
Electricité courant fort
Téléphone
Paratonnerre
Rue des Hêtres 2 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 37 55

A. GIRARD SA
Ferblanterie
Installations sanitaires
Chauffages
Ventilations
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue des Fleurs 6
☎ 039/28 26 91

I N S T E L
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES
Concession A
François Christen, Doubs 156
☎ 039/23 24 24 – La Chaux-de-Fonds

A COUVET
Une imprimerie sympa, jeune
et dynamique
Photocomposition – Offset
VF imprimerie
VALOFFSET
J. Franck
2108 Couvet ☎ 038/63 15 15

**Montres
Bijoux**
Ariste Vuilleumier
La Chaux-de-Fonds
Neuve 10
☎ 039/28 66 94

Fleurs Mottier
chèques fidélité
Av. Léopold-Robert 83
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 86

meublorama

Bôle/NE C'est moins cher!
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...



CHÊNE MASSIF
Paroi murale, long. 310 cm,
patine à l'ancienne,
portes richement profilées.
Avec bar, éclairages, etc.
Prix super-discount Meublorama

1690.-

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires
Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle,
suivez les flèches «Meublorama» **P Grand parking**

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

offres d'emploi

Service médical
cherche pour début 1989:

secrétaire médicale

Poste à 50% ou à convenir.

Ecrire sous chiffres BN 19577 au bureau de
L'Impartial. 19577

Als selbständiges Unternehmen der Uhren-
branche im Raume Solothurn, mit eigener
weltbekannter Marke, suchen wir zu baldmög-
lichstem Eintritt einen

Verkaufs- Direktor

der, direkt dem VR-Präsidenten unterstellt,
seine Tätigkeit selbständig ausübt, zur Errei-
chung der Betriebsziele und Weiterentwicklung
der Grundlagen des Unternehmens.

Um den Kontakt zu den Märkten selber zu
fühlen, ist eine umfassende Reisetätigkeit
erforderlich. Ideal ist es, wenn Sie bereits
Märkte in Europa oder vom Nahen bis Fernen
Osten kennen.

Für diese herausfordernde Position stellen wir
uns eine Persönlichkeit vor, die sprachgewandt
und branchenkundig verkaufen und Ideen für
neue Modelle sammeln und entwickeln kann.

Wenn Sie sich angesprochen fühlen, erwarten
wir Ihre Unterlagen unter Chiffre 37-X-23589,
Publicitas, Postfach, 4501 Solothurn.

Eine äusserste Diskretion unsererseits ist
Selbstverständlichkeit. 023589

Constructions métalliques - Serrurerie

DONATO SABELLA

Charrière 21 a - ☎ 039/28 27 66
cherche

serruriers

Téléphoner ou se présenter. 9243

Le Centre pédagogique de Malvilliers

met au concours pour cause de retraite du
titulaire le poste de

conciergerie

Qualifications souhaitées:

- CFC, métier du bâtiment ou formation jugée équivalente.
- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Facilité dans les contacts humains.

Conditions de travail et traitement:

En référence au statut des fonctionnaires de l'Etat de Neuchâtel. Appartement de service à disposition.

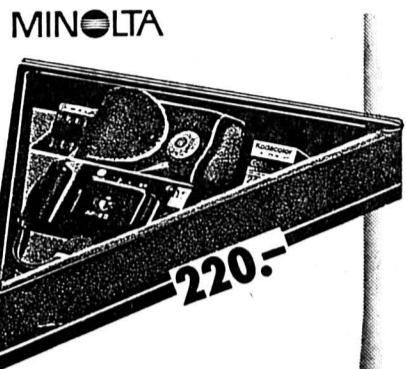
Entrée en fonctions:

1er avril 1989 ou date à convenir.

Adresser offre manuscrite avec curriculum vitae, certificats et références à la direction du CPM, 2043 Boudevilliers jusqu'au 20 décembre 1988



STANDARD
SR167. Walker/recorder. Radio (FM/M). Egaliseur 4 bandes. Haut-parleur et micro intégrés.



MINOLTA
AF-E II Kit. Y compris film, pile et étui.



brother
EP-150. Machine à écrire à thermo-impression.



SEIKOSHA
SP-180. Imprimante à 9 aiguilles. 100 cps. NLQ. Pour C-64/128 ou IBM.



swiss tel
89.90
Téléphone. Livrable en dix couleurs genre pop.



roadstar
PAL: 399.-
PAL/SECAM: 499.-
CTV-500. TV-couleur. Ecran 15 cm. Raccordements audio/vidéo. Commutateur TV/moniteur. 12 V, 220 V, jeu de piles (amovible, rechargeable), piles sèches. Pied pivotant.

*Chers parents, chers grands-parents,
ma chérie, chère marraine,
cher parrain, chers...
voici ma liste de désirs...*



Polaroid
Image System SE. Focalisation, exposition entièrement autom. Compteur de prises de vues. Déclencheur autom. Signaux avertisseurs. Double exposition.



SONY
WM-BF43. Walkman. Autoreverse. Dolby. Radio (FM/M). Y compris les écouteurs.



hp HEWLETT PACKARD
HP-20S. Le premier HP pour moins de 100.-. Idéal pour gymnasiens et futurs ingénieurs.



TOSHIBA
KT-4568. Appareil à cassettes stéréo. Radio numérique (FM/M). 10 stations fixes. Dolby B. Autoreverse. Horloge avec alarme. Ecouteurs. Etui.



ORION
PAL: 1190.-
PAL/SECAM: 1490.-
TVP-230. Appareil combiné TV/reproduction vidéo. Ecran 27 cm. Raccordements 12 V et 220 V. Player avec détection d'image, reproduction sans fin, etc. L'appareil de voyage idéal.



allorgan
CR-230. Radio-réveil. FM/M/L. Touche Sleep. Réveil à répétition. Affichage LCD rouge. Pile de soutien. Réveil avec musique ou signal sonore.



JVC
EC-30 PRO. Cassette VHS-C pour votre caméra vidéo. Qualité d'image professionnelle.



Canon
PRIMA SHOT. Télécommande. Viseur de contrôle. Avec étui.



allorgan
KST 3-R. Dé radio + TV. Ecran 11 cm. Raccordement 12 V pour voiture. Bloc d'alimentation et câble. Support et suspension. Blanc ou rouge bordeaux.



CASIO
DC-800. Banque de données. La mémoire électronique. Peut se mettre dans n'importe quelle poche.



SABA
PAL/SECAM: 629.-
P37U42. TV de confort. Ecran 37 cm. 39 progr. Antenne télescopique. Raccordement Euro/AV. Télécommande.

POLYCONSULT

Prière de rapporter les piles usagées.

C'est le service qui fait la différence!

RADIO TV STEINER

le meilleur!

René Berra

Installations électriques – Courant fort et faible – Devis sans engagement
Progrès 85 – ☎ 039/23 05 91
La Chaux-de-Fonds

Voyager c'est...

natural!

brasserie **TERMINUS**

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 61
☎ 039/23 32 50

Ouvert tous les jours de 6 heures à minuit

Ses menus à Fr. 9.- et 10.-

Salle pour banquets au 1er étage

Eugenio Berra Vernis et couleurs
E8 La Maison de confiance de l'applicateur professionnel
La Chaux-de-Fonds Neuchâtel

Venez déguster nos nombreuses spécialités dans un cadre enchanteur

CAFIGNON

Croix-Fédérale 35 ☎ 039/28 48 47

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique

Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 46/47



Ce soir à 20 heures
à la patinoire des Mélèzes

HC Star Chaux-de-Fonds

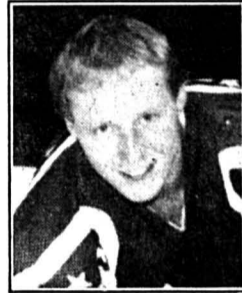
reçoit en championnat suisse de deuxième ligue

HC Saint-Imier

Les pucks de la rencontre sont offerts par:

- Bar Le Charlot à Neuchâtel
- Le Victoria Pub
- Restaurant Le Saphir

Le comité et les joueurs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



L. Frütschy et V. Flück se réjouissent de vous compter parmi leurs supporters.

Nos sponsors pour la saison:



Une idée d'avance

GRUNDER

Boucherie-Charcuterie
Neuve 2. ☎ 039/28 35 40
Paix 81. ☎ 039/23 17 41
Viandes de premier choix
Service à domicile

plâtrerie peinture hermann fuhrer maîtrise fédérale
rue de la serre 5
☎ 039/28 68 00
2300 la chaux-de-fonds

Institut de beauté **YSATIS**
Serre 63 La Chaux-de-Fonds. tél. 039/23 11 33

Menuiserie **Jean-Claude Romano**
Ebénisterie-Vitrierie
Bel-Air 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Atelier ☎ 039/28 81 22

Marcel Huguenin
Kiosque du Bois du Petit-Château
Loterie – Sport-Toto
2300 La Chaux-de-Fonds

AU COQ D'OR
Comestibles von Kaenel
Service traiteur
La Chaux-de-Fonds – Saint-Imier

PICKAGENCIA
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
Achat – Vente
Courtage – Gérance
Helvétie 52 – 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 03 50
Fax 039/26 49 38

Un endroit où manger... comme à la maison!
Restaurant Piscine – Patinoire des Mélèzes
Famille R. Fischer
☎ 039/23 20 94

Gaile
Votre boucherie – Votre charcuterie
La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 4. ☎ 039/28 40 23

Restaurant **Sporting** Bar
Crêtets 90 Fam. Risler La Chaux-de-Fonds

VideoShop
H. Benninger
Bel-Air 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 20 28 ☎ 039/23 77 12

Plus de 50 bières à choix
The Churchill Pub
Rue Jardinière 43
La Chaux-de-Fonds

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2012 NEUCHÂTEL
038 33 69 70 615

TROUVÉ ARTISAN PEINTRE AUX PRIX CONCURRENTIELS

Devis sans engagement
☎ 039/28 45 72 ou
038/25 00 82

Panasonic

Qualités et performances exceptionnelles la nouvelle caméra portable NV-MC 6

capteur CCD, autofocus, sensibilité 10 lux, zoom 6X, macro, obturateur ultra-rapide, fondu audio-vidéo.

Fr. 2495.- (accessoires inclus)



BIEN SÛR CHEZ **Frésard**

vidéo **TV HI-FI** Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

offres d'emploi

Petite entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche à engager immédiatement ou pour date à convenir

OUVRIÈRE(S)

pour travail soigné. Convient à personne ayant travaillé dans l'horlogerie. Téléphonez pour rendez-vous au numéro 039/28 28 93. 19498

offres d'emploi

G + F CHATELAIN SA

Fabricant de bracelets haut de gamme

Désire engager rapidement

un opérateur-régleur

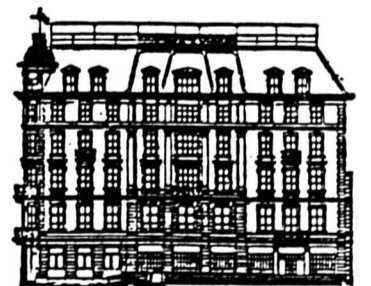
qui se chargera du réglage de machines automatiques (machine transfert) et qui participera activement aux opérations de production.

Ce nouveau collaborateur devra posséder de bonnes connaissances de base en mécanique et justifier de quelques années d'expérience à un poste similaire.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone avec notre chef du personnel ☎ 039/23 59 34 ou d'adresser leur dossier de candidature à l'adresse suivante:

G + F CHATELAIN SA
Département du personnel
Recrètes 1
2300 La Chaux-de-Fonds

Home médicalisé pour personnes âgées « Quai du Bas »
Quai du Bas 45
2502 Bienne



Pour notre nouvel home situé au centre, nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

2 gardes de nuit permanentes avec expérience

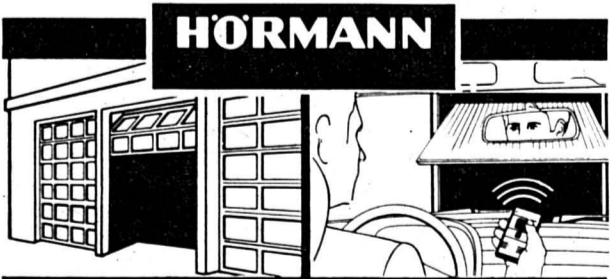
Nous offrons une ambiance de travail agréable, un salaire adapté et de bonnes prestations sociales.

Prenez donc contact avec nous sans engagement.

Sœur Carmen Angstmann, directrice du service soins, se réjouit de votre appel!
☎ 032/22 82 05 002210

PORTABRI SA

PORTES INDUSTRIELLES
ÉLÉMENTS POUR ABRIS PC
Représentant général pour
Neuchâtel et Jura



Bon pour une documentation gratuite

- portes
- portes de garage
- alu
- acier
- inox
- portes industrielles
- équipements d'abri PC
- désirons offre pour service d'entretien

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

NP/Localité _____

PORTABRI SA ☎ 038/33 38 22
Case postale 124 2074 Marin 000768

Coucou, qui voilà ? Peter Müller surprend tout le monde à Val Gardena

Il souffrait d'une bronchite et disait qu'il ne fallait surtout pas compter sur lui. A 31 ans, le Zurichoïse Peter Müller est plus tacticien que jamais. Le champion du monde et vice-champion olympique a enlevé haut la main la première descente de la saison, celle de Val Gardena, battant de 18 centièmes la révélation autrichienne Armin Assinger, et de 28 centièmes le vainqueur des deux dernières descentes ici, le Canadien Rob Boyd.

Pirmin Zurbriggen qui, se perdant en conjectures, n'avait jamais pu faire mieux que 32e aux entraînements, a décidé de reprendre son vieux ski de la saison passée, et sa quatrième place le comble finalement d'aïse.

COUP DE TONNERRE

Avec Franz Heinzer (dixième) un seul autre Helvétiste a réussi à se classer dans les points. Les Autrichiens sont sept dans les points, dont Patrick Ortlieb (19 ans) un vrai débutant, mais déjà en vue lors des entraînements. Archibatus : les Italiens qui, chez eux, ne placent que Michel Mair au douzième rang.

Coup de tonnerre au départ de cette première descente masculine de la saison. Marc Girardelli, meilleur temps de l'ultime entraînement, n'était pas au départ. Son père d'entraîneur a ordonné le

retrait de son fils, estimant que le tirage au sort avait été truqué, que Marc Girardelli avait hérité du numéro 1 pour mieux limiter ses ambitions. Affaire à suivre.

Samedi, pour la deuxième descente, Girardelli ne sera pas là (il est allé s'entraîner en slalom à Madonna); Pirmin Zurbriggen aura une belle occasion de creuser encore son avance au classement de la Coupe du monde.

KLAMMER TOUJOURS

Peter Müller, qui avait tiré le dossard numéro 14, avait repris du poil de la bête: Avec ce dossard, je pensais être avantagé. Mais ma grippe, mes bronches, m'ont tout de même fait peur toute la semaine. Je ne savais pas, en fait, si j'aurais la force physique nécessaire pour tenir toute la course. Cette victoire me confère un «pep» terrible. Pensez

donc, à 31 ans, faire encore partie des favoris.

Pirmin Zurbriggen avouait n'avoir pas du tout bluffé: Après les quatre entraînements, je ne savais réellement plus quoi faire. Finalement, j'ai décidé de rechausser une toute vieille paire de skis de la saison dernière. Je crois que cette décision fut décisive. Par ailleurs, il est vrai que j'ai de plus en plus de peine à me donner à fond durant les entraînements chronométrés.

Franz Klammer a perdu son record de la piste, établi voici treize ans. En 2'00''51, Müller a dévalé la pente à la moyenne de 102 km 913. Avec 25 victoires en descente, l'Autrichien reste cependant le numéro 1 de tous les temps de la discipline. Müller, 19, est son second. Loin derrière ces deux, suivent Zurbriggen et Bernhard Russi, avec 9 succès.

Klammer: Je savais que Müller gagnerait. Cette piste est faite pour lui. Mais il n'avait plus gagné depuis 1979 et 1980. Son âge de 31 ans ne veut rien dire du tout. A ce niveau, le corps fait ce que l'esprit lui ordonne.

LES RÉSULTATS

Descente masculine de Coupe du monde à Val Gardena (Italie),

longueur 3445 mètres, dénivellation 839 mètres, 35 portes, traceur Sepp Stalder (Suisse): 1. Peter Müller (Sui) 2'00''51; 2. Armin Assinger (Aut) à 0'18; 3. Bob Boyd (Can) à 0'28; 4. Pirmin Zurbriggen (Sui) à 0'38; 5. Patrick Ortlieb (Aut) à 0'70; 6. Hansjörg Tauscher (RFA) à 0'87; 7. Markus Wasmeier (RFA) à 0'91; 8. Erwin Resch (Aut) à 0'97; 9. Peter Wirnsberger (Aut) à 0'99; 10. Franz Heinzer (Sui) à 1'10; 11. Leonhard Stock (Aut) à 1'14; 12. Helmut Höfleiner (Aut) à 1'23; 13. Michel Mair (Ita) à 1'26; 14. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 1'27; 15. Brian Stemmlé (Can) à 1'32. Puis les autres Suisses: 16. William Besse à 1'33; 17. Daniel Mahrer à 1'44; 22. Philipp Schuler à 1'78; 29. Karl Alpiger à 2'31; 35. Bruno Kernen à 2'58; 37. Bernhard Fahrner à 2'67; 57. Werner Marti à 3'68.

COUPE DU MONDE

Général (quatre courses): 1. Pirmin Zurbriggen (Sui) 62; 2. Marc Girardelli (Lux) 35; 3. Peter Müller (Sui) 25; 4. Hans Enn (Aut) et Markus Wasmeier (RFA) 21. Puis les autres Suisses: 12. Paul Accola 15; 33. Franz Heinzer 6; 40. Martin Hangl 3. Descente (une course): 1. Peter Müller (Sui) 25; 2. Armin Assinger (Aut) 20; 3. Bob Boyd (Can) 15; 4. Pirmin Zurbriggen (Sui) 12. Puis: 10. Franz Heinzer 6. Nations (sept courses: messieurs 4, dames 3): 1. Autriche 317 (messieurs 183, dames 134); 2. Suisse 198 (111 et 87); 3. RFA 149 (50 et 99). (si)



Peter Müller, entouré d'Armin Assinger (à gauche) et de Rob Boyd: sa 19e victoire. (AP)

Les départs aujourd'hui

Val Gardena (It), deuxième descente masculine Coupe du monde (1er départ à 12 h 20, longueur 3445 m, dénivellation 839m, 35 portes, traceur Sepp Stalder/S): 1. Franz Heinzer (S); 2. Peter Wirnsberger (Aut); 3. Bob Boyd (Can); 4. Daniel Mahrer (S); 5. Armin Assinger (Aut); 6. Peter Müller (S); 7. Brian Stemmlé (Can); 8. Giorgio Piantanida (It); 9. Frank Piccard (Fr); 10. Michel Mair (It); 11. Pirmin Zurbriggen (S); 12. Christophe Plé (Fr); 13. Leonhard Stock (Aut); 14. Karl Alpiger (S); 15. Markus Wasmeier (RFA). Puis: 24. William Besse; 43. Urs Lehmann; 49. Philipp Schuler; 58. Xavier Gigandet; 75. Mario Summermatter. 83 inscrits. (si)

Tamara victorieuse Slalom féminin FIS à Nendaz

Le «Cirque blanc» féminin est au repos depuis les courses de Val-d'Isère.

Les épreuves Coupe du monde de Crans-Montana renvoyées, elles se sont tout de même donné rendez-vous en Valais, à Nendaz, en attendant de reprendre la saison à Altenmarkt, en Autriche, le 16 décembre.

L'Américaine Tamara McKinney, gagnante de la Coupe du monde 1983, a enlevé le premier des deux slaloms FIS à Nendaz, battant la Suissesse

Christine Von Grünigen, qui fut encore leader après la première manche, par le plus infime des écarts, un centième.

L'équipe de Suisse était là en force. Ne manquant à l'appel que Vreni Schneider. Le deuxième slalom a lieu ce matin.

Slalom féminin FIS, à Nendaz: 1. Tamara McKinney (EU) 85''22; 2. Christine Von Grünigen (S) à 0''01; 3. Brigitte Gadiet (S) à 0''29; 4. Corinne Schmidhauser (S) à 0''48. - Puis: 10. Brigitte Oertli (S) à 3''00. (si)

SKI DE FOND

Saison lancée

Sandoz gagne la nocturne de La Puce

Cette course nocturne de ski de fond, qui s'est déroulée hier soir sur une piste qualifiée d'excellente, a vu la participation de quelque 40 concurrents. La boucle était à parcourir cinq fois.

Les organisateurs espèrent avoir ainsi lancé la saison et une participation élargie est souhaitée lors de la prochaine course, qui aura lieu vendredi à La Vue-des-Alpes.

RÉSULTATS

7 km messieurs: 1. Daniel Sandoz (La Chaux-de-Fonds) 16'16"; 2. Vincent Feuz (La Brévine) 17'30"; 3. Claudy Rosat (La Brévine) 17'31"; 4. Harald Kempf (Mont-Soleil) 17'58"; 5. Marco Frésard (Saignelégier) 18'02". (40 coureurs en seniors).

Dames: 1. Sabine Frutsch (Mont-Soleil) 22'42"; 2. Florence Marchon (Saignelégier) 23'43". (2 participantes). (ld)



Tout s'est déroulé dans une excellente ambiance, faite des retrouvailles de la première course au calendrier, dans laquelle les participants ayant bénéficié d'un stage dans le nord ont fait preuve d'une bonne forme. Tout comme Daniel Sandoz d'ailleurs.

SKI ACROBATIQUE

Encore des idéalistes Moyens limités en ski acrobatique

Pour pratiquer le ski acrobatique, il faut toujours être un brin idéaliste. Malgré le succès rencontré par les épreuves de démonstration aux Jeux d'hiver de Calgary, les moyens financiers sont toujours très limités au sein de la Fédération suisse de ski acrobatique.

Ainsi, les entraîneurs Andy Gurtner (ballet), Sandro Wirth (saut), et Bele Duss (bosses) sont soldés par les athlètes.

Le cadre de ballet est formé par Conny Kissling et Heini Baumgartner; celui des bosses par le Vaudois Bernard Brandt, le Valaisan Jürg Biner, le Bernois Petsch Moser, ainsi que Conny Kissling. En saut, ces mêmes athlètes sont complétés par le Soleurois Michel Roth et le Zurichoïse Andy Schönbachler.

La polyvalence fait place peu à peu à la spécialisation. Conny

Kissling, gagnante de la Coupe du monde du combiné, était aussi troisième en ballet, septième en bosses et treizième en saut; mais est bientôt l'ultime spécimen des skieurs à savoir tout faire.

Le point d'orgue de la saison sera constitué par les championnats du monde de Hindelang-Oberjoch (RFA) du 27 février au 5 mars.

Onze épreuves de Coupe du monde - dont quatre outre-Atlantique - sont inscrites au programme. Aucune de ces épreuves ne se déroulera en Suisse.

Mais pour les amateurs, on leur en signale à Tignes, où la Coupe du monde sera déclarée ouverte du 9 au 11 décembre; La Plagne (du 16 au 18 décembre); après l'étape canado-américaine, La Clusaz (du 9 au 11 février).

TENNIS

Hierarchie mondiale bousculée

L'URSS et le Canada surprennent en Coupe de la Fédération

A Melbourne, l'URSS et le Canada sont venus perturber la hiérarchie mondiale féminine, lors des quarts de finale de la Coupe de la Fédération.

Les Soviétiques, têtes de série No 1, ont atteint les demi-finales pour la première fois depuis neuf ans, en battant difficilement les jeunes Espagnoles Conchita Martínez et Arantxa Sanchez (2-1).

Pour leur part, les Canadiennes (No 8) ont pris le meilleur sur la Suède, et se retrouvent seules non-Européennes en demi-finales, avec l'URSS, la RFA, détentrice du trophée, et la Tchécoslovaquie.

● CANADA (8) - SUÈDE 3-0

Jill Hetherington - Maria Strandlund 6-3 7-6 (9-7); Helen Kelesi - Caterina Lundqvist 6-4 6-4. - Kelesi et Hetherington - Lundqvist et Maria Lindström 6-3 6-0.

● TCHÉCOSLOVAQUIE (4) - DANEMARK 3-0

Radka Zrubakova - Karin Piaszek 6-1 6-2; Helena Sukova - Tine Scheuer-Larsen 6-4 6-4. - Jana Novosta et Jana Pospilova - Scheuer-Larsen et Henriette Nielsen 6-3 6-2.

Poule de consolation, quarts de finale: Grande-Bretagne - Taïwan 3-0, Hollande - Yougoslavie 3-0, Belgique - Corée du Sud 2-1, Brésil - Israël 3-0. (si)



La Canadienne Helen Kelesi jubile, après sa victoire contre Caterina Lundqvist. (AP)

Premiers qualifiés Masters de double à Londres

En battant les Sud-Africains Pieter Aldrich - Dannie Visser, la paire suédo-australienne Anders Jarryd - John Fitzgerald s'est qualifiée pour les demi-finales du Masters de double, qui se déroule au Royal Albert Hall, à Londres.

Jarryd et Fitzgerald ne disputent que leur cinquième tournoi ensemble. Fitzgerald (28 ans ce mois-ci) a pris la place de Stefan Edberg, qui avait contribué à deux victoires au Masters, en 1985 et 1986, avec Jarryd. Avec Jarryd, Fitzgerald fut, cette saison, vainqueur à Key Biscanes, finaliste à Wimbledon et à Roland-Garros. A Londres, ils sont têtes de série numéro 2 derrière les Américains Flach - Seguso, eux, virtuellement éliminés.

Ils seront accompagnés, dans leur groupe bleu, par une paire américaine qui, elle, alors, joue ensemble depuis l'âge de juniors: Rick Leach - Jim Pugh. Ces deux-ci ont battu Marty Davis - Brad Drewett (EU-Aus).

Groupe bleu: Anders Jarryd - John Fitzgerald (Su-Aus/2) battent Pieter Aldrich - Dannie Visser (Afs) 6-4 6-4 6-7 (8-10) 6-3; Jim Pugh - Rick Leach (EU/3) battent Brad Drewett - Marty Davis (Aus-EU/7) 6-4 6-4 6-7 (2-7) 6-1.

Groupe rouge: Sergio Casal - Emilio Sanchez (Esp/4) battent Kelly Evernden - Johan Kriek (NZ-EU/8) 4-6 6-4 7-6 (7-5) 6-3. (si)

Tracy revient

L'Américaine Tracy Austin (25 ans), deux fois victorieuse de l'US Open avant d'arrêter le tennis pour raison de santé, disputera son premier simple depuis 1983 au cours du week-end, dans un tournoi par invitation à Haverford. Elle affrontera sa compatriote Kathy Rinaldi au premier tour. Jusqu'ici, Tracy Austin n'avait disputé que des doubles. (si)

Gagner à tout prix

Déplacement important pour les basketteuses chaux-de-fonnières

Le match de ce samedi contre Bernex constitue une échéance à ne pas manquer pour les basketteuses chaux-de-fonnières. Il est capital qu'elles se reprennent pour la suite du championnat. Ceci d'autant plus que l'équipe genevoise fait partie de celles qui sont à la portée de la phalange du BBCC. En ce début de deuxième tour, il est nécessaire de réussir une bonne performance sans quoi le doute pourrait s'installer.

C'est une équipe au grand complet qui se déplacera dans la banlieue genevoise. C'est pourquoi pour la responsable chaux-de-fonnière, Isabelle Persoz, il faut gagner à tout prix et ce malgré la longueur du déplacement, déclare-t-elle.

RETROUVER LA CONFIANCE

Il est vrai qu'au vu du match aller, la victoire devrait logiquement revenir aux Chaux-de-Fonnières. Mais ces derniers temps l'équipe semble être dans une période de flottement, explique Isabelle Persoz. Les deux défaites concédées lors de nos deux derniers matches ont quelque peu entamé notre moral. Sur-tout celle face à Arlesheim où nous aurions dû nous imposer. Contre Birsfelden il nous était impossible de les battre, mais l'ampleur de la défaite n'aurait pas dû dépasser les 20 points.

Tout semble donc être une question de confiance, car sur la valeur intrinsèque des équipes les Chaux-de-Fonnières sont largement favorites. Il nous faudra retrouver toute notre efficacité

offensive et tout sera alors plus facile pour nous, conclut la responsable de l'équipe. C'est tout le mal que l'on souhaite aux filles du BBCC.

MESSIEURS: UNE VICTOIRE?

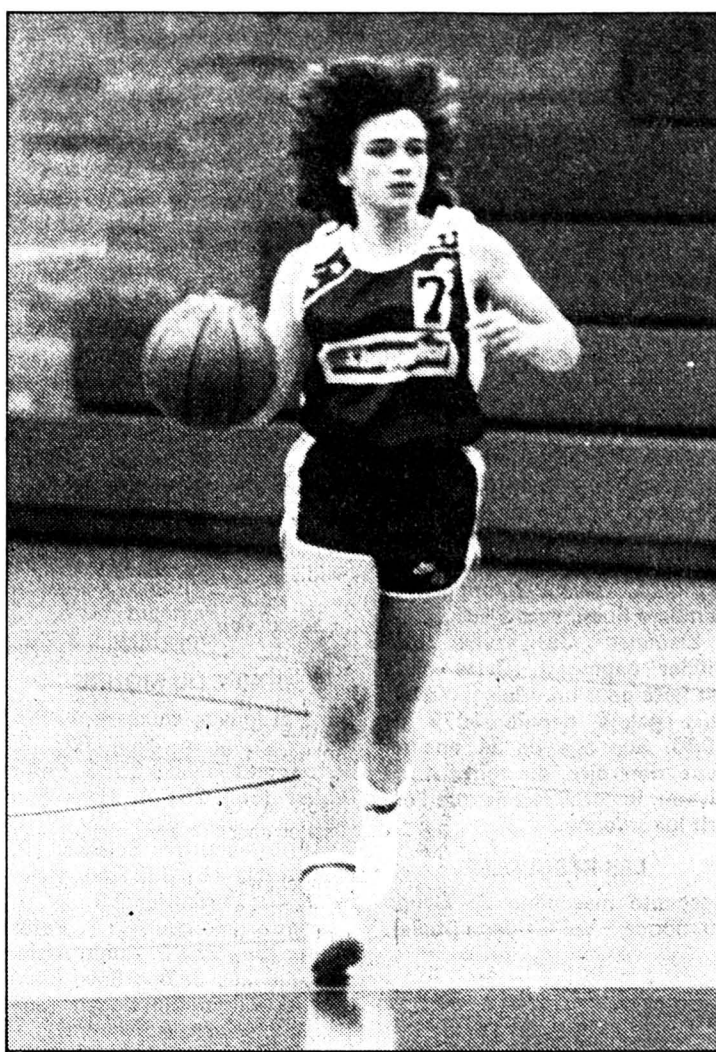
Du côté des messieurs, Union Neuchâtel aura l'occasion de racheter l'échec de samedi dernier à Lugano. L'équipe de Gregg recevra Vevey, qui n'est guère qu'à quatre encablures d'elle. Méfiance...

Les garçons du BBCC recevront, eux, Frauenfeld. Face à une équipe qui totalise quatre points, et qui les talonne au classement, les Chaux-de-Fonnières se doivent de l'emporter.

AU PROGRAMME SAMEDI

DAMES. LNA (10^e journée): Bernex - La Chaux-de-Fonds (Vailly, 17 h 15).

MESSIEURS. LNB (10^e journée): Union Neuchâtel - Vevey (Pierre-à-Mazel, 15 h 30). **Première ligue (11^e journée), Groupe centre:** La Chaux-de-Fonds - Frauenfeld (Pavillon des sports, 17 h). J. C. - R. T.



Fabienne Schmied et ses coéquipières ont une bonne occasion de retrouver leur moral. (Schneider-a)

► VOLLEYBALL

Attention: danger!

Colombier se rend à Bâle en LNA

Colombier parviendra-t-il — enfin... — à gagner son premier match de ligue nationale A cette saison? La question ne manque pas de pertinence. Et le déplacement que l'équipe de Kurt Oberer entreprend ce samedi ne s'annonce pas facile.

Uni Bâle fait pourtant partie des équipes à battre pour Colombier. Avec six points récoltés en neuf rencontres, les Bâlois occupent le cinquième rang.

Les joueurs ont la ferme intention de gagner, précise Kurt Oberer. Le moral est bon, et il faudra bien que la roue tourne un jour. Inquiet, l'entraîneur des Neuchâtelois? Un petit peu quand même. Tant le comité que le public attendent un premier succès. Et ce dernier a tendance à se faire attendre.

Trois joueurs étaient légèrement diminués cette semaine (grippe tenace). Je n'ai par conséquent pas encore décidé quels seront les joueurs qui commenceront la partie. Mais j'espère en tout cas ne pas revenir de Bâle les mains vides.

Le déclin se produirait-il enfin?

VIELLE CONNAISSANCE

En Ligue nationale B, tandis que, côté masculin, TGV-87 se rendra à Lausanne pour y affronter le LUC, qui totalise le même nombre de points que lui, une ambiance particulière animera la rencontre féminine entre Colombier et Leysin.

En effet, sur le banc des visiteuses, on reconnaîtra le Hollandais Hans Bekkens, qui a dirigé les Colombines deux saisons, cou-

ronnant son travail par une ascension en LNB.

Les joueuses de Cl. Miville se sont améliorées depuis leur ascension, ajoutant des «petits plus» à leur système tout en gardant le fond de jeu de l'an passé. Suffiront-ils à faire pencher la balance en leur faveur? Réponse samedi sur le terrain!

CAPITAL POUR LE VBCC

Match capital pour le VBC La Chaux-de-Fonds. En effet, pour leur ultime match à domicile avant la pause de Noël, les volleyeurs locaux reçoivent l'équipe de Guin.

Cette formation est actuellement placée en cinquième position, mais à seulement deux petits points des Chaux-de-Fonnières, seconds. C'est dire l'importance d'une victoire. Une belle empoignée en perspective.

AU PROGRAMME SAMEDI

MESSIEURS. LNA (10^e journée): Uni Bâle - Colombier (Saint-Jacques, 17 h). **LNB (8^e journée):** Lausanne UC - TGV-87 (Dorigny, 16 h). **Première ligue (8^e journée), Groupe A:** La Chaux-de-Fonds - Guin (Pavillon des sports, 20 h). **Groupe B:** Köniz - Le Noirmont (Lerbermatt, 14 h).

DAMES. LNB (8^e journée): Berthoud - Neuchâtel Sports (Schützenmatt, 15 h 30). **Colombier - Leysin (Planeyse, 16 h). Première ligue (8^e journée), Groupe B:** Bienne - TGV-87 (Gymnase, 16 h). Köniz - Le Noirmont (Lerbermatt, 16 h).

R. T. - CLAPKI - F. B.

► CURLING

Suissesses en perte

L'équipe féminine éliminée au CM de Perth

Battue par l'Ecosse par 7-6, l'équipe de Suisse ne participera pas à la finale du championnat du monde féminin, à Perth. La formation de Berne-Eggghölzli, dirigée par Christina Lestander-Wirz a résisté aux Ecossoises jusqu'au tout dernier end.

Tout avait pourtant fort bien débuté pour les Suissesses, qui menaient d'entrée 3-0. Au 5^e end, l'avance était maintenue (5-2). C'est alors que les Ecossoises se sont mises à jouer d'une façon qui, selon les experts, aurait même mis en difficulté les meilleures équipes masculines.

Les Suissesses, sur la défensive, se sont battues comme des diabesses, avant de rendre les armes au dernier end.

Après Berne-Eggghölzli, chez les dames, Dübendorf, chez les messieurs, s'est également qualifié pour les demi-finales des championnats d'Europe, à Perth, en Ecosse. L'équipe suisse dirigée

par le skip Bernhard Attinger a battu, dans la rencontre décisive, le Danemark par 8-5. La décision n'est intervenue qu'au cours de l'avant-dernier end, lorsque la Suisse creusa l'écart de 6-5 à 8-5.

En demi-finale, l'équipe des frères Attinger affrontera les Norvégiens d'Eigil Ramsfjell, grands favoris côté masculin. Ramsfjell avait conquis le titre l'an dernier, à Lausanne, et fut également vainqueur du tournoi de démonstration aux Jeux olympiques de Calgary.

Championnats du monde, à Perth (Eco).

Dames, 8^e tour: Danemark - RFA 7-6. Ecosse - Norvège 6-3. **Finale pour la 7^e place:** Hollande - Angleterre 14-11. **Demi-finale:** Ecosse - Suisse 7-6.

Messieurs, 8^e tour: Suisse - Danemark 8-5. **Finale pour la 7^e place:** RFA - Italie 5-2. **9^e place:** Autriche - Angleterre 9-8. (si)

► HANDBALL

Sans espoir?

Les huitièmes de finale chez les messieurs, et le tour préliminaire, chez les dames, signifient-ils déjà la fin des espoirs des clubs suisses de handball engagés dans les différentes Coupes d'Europe ce week-end?

Amicitia Zurich aura affaire, en Coupe des champions, à des Islandais. En handball, l'Islande fait partie des nations nanties. Défensivement, ce sont les Nordiques qui donnent le ton.

Pfadi Winterthour, en Coupe des Coupes, se frottera au deuxième du championnat de Hongrie, vice-champion du monde et quatrième aux JO, Bramac Veszprem. En Coupe IHF, St-Otmar en découdra avec les Roumains de Timisoara. La Roumanie, elle

aussi, fait encore partie de la «crème» du handball européen.

MESSIEURS

Huitièmes de finale, Coupe d'Europe des clubs champions: Amicitia Zurich - Valur Reykjavik (Isl).

Coupe des vainqueurs de Coupe: Bramac Veszprem (Hon) - Pfadi Winterthour.

Coupe IHF: Politehnica Timisoara (Rou) - St-Otmar Saint-Gall.

DAMES

Tour préliminaire, Coupe des clubs champions: Brühl Saint-Gall - Cassano Magnago (It).

Coupe des vainqueurs de Coupe: ATV Bâle-Ville - TJ Gottwaldov (Tch). (si)

► LE SPORT EN BREF



Boxe

Lawal qui rit

Le Danois Racheed Lawal (23 ans) a conquis le titre de champion d'Europe des super-plume en battant son compatriote Lars Lund Jensen, détenteur de la couronne, par k.-o. au 12^e round à Copenhague.



Descente

Deux descentes à Garmisch

Les 6 et 8 janvier 1989, se dérouleront deux descentes masculines de Coupe du monde à Garmisch-Partenkirchen, en RFA. L'une était normalement agendée au programme, l'autre est celle renvoyée à Val-d'Isère.

● mini-annonces

CHATONS PERSANS, un mâle blanc et une femelle bleu tabby. 165908
☎ 032/93 22 24

UN SAXOPHONE Alto Selmer Super Action 2 avec 1 coffre et 1 stand. Téléphoner heures repas au 039/23 11 61. 19584

PIANO SCHMIDT FLOHR brun, très bon état. ☎ 039/31 45 84. 60889

● à acheter

TIMBRES-POSTE. Avant de vendre vos précieuses collections, demandez une offre du spécialiste. Strohmeier ☎ 038/25 15 04. 11140

NICHE pour chien moyen. 19583
☎ 039/28 45 74

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues

● offres d'emploi

On cherche

dessinateurs en génie civil

ayant de l'initiative, pour s'occuper de manière indépendante d'intéressants projets dans les domaines de la construction et du génie civil.

Lieu de travail: Chiètres ou Morat.

Place de travail bilingue.

Conditions d'engagement intéressantes.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Veuillez vous adresser à:

Bureau d'ingénieurs
RUDOLF SCHWAB SA

3280 MORAT - ☎ 037/71 41 32

080710

En toute saison, L'IMPARTIAL
votre source d'informations

aide mécanicien

Nous recherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

pour préparation et surveillance de centres d'usinage et d'unité de robot.

Travail en équipe possible.

Salaire selon capacités.

Ecrire sous chiffres 06-125807 à Publicitas, case postale 255, 2610 Saint-Imier.

125807

● immobilier

A remettre au centre de la ville de Bienne au 1^{er} mai 1989

restaurant

Salle à manger et salles pour sociétés jusqu'à 200 places.



Loyer modéré et conditions de reprise avantageuses.

Certificat de capacité exigé. Offres à M. Claude Gautier, rue des Bains 36, 2503 Bienne. ☎ 032/22 33 95

084989

De l'importance de «la der»

NE Xamax attend Lucerne pour le baisser de rideau de LNA

Important, le dernier rendez-vous de l'année de Neuchâtel Xamax. Et cela, dans l'optique de l'écart qui séparera les Neuchâtelois des leaders au printemps prochain. Si Xamax, dimanche dernier, s'est assuré de prendre part au tour final pour le titre, ce samedi (coup d'envoi à 17 h 30), il aura l'occasion de se rapprocher de la tête du classement. Et la première place est pour l'instant occupée par... Lucerne. Le hasard fait parfois bien les choses.

La confrontation de ce samedi prend des allures de véritable sommet. Xamax, actuellement, compte cinq points de retard sur Lucerne. Il suffit donc que Neuchâtel Xamax ne perde pas pour que la différence, compte tenu de la division des points, se réduise à deux unités.

Il est ainsi aisé de mesurer l'importance de ce dernier rendez-vous de l'année.

«LEI» DE RETOUR?

Neuchâtel Xamax se présentera ainsi à La Maladière animé d'une

motivation pour le moins particulière. En principe, Gilbert Gress reconduira la même formation que celle qui s'est imposée à Lausanne. En principe, car il est possible que Robert Lei-Ravello débute la partie.

Je ne me déciderai que samedi matin, commentait Gress à ce sujet. Je n'ai de toute manière pas encore décidé qui ferait les frais de l'éventuel retour de Lei-Ravello. Les absents certains auront donc pour noms Urban, Ryf, Zwicker et Suter.

Concernant ces derniers, Gress se veut optimiste: Tous, Urban y-compris, devraient être remis pour le tour final. Un tour final que Xamax pourrait aborder en position de force.

MOHR AUX TROUSSES

Mais attention: Lucerne ne se présentera pas à La Maladière en victime expiatoire. Car les joueurs de Friedl Rausch voudront à tout prix faire en sorte que l'écart ne s'amenuise pas trop.

Et Lucerne, cette année, a prouvé à plus d'une reprise qu'il avait les moyens de ses ambitions. L'équipe de Suisse centrale n'a plus perdu depuis le 23 octobre (0-3 à Sion). Et puis, elle a souvent su faire jeu égal, voire davantage, avec Xamax à La Maladière.

Rausch pourra compter sur la totalité de son contingent, Burri et Mohr (absents lors de la dernière ronde) ayant récupéré. Un danger, que ce Jürgen Mohr. Assurément vivant, il sera à surveiller de très près. Au même titre que Grettsson et Nadig, auteurs de six réussites chacun cette saison.

Neuchâtel Xamax, pour s'imposer, devra se montrer particulièrement vigilant. Mais la perspective de réduire l'écart qui le sépare de l'actuel leader se suffit à elle-même pour que les Neuchâtelois fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour ne pas perdre.

Et si, contrairement à l'année passée, la trop fameuse division des points jouait en faveur du champion en titre?...

Renaud TSCHOUMY



Robert Lei-Ravello: une éventuelle rentrée pour le dernier match de l'année.

(Lafargue - a)

Au programme

Ligue nationale A

Samedi	
NE Xamax - Lucerne	17.30
Dimanche	
Bellinzona - Aarau	14.30
Grasshopper - Saint-Gall	14.30
Servette - Lausanne	14.30
Sion - Young Boys	14.30
Wettingen - Lugano	14.30

Ligue nationale B

GROUPE EST	
Dimanche	
Chiasso - Baden	14.30
Emmenbrücke - Bâle	14.30
Glaris - Locarno	14.30
Old Boys - Coire	14.30
Schaffhouse - Zurich	14.30
Winterthur - Zoug	14.30

GROUPE OUEST

Samedi	
Renens - Chênois	14.30
Carouge - Granges	14.30
Montreux - Martigny	14.30

Dimanche

Bienne - Urania GE	14.30
Bulle - La Chx-de-Fds	14.30
Yverdon - Malley	14.30

Première ligue

GROUPE 2

Samedi	
Munsingen - Köniz	14.30
Dimanche	
Breitenbach - Le Locle	14.30
Laufon - Thoune	14.30
Moutier - Boudry	14.30
Rapid - Delémont	14.30

Pour dimanche?

Le Locle en déplacement à Breitenbach

La rencontre Breitenbach - Le Locle qui s'inscrit dans le championnat de première ligue de football, déjà renvoyée une première fois, pourrait bien avoir lieu ce prochain dimanche pour autant encore une fois que les conditions météorologiques le permettent.

Cependant, le bon déroulement de ce match semble à nouveau très fortement compromis, car il a également neigé dans la journée d'hier en terre soleuroise. A croire

que le ciel s'acharne en déversant sur les stades de la région tout ce que peuvent contenir ses nuages; mais... c'est la saison!

Et d'aucuns seraient en droit de se demander pour quelles raisons les dirigeants s'acharnent eux aussi à programmer des manifestations sportives de ce type en période hivernale. Laissons une fois les saisons se passer normalement et... au bon moment! (paf)

Depireux limogé

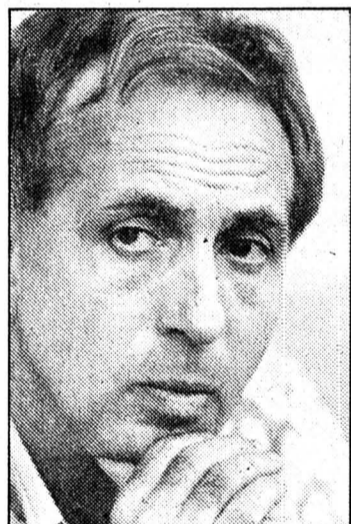
Quand on parle trop...

L'AC Bellinzona se sépare de son entraîneur Henri Depireux (45 ans). Accusé d'avoir porté tort au renom du club par des déclarations inconsidérées à un quotidien zurichois, le techni-

icien belge est limogé avec effet immédiat.

En novembre 1987, il avait remplacé Peter Pazmandy. Sous sa direction, l'équipe tessinoise assurait sa place en LNA lors du tour de promotion/relegation à l'issue de la saison 1987-88. Mieux encore: elle tenait un rôle en vue cet automne dans la première phase du championnat 1988-89 en se hissant au troisième rang.

Ce dénouement assez surprenant a pour cause essentielle une incompatibilité d'humeur patente entre Henri Depireux et son président, Carlo Delco. (si)



Henri Depireux: un limogage surprenant... (AP)

Dur!

Coupe de RFA

Huitièmes de finale: Werder Brême - Fortuna Cologne (2e div.) 3-1 (1-1 1-1) ap. prol. SV Wehen (amateurs) - Kaiserslautern 2-3. (si)

COURSE À PIED

Prêt à partir

Départ officiel du Paris - Gao - Dakar

Aujourd'hui, à 14 heures sur la place des Halles de Neuchâtel, l'équipe neuchâteloise participant à la plus grande course du monde, le Paris - Gao - Dakar organise une fête à l'occasion de son départ officiel.

faire «une aventure à dimension humaine», il faut tout de même en assurer l'encadrement et l'infrastructure.

A une semaine du vrai départ, fixé samedi prochain à 13 heures sous la Tour Eiffel, les douze membres de cette équipe mettent au point les derniers préparatifs de leur course. Ils offriront donc une fête à tous ceux qui viendront les encourager et les aider à partir en achetant les «kilomètres soutiens». Cette action a pour but de financer en partie les frais que la participation à une telle course suppose. Même si le but des coureurs et des organisateurs est d'en

Toute l'équipe aura besoin de ce précieux soutien avant de se lancer dans cette épreuve longue de 8000 kilomètres les menant à travers la France, l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, le Mali et le Sénégal. La plupart des coureurs venant du canton, on souhaite que leur départ soit fêté chaleureusement. (jc)

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL
Stade de La Maladière
Samedi 10 déc. 1988
à 17 h 30

NE XAMAX
LUCERNE

Match de championnat
Location d'avance:
Magasin MP La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du club.

Transport public gratuit
jusqu'au stade pour les
membres et détenteurs de
billets.

Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135



Romain Crevoisier aura certainement beaucoup de travail demain après-midi à Bulle. (Henry-a)

Préparer l'avenir

Le FCC en déplacement à Bulle

C'est demain à 14 h 30 que le FC Chaux-de-Fonds devrait mettre un point final à la première phase de ce championnat. Même si l'enjeu de la rencontre contre Bulle ne revêt plus aucune importance, les joueurs et l'entraîneur chaux-de-fonniers ne comptent pas en faire un match de liquidation. Il s'agira surtout de préparer l'avenir.

Du côté de La Charrière, on a déjà commencé à préparer l'avenir. Il semblerait que de nouveaux transferts vont être réalisés et que des changements interviendront d'ici la semaine prochaine. On sait déjà que le retour de Philippe Huot dans les rangs du FCC est presque certain. Et l'arrivée d'autres joueurs semble imminente.

En fait, l'heure et l'endroit de cette confrontation ne sont pas encore fixés. Les aléas du climat ne permettent pas encore de dire si ce match aura lieu. La décision devrait tomber à 11 heures 30 ce matin.

On saura alors aussi sur quel terrain le FC Bulle accueillera la jeune phalange chaux-de-fonniers.

Dans l'immédiat le match contre Bulle servira à l'entraîneur Toni Chianducci d'expérience pour l'avenir. Il nous permettra, dit-il, de faire jouer les jeunes joueurs du club, qui pourront ainsi s'aguerrir un peu plus. Le FCC ira donc en Gruyère dans le but de bien faire et avec un esprit conquérant, souligne le mentor chaux-de-fonnier.

Malgré les absences de Fabrice Maranesi (blessure à un genou), Alain Renzi, Michael Birkedal (tous deux au repos), celle de Lau-

rent Jaccard (?) et José-Luis Guede (suspendu), Toni Chianducci, qui enregistre le retour de Gustavo Castro (suspendu contre Renens), compte montré que l'équipe est motivée et veut bien faire. Il reste à espérer que les joueurs sauront faire oublier leur déconvenue contre Bulle au match allé (défaite pas 6 à 1). Mais ce sera difficile contre les Fribourgeois désireux de finir en beauté cette première partie de championnat.

J. C.

LE SPORT EN BREF

Football

Limogeage en RDA

L'entraîneur national est-allemand Bernard Stange n'a pas survécu à la défaite de la RDA contre la Turquie en éliminatoire de la Coupe du monde. Il a été limogé avec effet immédiat en compagnie de son assistant, Harald Irmischer. Le chef de l'Association des entraîneurs, Manfred Zapf, a été désigné pour lui succéder.

Roger Wehrli: contrat prolongé

Roger Wehrli (32 ans) achèvera, selon toute vraisemblance, sa carrière de footballeur dans les rangs du FC Lucerne. L'Argovien vient de signer un contrat à durée indéterminée, en prorogation de l'engagement qui s'achève à la fin de la présente saison. Wehrli, ex-joueur de Suhr, Baden, Winterthur et Grasshoppers, a rejoint Lucerne en 1985. L'avenant au contrat prévoit que le libéro jouera tant que son état de santé et de forme le lui permettra. Il est prévu, en outre, qu'au terme de sa carrière active, Roger Wehrli soit occupé dans d'autres tâches au sein du FC Lucerne.

Départ de l'entraîneur à Central Fribourg

Dernier au classement du groupe 1 de la 1ère Ligue, Central Fribourg est à la recherche d'un nouvel entraîneur. Depuis le début de la saison, l'équipe a déjà été dirigée par quatre techniciens différents.

**Ski alpin:
la fine
de «Pitsch»**

Page 13

**Football:
la «der»
de l'année**

Page 15

Après un départ douteux Copie conforme pour le HCC en première ligue

● **STAR LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-7**
(4-2 0-2 0-3)

Les rencontres se suivent et se ressemblent pour le HC La Chaux-de-Fonds. Une fois encore, l'équipe de Jean Trottier a connu un début de match négatif avant de se reprendre et de s'imposer après avoir connu les pires difficultés. La victoire des Chaux-de-Fonniens est cependant méritée. Elle est le fruit d'une réaction salutaire et collective, venue dès l'abord de la période intermédiaire.

Décontenancés par la furia des Lausannois, qui abordèrent le match avec un cœur gros comme ça, Mouche et ses coéquipiers ont su réagir à temps. L'équipe de Francis Reinhard, après avoir tout donné, s'est inclinée pour avoir manqué de force et de lucidité, alors que les Chaux-de-Fonniens, soudain retrouvés, faisaient mieux circuler le puck et retrouvaient leurs esprits.

PÉTILLANT

On n'a pas attendu longtemps hier soir, à Montchoisi, avant d'entrer dans le vif du sujet. Une petite minute et Chamot, lancé en rupture sur le flanc gauche, pre-

naît la défense chaux-de-fonnière de vitesse, éliminant élégamment Luthi et ouvrant la marque. Le HCC, mené d'entrée de cause, sur une patinoire adverse, rien de bien surprenant à cela. Question d'habitude.

Mais on n'allait pas en rester là. Les Chaux-de-Fonniens de Jean Trottier parvenaient à renverser la situation cinq minutes plus tard. Mais déjà Luthi avait éclairci deux situations délicates devant des Vaudois diablement habiles dans l'art du contre.

Avant que Stehlin et Rohrbach ne parviennent à tromper la vigilance d'Ametz-Droz, Siegrist avait sauvé aussi un puck chaud sur la

ligne de ses buts. C'est assez dire si les Lausannois de l'entraîneur Francis Reinhard étaient bien décidés à faire preuve d'irrespect face à l'actuel leader du groupe 3 de première ligue.

LAUSANNE
Georges KURTH

Les défenses manquant singulièrement de précision, celle des visiteurs en particulier, la fête de tirs devait se poursuivre, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

SANS COMPLEXE

Star Lausanne, durant un premier tiers enlevé sur un rythme élevé, devait se montrer bien inspiré. Appliquant un fore-checking très efficace, procédant avec rigueur à un marquage défensif serré devant leur gardien Ametz-Droz, les gars de Francis Reinhard devaient le plus logiquement du monde prendre la mesure d'un HCC fébrile et refroidi par les cinglantes répliques adverses.

Après neuf minutes de jeu, les Lausannois avaient repris le commandement. Et une minute avant la première pause, ils gagnaient un ultime engagement et Ametz-Droz trompait une nouvelle fois Luthi.

DU COEUR

Sermonnés par leur entraîneur, les Chaux-de-Fonniens revinrent transformés pour affronter la suite de la partie. Bergamo mit à profit un renvoi d'Ametz-Droz pour resserer la marque. Dès lors, la domination territoriale du HCC se fit plus concrète.

Parti en rupture, sur une belle passe en profondeur de Fuchs, Mouche se vit crocheter par un défenseur lausannois. Le penalty, justement dicté par l'arbitre Lischer, lui permit de remettre les équipes à égalité. Dès lors, La Chaux-de-Fonds retrouva définitivement calme et précision. Les responsabilités furent mieux prises, les postes plus judicieusement occupés.

Attaquant la dernière ligne droite avec une farouche détermination, les visiteurs se virent encore annuler un but avant de pouvoir établir concrètement la différence. En supériorité numérique, Fuchs s'offrit le but pour le 4 à 5 de l'espoir. Six minutes plus tard, Tschanz obtenait la sixième réussite pour ses couleurs, après un slalom de la meilleure veine dans la défense adverse.

Le HCC contrôlait désormais la situation et la tactique de prudence adoptée par Jean Trottier, qui avait demandé à l'un de ses attaquants de venir boucler le couloir à chaque contre adverse, s'avérait payante. Les Lausannois éprouvaient infiniment plus de mal à sortir de leur zone défensive, alors que les attaques se faisaient plus nombreuses contre la cage d'Ametz-Droz.

Peu avant la sirène, Mouche, servi sur un plateau par Niederhäuser, scella le score final, comme à la parade. Le HCC avait aussi retrouvé en l'occurrence son efficacité dans le jeu de puissance.

Patinoire de Montchoisi: 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Lischer, Waldler, Muller.

Buts: 1' Chamot (Scheurer) 1-0; 5' Stehlin (Naef) 1-1; 6' Rohrbach (Mouche) 1-2; 8' Circelli (Amstutz) 2-2; 9' Saladin (Pin) 3-2; 19' Amstutz (Pin) 4-2; 22' Bergamo (Dubois) 4-3; 32' Mouche (penalty) 4-4; 45' Fuchs 4-5 (HCC à 5 contre 4); 51' Tschanz 4-6; 60' Mouche (Niederhäuser - HCC à 5 contre 4) 4-7.

Pénalités: 3 x 2' contre Star Lausanne + 10' contre Scheurer; 1 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

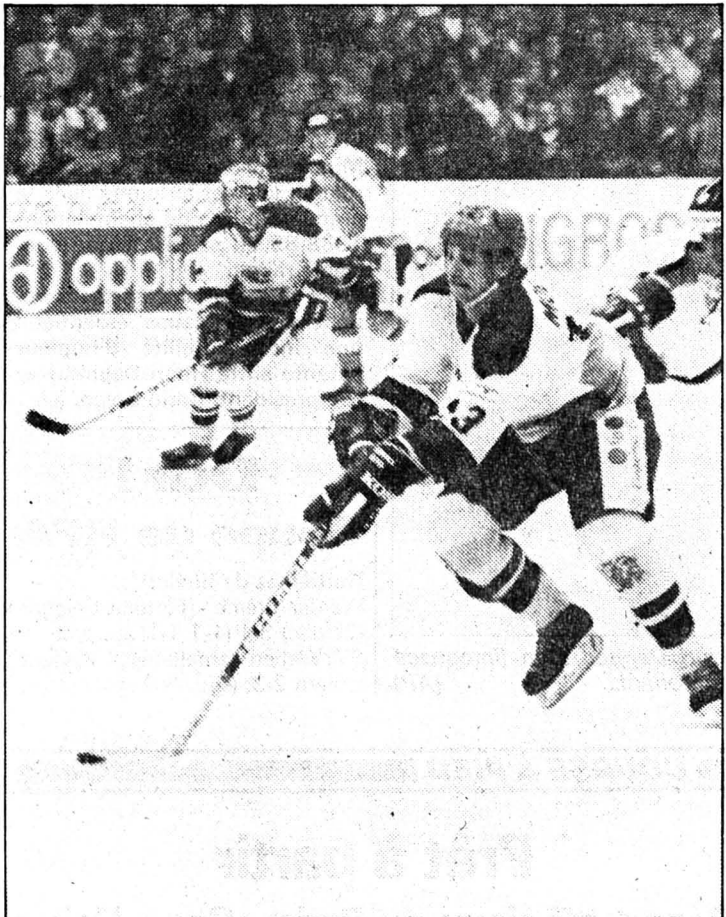
Star Lausanne: Ametz-Droz; Zuger, Circelli; Schlatter, Amstutz, Pin; Saladin, Curhod; Chamot, Pasquini, Scheurer; Scheoni, Valotton, Hirschy; Sklentzas, Brenn.

La Chaux-de-Fonds: Luthi; Dubois, Goumaz; Rohrbach, Bergamo, Niederhäuser; Siegrist, J.-D. Vuille; Mouche, Tschanz, Fuchs; F. Vuille, Raess; Naef, Stehlin, Leuenberger.

Notes: Star sans O. RoCHAT, Randin et Baragano (blessés). La Chaux-de-Fonds sans Schmid (blessé). G. K.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	B	Pt
1. Chx-Fds	9	8	1	0	57-30	17
2. Viège	8	5	3	0	52-21	13
3. Lausanne	8	6	0	2	73-25	12
4. Neuchâtel	8	4	1	3	36-31	9
5. Villars	8	3	2	3	33-30	8
6. Champéry	8	3	2	3	32-32	8
7. Moutier	8	3	2	3	39-41	8
8. Yverdon	8	3	2	3	37-46	8
9. Star LS	9	2	2	5	26-41	6
10. S. Grund	8	1	2	5	24-56	4
11. Forward	8	1	1	6	28-66	3
12. Monthey	8	1	0	7	29-47	2



Philippe Mouche a réussi deux buts dont un sur penalty qui a remis le HCC sur le bon chemin. (Schneider-a)

Des raisons d'y croire Ajoie à Fribourg ce soir

Décidément, Ajoie n'est jamais aussi bon que quand on doute le plus de lui. Mardi contre Lugano, après trois énormes contre-performances, les Ajoiolots se sont permis de mener 3-0, à la fin du second tiers encore. Mais la tornade tessinoise s'est réveillée et Ajoie a plié.



Nicolas Jolidon (à gauche) retrouvera Jean-François Sauvè à Fribourg. (ASL-a)

Ajoie n'y pouvait rien. Et au-delà de la défaite, sans aucune gravité, il a pu reprendre confiance.

De cette rencontre, il faut garder deux souvenirs. La rentrée de Métivier d'abord. Il n'a rien perdu de son sens de l'improvisation et fut peut-être le déclic dans la tête de plusieurs.

Urs Lüthi est aussi apparu au grand jour. Pour une des toutes premières fois de l'année où Tyler lui faisait confiance, celui qui fut un des meilleurs compteurs, à Kloten en juniors élite, à marquer un but tout de sang-froid. Admirable.

Il y a donc sujets à satisfaire. Et cela sera nécessaire pour affronter un Gottéron moribond. Dans la situation des

deux équipes, il est inutile de s'étendre sur l'importance de l'enjeu. Mais la défaite fera assurément plus de mal à Fribourg qu'à Ajoie.

Une victoire de ces derniers serait par contre importante dans l'optique de la rencontre de mardi, à Porrentruy, contre Olten. (gham)

Au programme

LIGUE NATIONALE A		PREMIÈRE LIGUE	
Olten - Zoug	17.30	Groupe 3	
Bienne - Kloten	20.00	Moutier - Neuchâtel	17.45
Davos - Berne	20.00	Viège - Lausanne	20.00
Fribourg - Ajoie	20.00	Morges - Monthey	20.15
Ambri - Lugano	20.15	Villars - Yverdon	20.15
LIGUE NATIONALE B		DEUXIÈME LIGUE	
Bülach - GE Servette	17.30	Groupe 5	
Langnau - Rapperswil	20.00	Star Chx-Fds - St-Imier	20.00
Martigny - Sierre	20.00	Fleurier - Le Locle	20.15
Uzwil - Herisau	20.00	Allaine - Tramelan	20.15
Zürich - Coire	20.00		

Les athlètes se lèvent Propositions contre le dopage

La Commission des athlètes du CIO a proposé une série de mesures anti-dopage. Parmi celles-ci, on relève que les athlètes sont encouragés à se soumettre périodiquement et volontairement à des contrôles, dont les résultats seront rendus publics.

Les athlètes ont refusé, en revanche, de soutenir la proposition de Dick Pound (Canada), vice-président du CIO, d'exclure l'haltérophilie du programme des Jeux, jusqu'à ce que la fédération internationale de ce sport ait trouvé des mesures adéquates contre le dopage.

Rappelons que cinq haltérophiles avaient été disqualifiés à Séoul. En excluant un sportif, on exclut surtout des innocents, a estimé la Commission des athlètes.

Cette commission a pris note avec inquiétude des magouilles qui ont émaillé le tournoi olympique de boxe. Il est injuste de s'entraîner durement pour les JO et d'y voir ses efforts anéantis parce que des juges trichent. Trois juges de boxe ont été suspendus par le CIO et le cas de 12 autres est encore en instance d'examen. (si)

LE SPORT EN BREF

Golf

L'Australie prend la tête
Après la 2e journée de la Coupe du monde de golf, à Melbourne, l'Australie a pris la tête avec deux coups d'avance sur les Etats-Unis. Leader la veille, le Japon a rétrogradé au 3e rang. L'Australie doit sa première place au record du parcours établi par Roger McKay, qui a signé une carte de 63, soit 9 sous le par. La Suisse, encore 9e après la première journée, a rétrogradé au 22e rang.

Hockey sur glace

Rapperswil: John Ollson arrive
Rapperswil, antépénultième classé de LNB, a engagé un nouveau centre avant, le Canadien John Ollson (25 ans). Ollson, joueur du club finnois de Assat Pori, faisait partie de la sélection olympique canadienne.

Sport automobile

Le trophée Jim Clark
Le Trophée Jim Clark a été attribué au pilote autrichien Gerhard Berger (Ferrari) par le Conseil mondial de la FISA. La récompense, décernée à l'unanimité, est attribuée au pilote de F1 «ayant fait preuve au cours de la saison écoulée du plus grand talent, de valeur sportive, de self-contrôle, de courtoisie et de fair play à l'égard des autres pilotes et des officiels du championnat».

250.000 dollars d'amende pour Benetton-Ford

L'essence de la Benetton Ford du Belge Thierry Boutsen, analysée à l'issue du GP de Belgique, ayant dépassé la tolérance prévue par le règlement de la FISA, l'écurie a été déclassée et il lui a été infligé une amende de 250.000 dollars par le Conseil mondial de la FISA, réuni à Paris. Les points obtenus par les deux pilotes de l'écurie, Boutsen et l'Italien Alessandro Nannini, sont annulés.

Athlétisme

Markus Ryffel continue
Markus Ryffel, 34 ans, a décidé de poursuivre sa carrière jusqu'aux championnats d'Europe à Split, en 1990. Ce n'est qu'au printemps qu'il se décidera s'il veut axer sa saison sur la piste (10.000 m) ou la route (marathon).

Patinage artistique

Brian Boitano passe pro
Champion olympique et du monde, l'Américain Brian Boitano, 25 ans, va passer professionnel. Le Californien fera ses débuts le 16 décembre à Paris-Bercy, lors du «Challenge mondial», véritable championnat du monde professionnel. Scott Hamilton (EU), Robin Cousins (GB) et Toller Cranston (Can) seront ses adversaires les plus prestigieux.

La Chaux-de-Fonds	Pare-soleil de sécurité	19
Le Locle	Rêves projetés	20
Neuchâtel	Coke en stock	22
Jura bernois	Suze électrique	25
Jura	Burrus en justice	27

REGARD

L'Etat paye les frais...

Lundi, le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers a libéré l'épouse et la belle-sœur de Louis Lebet. Il a mis les frais à la charge de l'Etat. Va pour la libération. Mais les frais?

La justice pénale veut que les frais soient mis à la charge du condamné pas de la personne libérée. Un prévenu n'est pas forcément coupable.

Dans l'affaire Lebet, le grand maître, c'était P'tit-Louis. Son épouse et sa belle-sœur ne faisaient que signer les papiers qu'il leur présentait. Elles n'avaient pas le choix, ni la curiosité et encore moins la possibilité de vérifier qu'il s'agissait de faux documents.

Lundi, les frais de justice ne dépassaient pas quelques centaines de francs. Rien à voir avec les 80.000 francs réclamés à P'tit-Louis par la Cour d'assises.

Il arrive toutefois qu'une personne libérée doit payer les frais «si l'équité l'exige, si son comportement a donné lieu à une poursuite pénale ou a rendu l'instruction difficile», (article 90 du Code de procédure pénale neuchâtelois). Mais un tribunal qui libère tout en condamnant le prévenu à payer les frais de justice laisse planer un doute sur son innocence.

Ce fut le cas avec un avocat chaux-de-fonnier en février 1984. La Cour de cassation pénale lui donna raison. En lui adressant une facture de 580 francs malgré la libération qu'il venait de prononcer, le juge «se heurtait, notamment, au principe de la présomption d'innocence consacrée par la Convention européenne des droits de l'homme».

Quand l'Etat a engagé une poursuite pénale et que le prévenu est déclaré blanc comme neige, il est normal que l'Etat paye les frais. Certains de ses serveurs y vont parfois de leur bourse. Après un arrangement dans une affaire d'injures, le juge du Val-de-Travers avait sorti un billet de sa bourse car les parties n'arrivaient pas à s'entendre pour régler les frais...

Dès lors, on peut difficilement l'accuser de dilapider les deniers de l'Etat...

Jean-Jacques CHARRÈRE

L'adieu aux armes

Le divisionnaire Henri Butty prend sa retraite

Les intellectuels sous-représentés dans l'armée suisse! C'est avec cette mise en garde que le divisionnaire Henri Butty a pris congé, hier à Estavayer, des autorités civiles et militaires. Il prend sa retraite au terme d'une vie professionnelle de 40 ans sous l'uniforme. Nombreux sont les Neuchâtelois qui ont servi sous son commandement, dans les rangs de la division de campagne 2, puis de la zone territoriale 1.

Fribourgeois - c'est le frère de l'ancien conseiller national - Henri Butty a obtenu une licence en droit avant de se tourner vers la carrière militaire. Divisionnaire en 1978, il commandera la division de campagne 2 puis, dès 1984, la zone territoriale 1, qu'il quitte en cette fin d'année.

DIVISIONNAIRE MIRACULÉ DU CIEL

Le divisionnaire Butty est un miraculé du ciel, sa carrière ayant failli s'achever tragiquement dans un accident d'hélicoptère survenu en 1968 aux Etats-Unis. Il était alors le seul militaire suisse en formation à l'Ecole supérieure d'infanterie de Fort Benning. Une expérience qui l'a confronté avec une armée en proie avec la guerre du Vietnam.

LA PROTECTION DE REAGAN ET GORBATCHEV

Autre événement marquant: la rencontre Reagan-Gorbatchev, en novembre 1985 à Genève. Le Conseil fédéral avait nommé H. Butty chef du service d'ordre, impliquant pour la troupe une prestation de serment. Un contrat renouvelé pour la sécurité de l'assemblée de l'ONU, la semaine prochaine à Genève.

ORGANE LOGISTIQUE

A la tête de la zone territoriale 1, le divisionnaire Butty commande un effectif de 50.000 hommes engagés sur un secteur couvrant toute la Suisse romande, sans le Valais mais avec Berne. La zone est l'organe logistique du 1er corps d'armée. Sa mission est à l'arrière du front, où elle décharge les troupes combattantes des

tâches sanitaires et gère les réserves de vivres, carburant, matériel et munitions. La zone, c'est l'intendance. Celle dont on dit qu'elle doit suivre.

LA PLACE DES INTELLECTUELS

Dans son discours d'adieu tenu hier à Estavayer, le divisionnaire a appelé à une nouvelle réflexion sur le système d'avancement, déplorant une carence d'intellectuels dans les cadres de l'armée. «La place des intellectuels diminue de plus en plus dans le rang des capitaines qui commandent des unités. Or il nous faut des décideurs. Il serait dommage que certains principes rigides de la loi sur l'avancement empêchent de jeunes chefs de section de devenir commandants de troupes à cause de périodes d'instruction trop longues ou mal situées dans le temps».

Il appartenait ensuite à son supérieur, le commandant du corps d'armée I, M. Jean-Rodolphe Christen, de dire tout le bien qu'il pensait du divisionnaire sortant. Il a fait compliment à son sens critique qui, dit-il, «vous a souvent permis de faire progresser les choses».

HOMMAGE CIVIL

L'hommage civil a été adressé, au nom des six conseillers d'Etat présents, dont le Neuchâtelois Jean Cavadini, par le ministre jurassien François Lachat, président de la Conférence romande des directeurs militaires. Du divisionnaire Butty, il a mis en lumière ses qualités de chef, ses qualités d'homme. «Conduire des troupes fut votre métier, votre vie. Vous l'avez fait avec le respect et l'affection de vos subordonnés».

Le nouveau patron de la zone territoriale I est l'actuel brigadier lausannois Philippe Zeller, chef d'état-major du corps d'armée de campagne I. «Je rentre dans les rangs», dit M. Butty. Pas tout à fait. Il lui reste un rendez-vous avec l'histoire contemporaine, au service de la sécurité du leader palestinien Yasser Arafat.

PF



Le divisionnaire Henri Butty, un miraculé du ciel.

(Photo ASL)

Sur l'établi de la restructuration

Les quatre Centres professionnels neuchâtelois en voie de complémentarité

Un canton de 160.000 habitants ne pourra garder, sans rationaliser ses quatre écoles professionnelles aux formations souvent identiques. Le Département de l'instruction publique a engagé un processus de restructuration. En premier lieu, ce sont les écoles techniques qui pourraient jouer la partition de la complémentarité.

Il faut savoir qu'en Suisse, le 98% des apprentissages se déroulent chez un employeur avec un apport théorique à l'école. Dans le canton, 16% des apprentissages se déroulent entièrement dans les quatre écoles de métiers de Couvet, Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Il n'y a que trois écoles pour la Suisse alémanique. Cet onéreux particularisme tient à notre histoire industrielle ponctuée de crises.

Les portes de Favag, Portescap, Dubied fermées, beaucoup d'apprentis ont été scolarisés à plein temps. Les écoles ont récréé les conditions de l'usinage moderne à commande numérique.

A l'Ecole technique de Neuchâtel, on compte 25.429 francs annuels pour chacun des 290 élèves à plein temps (50 heures hebdomadaires), et 7300 francs pour les 160 «partiels» (15 heures hebdomadaires). L'Ecole technique avec ses 7.700.000 francs de charge en 1987 pèse très lourd dans le cadre du CPLN. Le canton assume le tiers de la formation professionnelle environ.

Le DIP a signifié le temps d'une restructuration. Commissions et sous-commissions techniques des écoles travaillent, les directions du CPJN et du CPLN ont déjà discuté, MM. Bühler et Monsch, directeurs de l'Instruction publique

de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds suivent le dossier de près.

Jean-Pierre Gindroz qui remettra son rapport au DIP le 20 décembre, a déjà mis sur pied une séance d'information pour les quelque quatre-vingts enseignants concernés.

Les enseignants de l'Ecole technique de La Chaux-de-Fonds ont demandé à M. Monsch l'information qui leur manque, celle-là même qui leur a manqué lors de la restructuration du Technicum neuchâtelois il y a quatre ans.

Du côté de Neuchâtel, les commissaires envisagent que les premières mesures pourraient intervenir pour la rentrée prochaine, sans heurt, et sans conséquence, pour l'emploi.

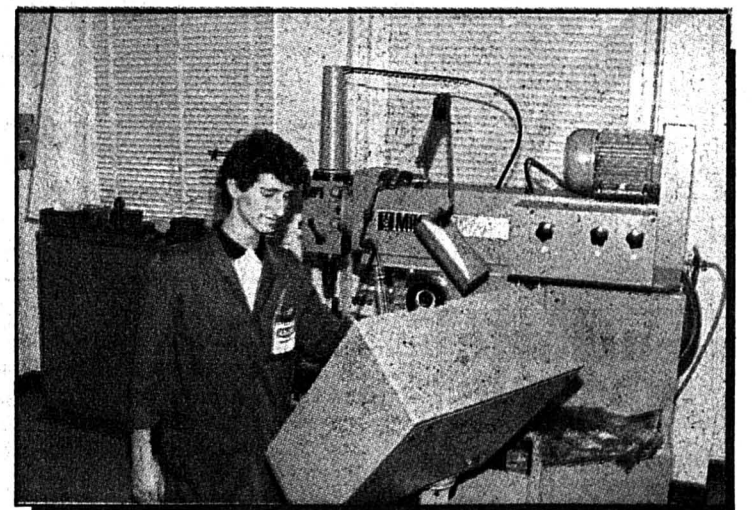
En quoi consiste la restructuration? En une redistribution des cartes entre les différentes écoles: regrouper les mécaniciens en une

classe cantonale, puisqu'ils ne sont plus légion; supprimer les divisions d'apports qui rejoignent finalement l'Ecole d'ingénieurs du Locle.

Les hypothèses si nombreuses soient-elles, se discuteront entre les centres, qui défendent leur spécificité: la micromécanique, la mécanique, l'horlogerie pour La Chaux-de-Fonds, la formation des automaticiens pour Neuchâtel. Que céder, et que conserver? Il s'agira-là de négociations.

A La Chaux-de-Fonds, M. Jean-Martin Monsch se dit d'abord préoccupé du départ de Pierre Hainard, directeur de l'Ecole technique. De son côté, l'Ecole technique de Neuchâtel pourrait aussi modifier le haut de son organigramme. Couvet ne restera peut-être pas à l'écart de toute modification. Certains le craignent, d'autres le souhaitent.

C. Ry.



Ecole technique de La Chaux-de-Fonds: les spécificités sont à conserver.

(Photo Henry)

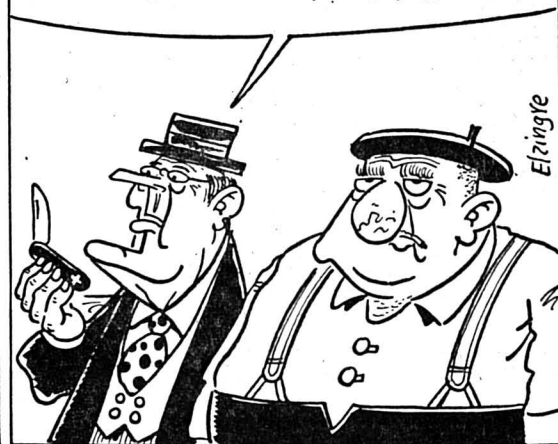
DUO DU BANC

C'est scandaleux ces avions civils PC7 qui sont utilisés à des fins militaires!

Tout le monde est choqué quand on utilise du matériel civil dans l'armée, mais personne ne s'est jamais offusqué quand je me sers de...



... mon couteau militaire dans le civil!



Elzingre

billet

Cette avalanche de paperasses de toutes sortes dans ma boîte aux lettres, ça a réveillé certains souvenirs dans ma petite tête.

Des souvenirs des temps de pénurie et de restrictions. C'était quelque part «en campagne», pendant la dernière guerre. Un grand bureau d'état major d'où l'on envoyait des circulaires et des convocations à toutes les unités du pays. Ça faisait des centaines d'envois à chaque fois.

A la chancellerie ça bouillonnait sec. La Grilli, sympa petite SCF de Bâle, tapait les adresses sur les enveloppes.

Le coiffeur fribourgeois promu «SC rotativiste» tirait les messages sur duplicateur à stencils. Et Martha, aux yeux proéminents, qui ressemblait à un crapaud dans sa blouse gris-vert, glissait les feuilles les pliées en quatre dans les enveloppes.

Arrive le premier jus qui, élégamment, demande «Qu'est-ce que vous foutez là?» Il regardait une des feuilles, portant quatre ou cinq lignes de texte seulement. Et se

met à beugler: «Z'êtes pas un peu fous? Savez pas que le papier est sévèrement rationné? On va tous se faire engueuler par les hauts lieux.»

Conclusion: balancez-moi toute cette paperasse, feuilles et enveloppes, et recommencez ces convocations sur cartes postales; vous avez entendu: sur cartes postales! Ordre exécuté...

C'était sa façon à lui de faire la guerre au gaspillage!

J.E.

BONNE NOUVELLE

Avec l'appui des Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, la Revue musicale de Suisse romande a organisé, avec l'appui de la Loterie

romande, un concours destiné aux étudiants âgés de 13 à 18 ans. Le premier prix, de 2000 francs, a été décerné à Guillaume Herspiger, à Lausanne, pour son travail sur le compositeur suisse Franz Tschhau-

ser. Un deuxième prix, de 800 francs, a été attribué à Benoît Zimmermann, à La Tour-de-Peilz, pour son travail sur le compositeur neuchâtelois Bernard Reichel.

(ats)

LA CHAUX-DE-FONDS

AVENT III

Eglise réformée évangélique. - GRAND-TEMPLE: Di, 9 h 45, culte - M. Montandon; sainte cène; garderie d'enfants. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance et précatéchisme. Ve, 18 h, culte de jeunesse.

FAREL: Di, 9 h 45, culte - M. Vanderlinden; sainte cène; garderie d'enfants. Di, 9 h 45, culte de l'enfance. Me, 18 h 45, culte de jeunesse. Me, 19 h 30, office au CSP. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance (1re année).

ABEILLE: Di, 9 h 45, culte d'accueil - M. Carrasco; sainte cène; garderie d'enfants. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance. Ve, 17 h 45, culte de jeunesse.

LES FORGES: Di, 10 h, culte - M. Laha Simo; sainte cène. Me, 19 h 30, méditation. Je, 17 h, culte de jeunesse. Ve, 17 h, culte de l'enfance.

SAINT-JEAN: Di, 9 h 45, culte - Mme Jakubec; sainte cène. Ve, 17 h 15, culte de l'enfance et de jeunesse.

LES ÉPLATURES: Di, 9 h 45, culte, - M. Béguin. Di, 9 h 45, culte de l'enfance et de jeunesse à la cure et au collège du Crêt-du-Locele. Di, 20 h 15, moment de prière œcuménique pour les prisonniers.

HÔPITAL: Di, 9 h 50, culte - M. Rosat; sainte cène; Chœur de l'Hôpital.

LES BULLES: Di, 20 h 15, culte - M. Rosat; sainte cène.

LA SAGNE: Di, 9 h 30, culte - M. Miaz; sainte cène. Di, 9 h 30, école du dimanche au collège.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (Temple-Allemant 70). - Sonntag, 14.00 Uhr, Adventsfeier.

Eglise catholique romaine. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 18 h, messe.

MISSION ITALIENNE. - Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.

SACRÉ CŒUR: Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Di, 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe (chorale); 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h 55, célébration.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (Crêts 91). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Solennités religieuses: ve, 18 h, sa, 9 h 15.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, 9 h 30 et 20 h, services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 45, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, discours public - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - Sa, 14 h, Noël des personnes âgées. Di, 10 h, culte de l'Avent.

Évangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h 45, culte.

Eglise évangélique libre (Paix 126). - Di, 9 h 45, culte; garderie d'enfants; école du dimanche. Ma, 19 h 45, catéchisme. Me, 20 h, chorale. Je, prière et étude biblique supprimées. Sa, groupe de jeunes: journée sport d'hiver.

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45, Service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45, (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Sa, 20 h, groupe de jeunes.

Di, 9 h 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Ma, 18 h, catéchisme. Je soir, pendant les nocturnes, stand au niveau de chez Schild; gâteaux et boissons offerts; chants, contacts; à 20 h, prière à l'Eglise. Di, 9 h 30, Fête de Noël, à la salle du Progrès.

Action biblique (Jardinière 90). - Di, 9 h 45, culte. Me, 14 h, club «tousjours joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Ve, 18 h, groupe des adolescents (JAB); 20 h, groupe de jeunes.

Armée du Salut (Noma-Droz 102). - Sa, 19 h 30, club des jeunes. Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et école du dimanche; 19 h, chant à La Paix du Soir; 20 h, réunion. Lu, 19 h 15, chant à L'Escale; 20 h, La Bruyère. Me, 9 h 15, prière; 19 h 15, chant à Temps Présent. Ve, 16 h 30, club pour enfants.

Eglise de Jésus-Christ des saints derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h, prêtrise, Société de Secours, Primaire; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7). - Sa, 20 h, partage. Di, 9 h 45, culte avec sainte-cène et école du dimanche. Ma, 20 h, prière. Je, pas d'étude biblique, nous sommes à la Place Sans-Nom à 19 h 30 pour les nocturnes.

Stadtmission (Musées 37). - So., 9.45 Uhr, Gottesdienst & Sonntagschule. Di., 15.45 Uhr, Bibelkurs/Konfirmantenunterricht. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppe Stamitreff «Die Logik d. Schöpfung». Do., 20.15 Uhr, Seminarabend «So sollst Du beten». Hinweis: So., 18.12 / 14.30 Uhr, Weihnachtsfest Stadtmission für jedermann!

Dojo Zen (Mission Maître Deshimaru, Parc 17). - Horaire du Zazen, du ma au je, 6 h 45 et 18 h 45. Ve, 6 h 45. Sa et di, 11 h.

LE LOCLE

Eglise réformée évangélique. - TEMPLE: Di, 8 h 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h 45, culte avec sainte cène, M. V. Phildius.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 9 h 45, culte avec sainte cène, M. E. Julsaint.

SERVICES DE JEUNESSE: Di, 9 h 45, garderie pour les tout petits à la cure. Di, Aux Monts, 9 h 30, culte de l'enfance. Ve, 16 h, à la Maison de paroisse, culte de l'enfance de 6-12 ans. Ve, 16 h, à M.-A. Calame 2, culte de jeunesse dès 12 ans.

LES BRENETS: Di, 9 h 45, culte avec sainte cène, M. E. Perrenoud.

LA BRÉVINE: Di, 9 h, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche; 14 h 30, culte à Bémont.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 10 h 15, culte, Fr.-P. Tüller; 10 h 15, école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Di, culte à 9 h 45. Enfance et jeunesse à 11 h. Je, office à 19 h 30.

Hôpital du Locle: Di, 9 h 45, célébration pour tous les malades et leurs familles, animée par l'Eglise réformée (M. Paul Favre).

Deutschsprachige Kirchengemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2). Sonntag, kein Gottesdienst.

Eglise catholique romaine Le Locle. - Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe italienne.

Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Sa, 19 h, messe.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux-Péquignot. - Di, 11 h, messe à l'église.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Di, messe à 11 h.

Eglise Apostolique Évangélique indépendante (Envers 63). - Di, 9 h 30, culte. Ma, 15 h, partage fraternel et prière. Je, 20 h, évangélisation. La librairie biblique est ouverte le ma de 16 h 30 à 18 h

30, et le me de 14 h à 17 h. Le foyer d'accueil de la Croix-Bleue (Envers 22) est ouvert le sa de 19 h 30 à 24 h.

Témoins de Jéhovah (France 14). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). - Di, 9 h 30 (français et italien).

Eglise évangélique libre (angle Banque-Bournot). - Cet après-midi à 15 h, Fête de fin d'année des aînés. Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec sainte cène; école du dimanche. Lu, 20 h, groupe Contact. Ma, 14 h 30, réunion de prière des dames; 20 h, répétition de chants. Je, 20 h, étude biblique - Les Proverbes. Ve, 19 h 30, réunion du Conseil.

Armée du Salut Le Locle (Marais 36). - Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et école du dimanche; 20 h,

réunion d'évangélisation. Sa 10, lu 12, ma 13 déc., collecte des «Marmites de Noël» au Locle.

Armée du Salut Les Ponts-de-Martel. - Di, 9 h 45, culte; 20 h, prière. Me, 12 h, repas pour personnes seules; 17 h, tambourin; 18 h, guitare; 19 h 30, fanfare; 20 h 30, chorale. Ve, 15 h, heure de joie.

Action biblique (Envers 25). - Culte supprimé en faveur de la fête de Noël qui a lieu à 15 h, salle Jehan-Droz. Me, 13 h 30, club toujours joyeux pour les enfants; dès 17 h, groupe JAB pour les adolescents; 19 h, groupe JAB senior.

Centre Charismatique de la Chapelle (Eglise Apostolique Évangélique, rue de la Chapelle 5) - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h 15, étude biblique et prière. Sa, 14 h, Fête de Noël.

Communauté évangélique Les Ponts-de-Martel (Chapelle 8). - Di, 10 h, culte; garderie et école du dimanche.

PROPOS DU SAMEDI

Es-tu prêt ?

On pense souvent que le temps de l'Avent sert à se préparer à Noël. Quatre dimanches pour nous y conduire, chaque semaine une bougie de plus allumée à la couronne, chaque jour une porte ouverte sur le calendrier de je ne sais quelle institution.

Pourtant, ce n'est pas ça. Avent, ça vient du latin «adventus», qui signifie «la venue». La venue du Christ.

Le Christ va revenir, par surprise, comme un voleur dans la nuit, pour juger les vivants et les morts. C'est à ça qu'il faut se préparer durant l'Avent.

La question à poser, c'est celle-ci: «Es-tu prêt? Es-tu prêt pour le retour du Christ?»

Il y a bientôt trente ans, mon grand-père maternel a posé la même question à mon grand-père paternel. «Es-tu prêt? Il faut toujours être prêt.»

Le lendemain, lui qui posait cette question, il a eu une attaque cérébrale, et il est mort peu après. Je crois qu'il était prêt.

Et nous, sommes-nous prêts?

Nicolas Cochard

Aussi avant Noël reprise élevée de votre ancien appareil

PHOTO VIDEO DU THEATRE

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 27
Tél. 039-23 07 70

SONY

Handycam Créatif CCD-F 340 E; pour plus de créativité dans votre film.

Le caméscope Sony CCD-F 340 E est très compact, bourré de dispositifs électroniques et extrêmement facile à utiliser. Objectif zoom 6x macro. Superposition digital, possède deux mémoires numériques pour 2 pages de titres ou de dessins en 8 couleurs différentes. Obturateur électronique jusqu'à 1/4000 sec.

Sony CCD-F 340 E Fr. 2990.-
ou par mois Fr. 144.15



Home médicalisé pour personnes âgées « Quai du Bas »

Quai du Bas 45
2502 Bienne

Les aînés nous tiennent à cœur

Notre nouveau home, situé au centre de Bienne, qui offre un foyer à 49 pensionnaires, a besoin dès tout de suite (ou selon entente) d'une

infirmière-assistante

Possibilité de travail à temps partiel (40 à 100%).

Si vous voulez bien nous aider à créer une atmosphère chaleureuse, autant pour les pensionnaires que pour les collaborateurs, si vous êtes persuadée que les patients âgés doivent être soignés selon les concepts modernes d'accompagnement global, vous serez chez nous à votre place!

Si vous vous sentez concernée, prenez contact avec la directrice du service des soins, Sœur Carmen Angstmann, qui recevra avec plaisir votre appel téléphonique au 032/22 82 05

The Severin Group

GUCCI TIMEPIECES

Une société dynamique de la branche horlogère et en pleine expansion cherche un

contrôleur de qualité

à même de contrôler nos composants ainsi que nos produits finis.

Nous cherchons une personne de confiance en possession d'un CFC d'horloger ou d'une formation similaire.

Nous offrons toutes les prestations sociales d'une société moderne et une ambiance de travail agréable.

Si vous possédez les qualités requises et si notre annonce vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier à:

CHRONOSERV TRADING SA,
10, rue J.-Renfer, 2504 Bienne
A l'attention de M. R. Droux.

FILA SPORTIME ART 2 WATCH

offres d'emploi

Aimeriez-vous assurer votre avenir dans une importante entreprise implantée à La Chaux-de-Fonds? Alors contactez-nous si vous êtes:

DÉCALQUEUR(EUSE) ET DÉCOLLETEUR

N'hésitez pas à nous appeler pour examiner nos propositions!

OK PERSONNEL SERVICE SA Placement fixe et temporaire **Etre OK c'est super!**

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

TELE FAVRE

cherche pour date à convenir

une disquaire

pour gérer son département disques. Prendre contact avec Mme Vogel, Avenue Léopold-Robert 38, ☎ 039/23 83 53, La Chaux-de-Fonds

Pour compléter notre équipe, nous engageons pour date à convenir

COLLABORATEUR DE VENTE

ayant si possible la connaissance du meuble. Vendeur d'une autre branche pouvant prouver de bonnes capacités serait formé par nos soins.

Age idéal: 25 à 40 ans.

Nous offrons: exposition de premier ordre, soutenue par une publicité constante; place stable, salaire élevé, semaine de 5 jours, ambiance agréable, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae et photo à

meubles MEYER neuchâtel fbg de l'hôpital ☎ 038/25 75 05

baillerie agricole

Claude Perrotet, Passage du Centre ☎ 039/31 19 85

Les Fêtes approchent... Venez découvrir les délicieuses glaces

MÖVENPICK

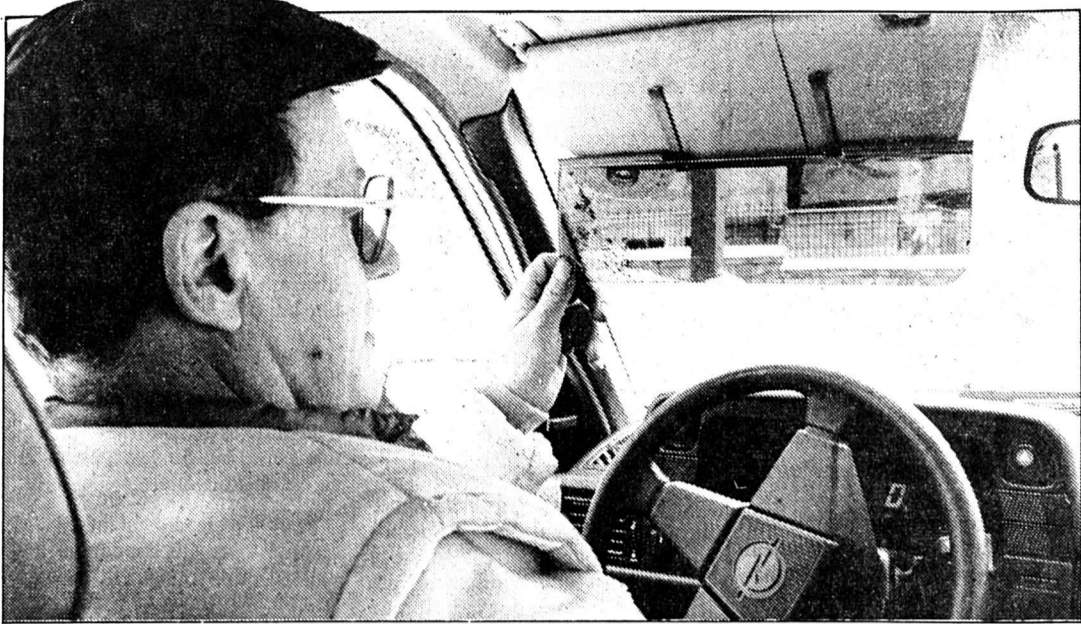
Plus de 20 sortes pour venir à bout de votre... gourmandise!

Et toujours nos plateaux de fromages assortis selon vos désirs.



Le pare-soleil de sécurité

L'invention géniale d'un Chaux-de-Fonnier



L'invention de M. Alfred Wermuth: une petite adjonction toute simple à poser soi-même sur le pare-soleil existant. (Photo Impar-Gerber)

Simple comme chou, mais efficace: le pare-soleil à rallonges se fixe sur n'importe quel pare-soleil de voiture et évitera les éblouissements solaires, les vertiges des tourbillons de flocons et la brillance des routes nocturnes mouillées. Une trouvaille à relever.

Grand inventeur et bricoleur, M. Alfred Wermuth avait déjà songé à ce pare-soleil amovible qui fait l'effet de lunettes de soleil à voitures. Le récent accident mortel de La Cibourg, provoqué justement par un éblouissement lorsque les rayons du soleil sont particulièrement bas, lui a remis cette idée en tête.

Il a passé alors à son établi de bricoleur et a réalisé deux prototypes; une plaque de plexiglas, dont

les deux crochets se fixent au pare-soleil existant et permettent de replier ce second pare-soleil derrière l'autre, sans gêne aucune. Un système tout simple mais efficace qu'il a testé sur sa propre voiture et confirmé l'utilité et l'interchangeabilité chez un garagiste où le pare-soleil a été essayé sur différentes marques.

Pare-soleil donc dans un premier usage mais aussi instrument efficace dans les tempêtes de neige puisqu'il assombrit les tourbillons et atténue le reflet des phares sur les routes mouillées.

La grande mobilité de l'engin permet de choisir la position idéale, plus ou moins près de la vitre.

Le modèle a été déposé auprès de l'Organisation mondiale de la

propriété intellectuelle, sans y rencontrer de concurrent.

Cette trouvaille, dont le prix pourrait avoisiner les 40 francs, sera peut-être commercialisée sous peu, un fabricant jurassien s'y intéressant de près.

Dans son atelier, cet artisan de 60 ans n'est jamais à court d'idées; la casquette de chauffeur, des cloches, licols, soufflets, etc, se sont transformés en pendules; les créations de fer forgé sont légion et voisinent avec des recherches sur plastique qui étonnent même les fabricants spécialisés.

Il porte au bras une montre en simili-granit, sœur jumelle de... Enfin, laissons-lui ses secrets qui comptent aussi deux projets dont il ne souffle mot encore. (ib)

Les tubes néon récupérés

Un article de plus dans le paquet des déchets spéciaux

Les tubes fluorescents - les «néons» - s'ajoutent à la liste des déchets à séparer des ordures ménagères. Cridor met à disposition un conteneur pour les récupérer.

Un «néon» hors d'usage déposé devant la porte à côté du sac à ordures? Les Travaux publics ne le prendront plus. Cridor, dans la ligne des recommandations fédérales en matière de protection de l'environnement, a décidé de ne plus les brûler avec les ordures ménagères. Pour une bonne raison: les métaux que ces tubes contiennent passent dans les fumées et retombent au sol, soit, grossièrement dit, dans notre assiette.

Le canton est entré en campagne pour informer (voir notre édition du 7 décembre) et Cridor suit. L'usine d'incinération des ordures (regroupant 26 communes du Jura neuchâtelois du Jura bernois et des Franches-Montagnes) passe la consigne à ses partenaires qui eux informent leurs populations. Si Cridor se refuse dorénavant à prendre la responsabilité d'éliminer ces tubes néon, elle offre à La Chaux-de-Fonds (les autres communes feront de même) une alternative: leur récupération dans un conteneur.

S'ANNONCER

Ce conteneur spécial sera installé dans l'enceinte de l'usine. Pour la récupération, la population est priée de s'annoncer à la réception: les tubes ne sont pas à jeter dans une benne comme le verre puisqu'ils contiennent aussi des gaz.

L'élimination est sans frais jusqu'à cinq tubes. Cridor ne veut pas taxer les ménages. Mais au-delà de cinq, l'emolument est fixé à 1 franc par tube! Avis aux entreprises dont les plafonds en sont tapissés.

POUR L'ALLEMAGNE

C'est que - on en prend de plus en plus conscience - la récupération et l'élimination des déchets de la société industrielle coûte cher.

Dans le cas des tubes fluorescents, aucune entreprise suisse n'est aujourd'hui capable totalement de s'acquitter de cette tâche. Les tubes hors d'usage, chaux-de-fonniers et suisses, partent pour l'Allemagne. Outre le traitement, le coût du transport pèsera donc dans la facture d'élimination de «néons» qui à l'achat valent 3 francs à tout casser...

TRI À LA SOURCE

A terme, c'est un processus que les collectivités publiques tentent de lancer, en espérant que les fabri-

cants et les distributeurs prendront le relais. Avec cette campagne, c'est le principe du tri à la source, grâce à la participation du public, que l'on veut promouvoir. Les tubes néon s'ajoutent aux piles, aux thermomètres, aux huiles, aux objets métalliques, au papier, au verre, à l'aluminium, au compost, séparés au maximum de l'élimination des ordures ménagères. En un an, la récupération des piles a, par exemple, permis d'économiser 100.000 francs à Cridor. Quand on sait que depuis l'entrée en fonction de l'usine d'incinération en 1972, le volume des déchets a plus que doublé et dans la perspective de la construction d'un troisième four à l'étude, l'importance du tri à la source prend tout son sens.

PAS DANS LA NATURE

On l'aura compris: ces mesures ne doivent surtout pas conduire certains à balancer des tubes néon usagés, ou d'autres objets, dans la nature! R. N.

Une barrière devant la fosse

Toujours dans le sens d'un meilleur contrôle de l'élimination des déchets, Cridor a décidé d'ériger une barrière à la porte de l'usine qui conduit à la fosse.

Barrière d'ailleurs plus dissuasive qu'autre chose. Elle sera en effet levée de 6 h du matin à 20 h 30 du lundi au samedi. La nuit et le dimanche elle sera baissée, mais un interphone permettra

aux usagers de se faire ouvrir pour se débarrasser de leurs déchets. Ce que cette mesure vise à éviter, c'est de laisser faire ceux qui la nuit viennent balancer des objets tels que moteur ou timon métallique dans la fosse alors qu'une benne leur est justement destinée juste à côté. La fosse Cridor reste un service public. (rn)

Une vocation universitaire

Portes ouvertes au Centre espérantiste

Après avoir reçu hier après-midi le Conseil communal, les directeurs de l'Office du tourisme, de la Bibliothèque de la ville, des Affaires culturelles, le Centre espérantiste de la rue des Postiers ouvre ses portes au public.

L'occasion de visiter les sept immeubles du Foyer Edmond Privat, où le centre héberge ses étudiants, organise ses cours et séminaires, salles de classes, librairie, secrétariat, réfectoire, chambres, dortoirs et appartements, une réalisation effectuée grâce à l'appui financier des espérantophones de Suisse et de l'étranger.

Le Centre marque cette année le 20e anniversaire de sa fondation et le 10e anniversaire de son installation à La Chaux-de-Fonds, il souhaite entamer un dialogue avec la population chaux-de-fonnaire.

Intéressant de connaître la structure de la diaspora espérantophone. L'Université de Budapest coordonne l'activité de la ligue internationale, forme des docteurs, San Marino a fondé l'académie. Paderborn, en Allemagne, s'occupe de cybernétique, Utrecht, en Hollande, des traductions automatiques par l'intermédiaire de l'espéranto, tandis que le domaine scientifique se dirige de plus en plus vers la Chine.

Après avoir édifié l'infrastructure, le Centre espérantiste de La Chaux-de-Fonds est en passe de devenir l'Ecole de hautes études interlinguistiques de la diaspora espérantophone. Si les autorités de cette école voient le jour, La Chaux-de-Fonds deviendra le lieu de formation pédagogique en collaboration avec l'Université de Budapest qui travaille dans ce sens depuis 1968.

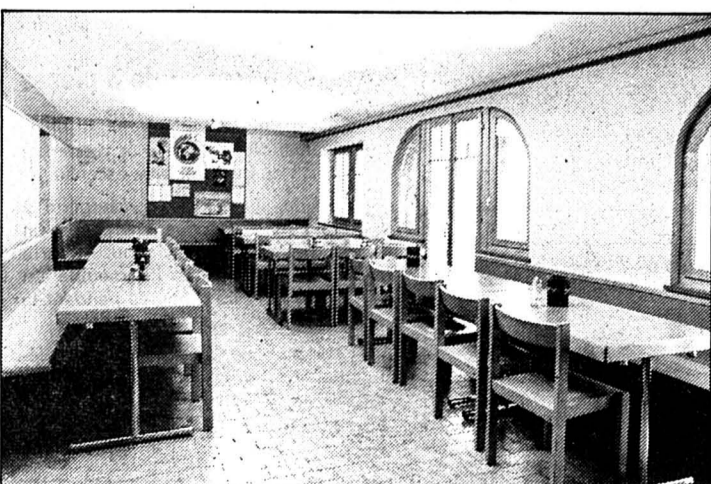
La Suisse a formé de nombreux pédagogues, le pays a acquis un renom dans ce sens et la possibilité, par voie de conséquence, de jouer un rôle moteur en devenant un centre important en Europe occidentale.

Les portes ouvertes, c'est le moment où le KCE entend rendre attentive la population chaux-de-fonnaire au fait que la ville a en mains une opportunité au niveau universitaire.

Et l'aspect économique n'est pas négligeable non plus. On vient ici du Japon, du Canada, 500 à 600 personnes séjournent chaque année au Centre de la rue des Postiers.

D.de C.

● Postiers 27, samedi 10 décembre de 9 à 20 h, dimanche 11 décembre de 9 à 12 h.

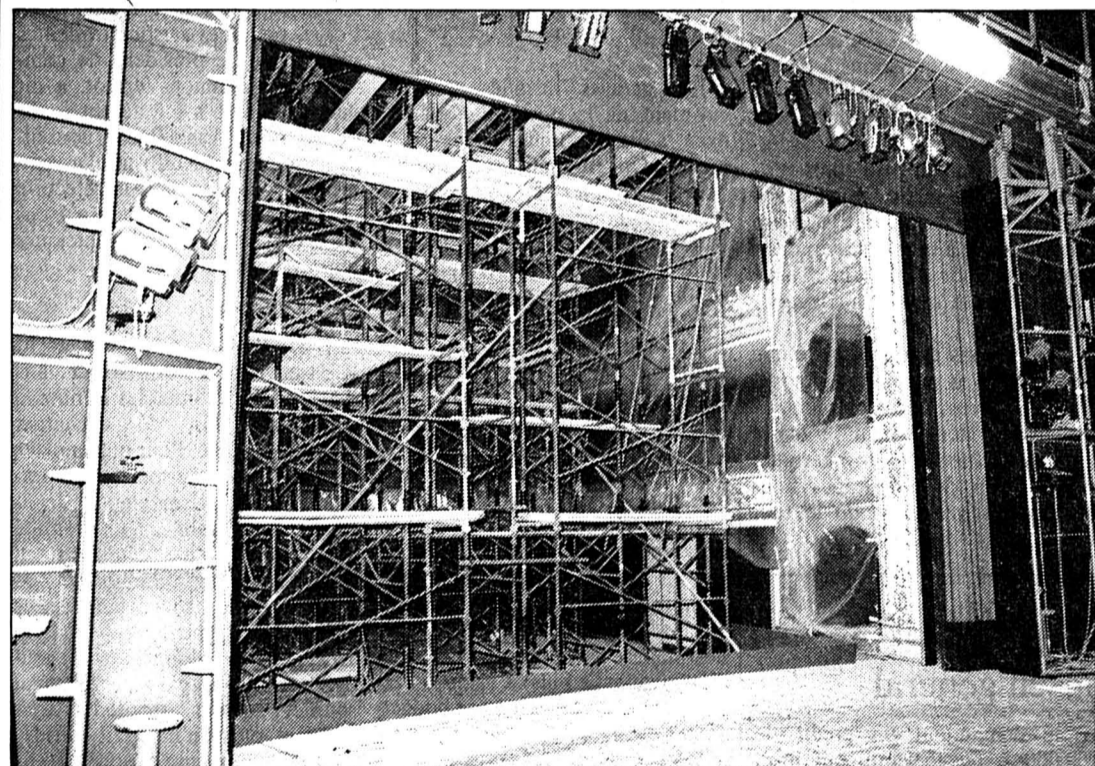


Un réfectoire accueillant.

(Photo Impar-Gerber)

Beau-Site, une forteresse?

«Va t'fer poutre» la revue de fin d'année reportée



Vue dantesque du théâtre en l'état actuel des travaux.

(Photo Impar-Gerber)

En l'état actuel des travaux de restauration du Théâtre de la ville, la revue «Va t'fer poutre», réalisée par l'équipe des Bim's pour les fêtes de fin d'année, a été reportée. Le sujet a été développé dans ces colonnes. La décision soulève la controverse. Les spectateurs potentiels sont frustrés. Que faire à Nouvel-An? Le complexe de Beau-Site ne ferait-il pas l'affaire. Est-ce une forteresse, le cas échéant à assiéger? Les problèmes techniques et de rentabilité apparaissent nombreux à résoudre.

Depuis la rentrée d'août, les Bim's étaient à pied d'œuvre. Les sketches écrits par Gaston Verdon et J.-C. Leuba ont du mordant, l'orchestre faisait ses gammes, les costumes prenaient de l'allure, les décors du premier final et du final, construits en fonction des dimensions du théâtre, terminés. L'avancement du travail se présentait bien, les Bim's étaient prêts à jouer.

Survint, décisif, le rapport des maîtres d'Etat dans l'impossibilité

d'achever les travaux avant la fin de l'année. On envisagea un repli à la salle de musique. Si l'acoustique y est excellente pour la musique, la voix par contre ne passe pas. D'autres salles furent testées mais le moral de la troupe n'y était pas.

«Dans une revue, explique Ernest Leu, directeur du théâtre et des Bim's, le rythme est un élément essentiel. Or le théâtre dans ce sens est un outil parfait, les cintres permettent de rapides changements de tableaux, et la voix passe magnifiquement».

Autre problème de taille à résoudre: l'amortissement du spectacle. Pour rentabiliser l'opération, la troupe qui ne reçoit aucune subvention, doit atteindre 400 spectateurs par soirée, lors d'une dizaine de représentations. Or, Beau-Site est une petite salle de 250 places au maximum. De plus, c'est un volume vide, pour chaque spectacle se pose le problème de l'équipement.

Location de la salle, location de gradins, 4500 francs pour un mon-

tage, main-d'œuvre, 6 personnes en plus. Face aux problèmes de tous genres à résoudre, planning et techniciens en sus, les Bim's, à une grande majorité, ont renoncé à jouer cette année.

«On a fait des revues ailleurs qu'au théâtre autrefois, mais elles étaient conçues dès le départ, en fonction d'une salle déterminée...»

Raymond Pouchon, administrateur du TPR, relève les excellents rapports entretenus par le TPR et le Théâtre de la ville, les deux institutions envisageant ultérieurement quelques collaborations pour des spectacles spécifiques. Il dit n'avoir reçu aucune demande officielle de la part des Bim's. Céder Beau-Site à cette époque de l'année aurait néanmoins soulevé quelques difficultés, le TPR utilisant actuellement la grande salle pour la construction des décors du spectacle Vinaver.

Difficultés homériques, elles inspireront sans doute les auteurs de la revue «Va t'fer poutre», reportée à fin 1989.

D. de C.

Casserole

Il était presque 10 h 30, hier, lorsque les premiers secours de la ville effectuaient une intervention dans un appartement du sous-sol, Alexis-Marie-Piaget 45, dans lequel une casserole avait été oubliée sur une plaque électrique enclenchée. La locataire étant momentanément absente, les pompiers ont pénétré dans le logement par une fenêtre, afin d'aérer les locaux et de déclencher la cuisinière électrique.

LA CHAUX-DE-FONDS 28

avis urgents

URGENT
Nous cherchons

Secrétaire

expérimentée et autonome pour repourvoir un poste à mi-temps.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

URGENT
Nous cherchons

Secrétaire

Connaissant les papiers d'exportation pour une mission temporaire à mi-temps ou à temps complet au choix.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

Nous cherchons pour de suite:

CÂBLEURS

expérimentés.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.05.00

W. Burkhalter Le Locle

Ne soyez pas prisonnier de vos chaînes.



Justy 4WD. Pas d'problème.

garage-carrosserie W. Burkhalter

Le Locle
Jaluse 2
☎ 039/31 82 80

offres d'emploi

L'Hôpital du Locle
cherche pour son service de gynécologie/obstétrique


une nurse diplômée
à temps partiel
Entrée en fonctions: 1er mars 1989
Traitement: selon normes ANEM
ainsi que des

infirmiers(ères) diplômé(es)
pour ses services de médecine et chirurgie.
Travail à temps partiel ou à plein temps.
Entrée en fonctions: 1er mai 1989 ou date à convenir.
Traitement: selon norme ANEM

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Amstutz, infirmière-chef, ☎ 039/34 11 44

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à **Hôpital du Locle, Administration, Bellevue 42, 2400 Le Locle**

ULYSSE NARDIN



cherche pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire

habile dactylo, maîtrisant bien l'allemand, tant parlé qu'écrit.
De bonnes notions d'anglais seraient en outre un avantage.

Les offres peuvent être adressées à:
ULYSSE NARDIN S.A.
3, rue du Jardin - 2400 Le Locle
☎ 039/31 56 77

Vend maison F6
en parfait état, comprenant sous-sol, garage, cave, buanderie.
A l'étage: cuisine agencée, séjour, salon, 4 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. grenier. Chauffage bois et électrique. Sur 9 ares de terrain et à 4 km frontière suisse.
Prix SFr. 150 000.-, ☎ 0033/81 68 81 07

Menphis pub #
Rue de la Côte 17, Le Locle #
☎ 039/31 42 45 #
cherche pour date à convenir #
une barmaid responsable #
sachant travailler seule. Salaire en #
rapport avec les capacités. #
Prendre rendez-vous par télé- #
phone. #
#####

Grand choix de Tissus
Mode et de Saison

Laines Habits d'Enfants,
de la naissance jusqu'à 3 ans

Tenues de Jogging
Homme & Dame,

Tous les **Burda** en stock

Retouches
confection Homme & Dame

Transformations
Fourrures & Cuir

Elna-Service
tél. 31 10 37

B. Vitale
Crêt-Vaillant 7

Mercerie Basilia

Entreprise horlogère cherche

personne

pour nettoyage de locaux du lundi au vendredi de 17 h 30 à 19 heures

Ecrire sous chiffre JN 60894 au bureau de L'Impartial du Locle

A vendre

Citroën 2CV- 6
45 000 km
impeccable expertisée (garage à disposition)
Fr. 4300.-
☎ 039/31 84 32

immobilier

A vendre

Toyota Tercel
4 x 4
année 4.12.87
24 000 km
beige métallisé.
☎ 032/97 11 74

À VENDRE AU LOCLE

villa locative

bien située dans une zone de verdure. Cette villa comprend 2 appartements de 7 pièces chacun. Cheminée de salon. Bains. W.-C. indépendants. Toutes dépendances. Possibilité de créer un appartement identique de 7 pièces. Terrain arborisé de 4000 m² environ, constructible.
Notice détaillée à disposition.
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

A vendre

RENAULT 18 BREAK
1979, Fr. 500.-
☎ 039/23 24 02 le soir

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

immobilier

A louer au Locle pour date à convenir


grande maison familiale

comprenant 4 chambres à coucher, salon, salle à manger avec cheminée, cuisine agencée, garage, jardin, Fr. 1850.- toutes charges comprises. ☎ 039/31 89 71

Grande-Rue 10, Le Locle

Boutique Pois de Lenteur

vous séduira...




S'adresser au bureau de L'Impartial ou verser le montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition au **Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.**
(Pas d'envoi contre remboursement)

Notre magnifique calendrier 1989

(12 vues de Suisse en couleur) est en vente au prix exceptionnel de

Fr. 4.50 pièce
(y compris fourre d'expédition)

CONNAISSANCE DU MONDE



LA CHINE
Maximilien Dauber

Les paysans de la Chine millénaire. La vie à Pékin et Shanghai. Oasis du Turkestan chinois. Caravanes du désert de Gobi. De Mandchourie en Mongolie par le Transsibérien.

Le Locle - Salle du Musée
Lundi 12 décembre à 20h00

La Chaux-de-Fonds - MIH
Mardi 13 décembre à 20h00

Prix des places: Fr. 11.-, location à l'entrée

service culturel migros

Grand concours de L'Impartial

Du 1er au 31 décembre 1988, paraissent à plusieurs reprises des cartes de jeu (voir exemple) qu'il vous faudra découper et conserver soigneusement.

Avec les 31 cartes que vous aurez trouvées, vous pourrez alors reconstituer un slogan de cinq mots. (Ce slogan est composé de grandes lettres; les petites servent uniquement à annoncer la grande lettre suivante ou précédente, selon qu'elle soit à droite ou à gauche de la carte.) Notez le slogan sur le bulletin de participation ci-dessous qui doit nous être retourné jusqu'au 11 janvier 1989.

Les quatre premiers prix sont des bons de voyage à faire valoir chez Kuoni.

1er prix:
1000 francs en bons de voyage.

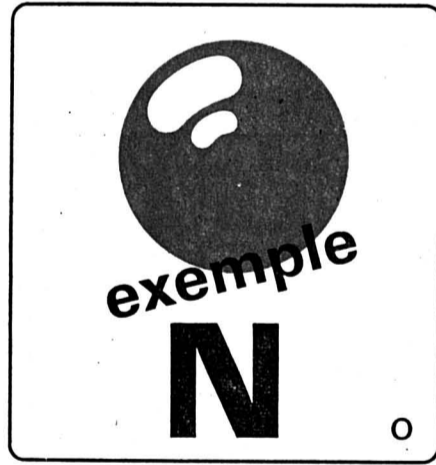
2e prix:
500 francs en bons de voyage.

3e prix:
300 francs en bons de voyage.

4e prix:
200 francs en bons de voyage.

+ 20 prix de consolation

La question subsidiaire servira à départager les gagnants parmi les réponses exactes. Les employés du Journal L'Impartial SA et leurs familles ne peuvent pas participer au concours. Aucune correspondance ne sera échangée à propos du concours.



Bulletin de participation
à retourner jusqu'au 11 janvier 1989

.....

.....

Question subsidiaire: combien recevrons-nous de réponses exactes? _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Expédiez votre réponse sur carte postale à l'adresse suivante:
Journal L'Impartial, service de promotion, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Coke en stock

Ténébreuse affaire au Correctionnel de Boudry

Un couple, actuellement divorcé, mais marié au moment des faits, comparait hier devant le Tribunal correctionnel du district de Boudry, sous la prévention d'infraction grave à la Loi fédérale sur les stupéfiants. Le couple se voyait reprocher l'acquisition, en vue de trafic et de consommation personnelle, d'importantes quantités de cocaïne.

Si une partie des infractions concernait les prévenus I. A. et son mari J. A., agissant de concert, la prévenue était également jugée comme seule responsable d'acquisition de 150 grammes de cocaïne à Zurich, entre 1982 et 1986. Cette drogue a été partiellement consommée et environ 100 grammes ont été revendus après coupage.

CURIEUSES RÉTRACTIONS

Ces infractions étaient formellement niées par I. A., qui explique ses aveux à ce sujet par des pressions policières au moment de l'enquête et le fait qu'elle désirait sortir de prison à tout prix pour aider son mari, suite à une tentative de suicide de ce dernier. Ces «inventions» auraient aussi eu pour but de décharger J. A., dont le casier judiciaire n'était plus vierge. Des rétractions successives chez le juge d'instruction, puis lors des audiences préliminaires, font dire à la prévenue qu'aucune des quantités zurichoises dont elle s'est elle-même accusée lors de l'enquête n'aurait été acquise.

Le reste des préventions contre les époux agissant de concert résultait

de l'acquisition avérée de trois livraisons de 15 à 20 grammes de cocaïne, obtenus auprès du trafiquant M. F. Ces livraisons ont eu lieu, successivement au printemps, en été et en automne 1986. Cette quantité, après coupage, représentait de 90 à 120 grammes de cocaïne, que les époux ont consommée, offerte lors de soirées qu'ils organisaient avec des amis et vendue pour une partie.

Les préventions concernant ces trois livraisons se décomposent comme suit: pour J. A.: vente de 11 grammes environ pour un total de 3050 francs; offre de 20 à 30 grammes à des tiers; consommation de 30 à 40 grammes. Pour I. A.: vente de 15 à 18 grammes pour un montant approximatif de 4500 francs; offre de 20 à 30 grammes de concert avec son époux; consommation de 45 à 50 grammes.

La prévention totale pour I. A., avec les acquisitions zurichoises, représente une vente d'environ 110 grammes pour une consommation de 140 grammes. On comprend mieux l'importance que revêtait pour la prévenue l'étendue de la

prévention aux quantités contestées.

RESPONSABILITÉ RESTREINTE

Dans son réquisitoire, le procureur Thierry Béguin avoue avoir rarement eu affaire à des prévenus aussi changeants. La personnalité des prévenus est certes particulière, ainsi que l'attestent des expertises psychiatriques accordées à chacun des accusés une responsabilité légèrement restreinte.

Le ministère public rappelle, par ailleurs, que le prévenu est sous le coup d'une peine de 14 mois de prison, pour viol contre celle qui allait devenir son épouse, et dont il est actuellement divorcé.

Si les faits concernant les trois livraisons sont sûrs, il est plus délicat d'apprécier si I. A. s'est rendue coupable des infractions dont elle s'est accusée.

Cependant, le procureur ne croit pas à la thèse d'affabulation que défend l'accusée, étant donné qu'elle a fourni nombre de détails sur les lieux, dates, circonstances et quantités acquises.

Contre J. A., les faits sont plus clairs et admis, y compris une prévention supplémentaire d'ivresse au volant assortie d'une perte de maîtrise.

Le ministère public retient donc contre les accusés l'entier des faits consignés dans l'arrêt de renvoi et requiert contre I. A. une peine de 30 mois d'emprisonnement et contre J. A. une peine de 20 mois

d'emprisonnement, essentiellement complémentaire au jugement du Tribunal de Cernier pour viol. Il s'en remet au tribunal pour les créances compensatoires et les frais de justice à charge des prévenus.

SURSIS IMPOSSIBLE

Malgré de longues plaidoiries des défenseurs, assorties de considérations techniques, le tribunal présidé par François Delachaux retient également l'ensemble des préventions de l'acte de renvoi.

Il condamne I. A. à une peine de deux ans d'emprisonnement ferme, moins la préventive subie. La dévolution due à l'Etat est fixée à 5500 francs. I. A. participera en outre aux frais de justice pour 2450 francs. L'indemnité allouée à son défenseur d'office se monte à 2500 francs.

J. A. est condamné pour sa part à quinze mois d'emprisonnement moins 18 jours de préventive. Le sursis concernant les 14 mois pour viol n'est pas révoqué, mais le cumul des deux peines interdit l'octroi d'un nouveau sursis.

Le délai d'épreuve du premier jugement est allongé d'une année. J. A. versera 500 francs à titre de dévolution à l'Etat, sa part de frais de justice se montant à 2850 francs.

La confiscation et la destruction du matériel et de la drogue saisis sont ordonnées, de même que l'arrestation immédiate des époux. (ste)

Budget boudrysan 1989

Accepté sans les radicaux

Le Conseil général de Boudry a siégé hier soir, à la ferme Bellevue, sous la présidence de Mme Françoise Dapples. Le budget 1989 a été accepté par 25 voix contre huit, les radicaux ayant manifesté un mouvement d'humeur suite au refus de deux amendements proposés par leur groupe.

Après l'acceptation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 3 novembre et l'élection tacite de M. Paul Jucker en remplacement de M. Richard Raedler, démissionnaire de la commission de la police du feu, les 38 conseillers généraux présents se sont attaqués au copieux menu proposé par l'ordre du jour.

Concernant l'acquisition de deux véhicules Fiat Panda 100 L pour un montant de 21.000 francs, un amendement du parti radical proposant de séparer le crédit envisagé entre les deux services concernés, est accepté par 18 voix contre une. L'achat du véhicule alloué au service des Travaux publics est refusé par quinze voix contre 14, celui destiné au service technique communal étant accepté par 21 voix contre 9.

Le crédit de 38.000 francs permettant d'acquérir deux transformateurs de 630 kVA est accepté à l'unanimité.

La somme de 25.000 francs concernant la part communale aux frais d'étude du groupement «Sagneule-Merdasson» est accordée.

OUI POUR LES ROUTES

Le crédit sollicité de 85.000 francs pour la correction du carrefour route des Adoz - route des Buchilles - rue des Vermondins - chemin des Repaires, est accepté par 35 voix sans opposition. L'ilot de sécurité à l'extrémité du chemin des Repaires ne sera pas construit à titre définitif, et le Conseil communal procédera à une étude sur la

sécurité, le remplacement de l'ilot par un marquage au sol étant envisagé.

Puis on en vint au gros morceau de la réfection des conduites et du caisson de la rue Louis-Favre, avec son devis de 1,115 million. Le comité de la Boudrysis réclamait au Conseil communal une garantie officielle, quant à la libération de la rue pendant la manifestation. Le Conseil communal ne peut être formel, mais il assure que le maximum sera fait pour favoriser au mieux la présence de la fête dans «sa» rue. Le crédit est accepté sans opposition.

BUDGET EN QUESTION

L'étude du budget souleva plus de discussion. Les radicaux déposèrent deux amendements en vue de retirer du budget le salaire du demi-poste demandé pour faire face au besoin croissant de l'administration des Services industriels, de même que pour le tiers de poste que la commune compte consacrer à un assistant social en collaboration avec les communes de Bevaix et Cortaillod.

Ces deux amendements ayant été refusés, le groupe radical a refusé de voter le budget, qui a néanmoins été accepté par 25 voix contre huit. Le budget des Services industriels a été accepté à l'unanimité, de même que la demande de crédit extraordinaire pour des travaux d'extension et de réfection à effectuer en 1989 dans les services de l'électricité, des eaux, des transports publics et du service de télé-distribution.

Suite à une information du Conseil communal et sa proposition de soutien à la chaîne Canal Alpha Plus, un vote informatif du législatif a sanctionné ce soutien par 14 voix sans opposition. Une subvention communale pourra donc être accordée à cette chaîne privée, l'une des trois seules de ce type en Suisse romande. (ste)

VAL-DE-TRAVERS

Honneur au 125e!

Couvet: réussite des soirées des gymnastes

Vendredi et samedi passés, dans une salle comble, les gymnastes de Couvet ont donné leurs fameuses soirées annuelles. Retraçant brièvement les 125 ans de la section masculine, le président Laurent Currit a salué les différentes personnalités présentes.

En ouverture, jeunes et moins jeunes ont défilé avec des costumes des différentes époques. Fraîcheur et spontanéité avec les groupes Muki, mère et enfants, qui présen-

taient, pour la première fois, de la rythmique avec tambourins.

Sur une musique moderne, les petites pupillettes se livrèrent à une démonstration de gym-tonic. Jeunes gymnastes (barres parallèles et sol) et actifs (caisson suédois) offrirent au public, par leur très bonne qualité et tenue, l'occasion d'apprécier la gymnastique artistique.

Actrices d'un fameux tango, les moyennes pupillettes ont charmé

la salle. Mais la palme d'or revient sans aucun doute aux grandes pupillettes. Avec un ballon, un ruban et un cerceau, elles ont fait une démonstration de gymnastique rythmique sportive, alors que les actives et les actifs unissaient leurs efforts pour présenter la gymnastique d'antan au ballet moderne.

La gymnastique covassonne n'a rien perdu de sa vitalité. On note même une progression. Il y a fort longtemps que les spectateurs

n'avaient tant vibré. Honneur au 125e!

A noter, enfin, que Mme Ferrari, vice-présidente de la Fémina (elle assure l'intérim), adressa des remerciements aux monitrices, aux moniteurs et aux dames ayant confectionné la plupart des costumes.

Des titres de membres honoraires furent décernés à Marie-Paule Perret, Michel Weil et Pierre Paris. (mpp)

La solitude de l'arbitre

André Daïna, arbitre international, ancien Butteran, présente son ouvrage cet après-midi à Fleurier

André Daïna, footballeur, entraîneur puis arbitre international dirigeait le tristement célèbre match au Heysel en mai 1985. Son nom est lié à une tragédie, écrit-il dans un ouvrage qui vient de paraître aux éditions de l'Aire, «Quand le noir n'absorbe plus». Mais Daïna, ancien Butteran, Dr en chimie, n'a pas fait un bouquin sur le Heysel. C'est la condition de l'arbitre solitaire qu'il évoque. En évitant l'anecdote à la Bouvard.



André Daïna. «Le football des villages, c'est le ciment du football». (Photo Widler)

«Il ne s'agit pas d'un sandwich farci d'anecdotes truculentes et édulcorées dans le seul but de plaire». Alors, l'arbitre livre une thèse sur le football en général? Il s'en défend: «Une thèse, c'est beaucoup dire. Il s'agit plutôt d'une réflexion sur ce qui m'a marqué pendant cette période. Mais j'ai une approche qui n'est pas forcément celle de mes collègues».

André Daïna, né à Buttes en 1940, place intégrité, cohérence et compétence au premier plan. Dans ce livre dense, sans illustration, écrit en huit mois, rien n'échappe à son œil critique. Au milieu d'un monde passionné, où la complaisance, le chauvinisme et la violence côtoient la technique, la vitesse et le talent, Daïna plaide pour un football pur, convivial.

LE CIMENT

«Le football des villages, c'est le ciment de ce sport. Le football de

l'élite, c'est l'artificiel». L'arbitre a beaucoup d'admiration pour les «ligues inférieures». «Là réside sûrement la vraie vocation de ce jeu et son extension au plan international. Je me réjouis de voir ce football capable d'inculquer aux jeunes le goût de la préparation, de l'effort, de la recherche de la réussite».

Si l'élite reste «le moteur de ce sport», trop de footballeurs de haut-niveau «arrivent dans ce monde artificiel sans le maîtriser vraiment. Investis du rôle de vedette, ils oublient d'en assumer les règles dans tout ce qu'elles recèlent comme valeur d'exemple».

VAINCRE OU MOURIR...

André Daïna réserve un bon chapitre de son ouvrage à la presse sportive. «Sa façon de voir va devenir celle de tout son auditoire». Elle a donc une grande res-

ponsabilité. Nombre de journalistes savent maîtriser leur passion; d'autres se laissent aller.

«Que d'attitudes partisanes, de promotions personnelles se cachent derrière ce droit fondamental qu'est la liberté de la presse». Daïna ajoute: «L'information n'attire plus, elle doit se parer d'un côté polémique-dramatique». La présentation des matchs emprunte une terminologie guerrière: «Vaincre ou mourir, choc de titans, interdiction de perdre!»

Ce climat de passion, entretenu par certains journaux, peut très bien engendrer des tragédies comme celle du Heysel. André Daïna l'a vécue. «Je n'étais pas un spectateur privilégié. Les téléspectateurs voyaient mieux ce qui se passait». Il a pris la décision d'arbitrer le match malgré tout. Ce choix, il le porte seul aujourd'hui.

Son nom est lié à une tragédie. «Il importait de terminer une soirée dramatique en l'empêchant de prendre des proportions apocalyptiques».

En lisant le bouquin, on se pose une question: mais qu'est-ce qui fait courir les arbitres? En tout cas pas l'argent: 200 fr par match en ligue nationale alors que les footballeurs gagnent des dizaines de milliers de francs...

«Que les joueurs soient mieux payés, c'est normal. On n'attend pas des arbitres qu'ils fassent le spectacle». JJC

● André Daïna sera présent cet après-midi dès 15 h à l'Espace du quartier du Pasquier, à Fleurier. Invité par Soleil d'Encre, il dédicacera son ouvrage.

Distinguée pour sa sensibilité

Armande Oswald, lauréate de la Fondation Irène Reymond

Parmi les quatre boursiers désignés par la Fondation Irène Reymond, Armande Oswald, artiste peintre de Cortaillod, a été distinguée pour «ses encres de Chine sur papier de soie, d'une grande sensibilité». Elle reçoit ainsi une bourse de 5000 francs.

MM. Daniel Berset, de Genève, Ph. Wenger résidant à Barcelone, et M. Furlan de Lausanne ont été également récompensés.

Mais le jury de la Fondation Irène Reymond, fondation créée il y a trois ans pour soutenir le travail des créateurs plasticiens suisses romands, a avoué sa difficulté à attribuer les prix de cette édition, parmi 18 dossiers examinés.

C'est ainsi que seules des bourses ont été distribuées qui constituent «un encouragement à

une production actuelle considérée comme personnelle et de qualité».

Les prix de cette fondation, dont l'un en 1987, a été décerné à un autre Neuchâtelois, Jean-Michel Jaquet, veulent couronner «la qualité de l'œuvre d'un artiste vue dans sa durée». Tâche difficile aujourd'hui où la création se caractérise souvent par une recherche, en forme et en matériaux, impliquant les artistes dans des voies en rupture permanente.

Chez Armande Oswald, autant les formats, les supports que les techniques participent à cette recherche permanente. Mais un juge averti saura déceler la continuité et la cohérence au-delà des factures nouvelles. Cette artiste intéressante mérite donc bien cette distinction. (comm, ib)

Oui à La Robella

Môtiers: le Conseil général vote une aide financière pour les skieurs

Les installations de La Robella (un télésiège, cinq téléskis) sont en sursis. Il faut 2.340.000 francs pour les transformer afin de respecter les nouvelles normes de sécurité. Sollicitées pour un montant de 700.000 francs, les communes du Val-de-Travers donneront leur avis pendant ce mois de décembre. Hier soir, Môtiers a dit oui.

Ce fut oui malgré les habituelles plaintes sur les charges qui écrasent les communes. Tant Bernard Schneider (gol) que Pascal Stiermann (soc) relevèrent l'importance de ces installations pour la région. «Même si elles ne profitent qu'à un quart de la population, ce n'est

déjà pas mal...» Et puis, pour une fois que le Conseil général peut voter un crédit pour quelque chose qui n'est pas rendu obligatoire par la législation...

Par onze voix et deux abstentions, Môtiers a donc décidé de verser 23.688 francs en 1989 et 1990. Ensuite, pendant dix ans, elle allouera une aide se montant à 12 francs par habitant. Ce coup de pouce permettra de compenser les hivers sans neige et d'accumuler des réserves pour faire face le jour où il faudra modifier les installations.

Enfin, autre point principal de la soirée, le budget 1989 a été adopté sans discussion. (jic)

Votre journal: L'Impartial

offres d'emploi

L'Office cantonal des mineurs, Berne, aura un poste de

fonctionnaire scientifique

(homme ou femme)

à repourvoir pour le 1er mars 1989 ou selon entente.

Tâches: activité variée et intéressante dans les domaines du droit pénal, du droit civil et du droit administratif, notamment prise en charge de suppléances dans les tribunaux des mineurs du canton.

Exigences: formation de juriste (brevet d'avocat de préférence); expérience pratique — notamment dans le domaine du régime applicable aux mineurs, de l'aide aux familles et à la jeunesse — témoignant d'une aptitude personnelle et de la qualification professionnelle à exercer les tâches juridiques et d'assistance sociale de l'Office. Bonne connaissance des deux langues officielles.

Le traitement et les conditions d'engagement sont fixés conformément aux prescriptions cantonales.

Les lettres de candidature manuscrites, accompagnées de diplômes et d'attestations de travail, sont à adresser d'ici le 30 décembre 1988 au chef de l'Office cantonal des mineurs, à l'attention de la Direction de la justice, Gerechtigkeitsgasse 81, 3011 Berne.

Le directeur de la justice
P. Schmid

18740

CORUM

Maitres Artisans d'Horlogerie

LA CHAUX-DE-FONDS, SUISSE

engageraient à plein temps, pour le 1er mars 1989 ou pour date à convenir, un(e) jeune

**employé(e)
de bureau**

pour divers travaux administratifs du département des ventes, exécutés en partie sur ordinateur. Une connaissance de base des langues anglaise et allemande est nécessaire et une formation commerciale serait souhaitable.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre écrite, avec curriculum vitae, à **CORUM, Ries Bannwart & Co, rue du Petit-Château, 2300 La Chaux-de-Fonds.**

733

TOSHIBA MEDICAL SYSTEMS SA

Entreprise en pleine expansion dans le secteur haute technologie du diagnostic médical, nous cherchons

un assistant technique

pour le service après-vente ultrasons.

Nous offrons:

- la possibilité d'évoluer dans le contexte agréable d'une petite équipe;
- les avantages et l'infrastructure d'une grande maison;
- d'excellentes prestations sociales;
- voiture de service à disposition.

Nous demandons:

- avoir accompli un CFC de MAET, mécanicien électronique, électronicien radio-TV ou équivalent;
- connaissances d'allemand et d'anglais souhaitables;
- avoir l'esprit d'initiative et être capable de travailler d'une façon indépendante.

Prière d'adresser vos offres à:

**Service du personnel,
TOSHIBA MEDICAL SYSTEMS SA,
chemin de la Vaux 20, 1170 Aubonne**

06436



Ecole secondaire régionale de Neuchâtel

Mise au concours

Afin de repourvoir un poste devenu vacant par suite de la démission de la titulaire, le Comité scolaire de l'ESRN met au concours un poste de

**secrétaire
de centre**

au Centre Neuchâtel-Est, collège du Mail à Neuchâtel.

Exigences: CFC de commerce ou titres équivalents, aimer le contact avec les enfants, avoir un intérêt particulier pour la vie dans une école.

Prestations offertes: place stable, semaine de 5 jours, prestations sociales d'une administration publique.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: le 1er avril 1989 ou date à convenir.

Tous renseignements supplémentaires peuvent être demandés à l'administrateur de l'ESRN, M. André Rieder, ☎ 038/25 92 62, interne 16.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et références, doivent être adressées au Comité scolaire de l'ESRN, case postale 1636, 2002 Neuchâtel 2.

Comité scolaire ESRN

584

Région de Neuchâtel: vous êtes
**dessinateur en machine?
dessinateur en bâtiment?
menuisier/ébéniste?
vendeur? etc., etc.**

Nous cherchons de nouveaux collaborateurs pour créer et vendre des agencements de cuisines FUST. Votre formation pour cette activité pleine d'attrait sera assurée par nos soins.

Contactez-nous pour un entretien sans engagement. Ensemble, nous discuterons de vos qualifications et déterminerons dans quelle mesure elles correspondent aux exigences de l'un de ces postes, qui pourrait être une étape importante dans votre carrière.

Appelez-nous!
Demandez **Mr. M. R. Schnegg**
Ing. dipl. Fust
1163 Etoy, Centre de l'habitat
Tél. 021/807 38 78

002569



**Fust
Cuisines**



La Neuchâteloise Assurances
fondée en 1869

Avez-vous un réel sens analytique et un goût prononcé pour les chiffres?

Avez-vous de l'intérêt pour la comptabilité et la micro-informatique?

Cherchez-vous un poste indépendant dans une petite équipe?

Un horaire à 80% vous conviendrait-il mieux?

Bénéficiez-vous d'une bonne formation de base et de quelques années de pratique?

Oui? Dans ce cas vous êtes la collaboratrice que nous cherchons pour notre service des budgets et analyses comptables.



Renseignements et offres:
C. Wagnières,
service du personnel, ☎ 038/21 11 71,
rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel.

000035

**Près de vous
Près de chez vous**

La Neuchâteloise Assurances



**parietti
et gindrat sa**

Par suite du prochain départ d'un de nos collaborateurs, nous recherchons

EMPLOYÉ DE COMMERCE

dynamique et motivé.

D'intéressantes responsabilités et possibilités vous attendent pour assumer les tâches principales suivantes:

- GESTION DU PERSONNEL
- GÉRANCE IMMOBILIÈRE

Nous demandons:

- Personne consciencieuse dotée d'un esprit d'initiative.
- Diplôme de commerce CFC (gestion) ou équivalent.
- Age idéal 25 à 40 ans.
- Quelques années d'expérience dans la gestion du personnel seraient un avantage.
- Notions en informatique.

Nous offrons:

- Une place stable et un poste de travail intéressant et surtout varié.
- Salaire en rapport aux capacités.
- Avantages sociaux d'une entreprise importante et moderne.
- Conditions de travail agréables à notre siège de Porrentruy, rue Xavier-Stockmar 15.
- Date d'entrée tout de suite ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Marie Maître, sous-directeur (☎ 066/662 721, int. 22).

Si vous voulez être un collaborateur important dans une entreprise stable et prospère, adressez votre offre écrite avec les documents usuels à la DIRECTION DE

PARIETTI ET GINDRAT S.A.
Entreprise générale de construction
Rue Xavier-Stockmar 15
2900 PORRENTUROY

14376



2014 BOLE - NE

TÉLÉPHONE (038) 42 52 52

Nous sommes une entreprise fondée en 1907, spécialisée dans la fabrication de composants de haute précision en matériaux durs, destinés à la clientèle étrangère mondialement connue (informatique, chimie, instruments, etc.) et recherchons pour entrée immédiate:

**dessinateur
ou dessinatrice**

Activités: dessins des pièces de notre fabrication, composants et ensembles, maintenance de tous les dossiers et listes correspondantes, dessins d'outillages pour la fabrication avec système DAO.

Nous demandons un CFC de dessinateur ou dessinatrice en machines. Une expérience dans une telle activité. Les langues allemande et anglaise seraient un avantage, mais pas une exigence.

Nous offrons:

- formation éventuelle;
- autonomie de travail au sein d'une petite équipe;
- place stable;
- horaire variable sur la base de 41 heures par semaine.

Faire offres détaillées.

000541

FABRICATION DE PETITES PIÈCES DE PRÉCISION EN CORINDON SYNTHÉTIQUE ET MÉTAUX DIVERS



Une garantie pour vous.

Demopharm

Vertriebs AG

La maison Demopharm cherche un

**COLLABORATEUR
AU SERVICE EXTÉRIEUR**

pour la Suisse romande et éventuellement aussi les régions attenantes du canton de Berne.

Nous attendons de notre nouveau collaborateur qu'il ait une formation de droguiste ou connaisse bien la branche de la droguerie. En plus de sa langue maternelle française, il devra faire état de solides connaissances de l'allemand parlé.

Les activités du service extérieur de Demopharm consistent, outre la vente proprement dite, en travaux de conseils, de motivation et de formation du personnel chez le client.

Nous offrons à notre nouveau collaborateur:

- un emploi stable
- un salaire en rapport avec le profil demandé
- une voiture commerciale
- des conditions de prévoyance professionnelle excellentes
- d'intéressantes possibilités de perfectionnement.

Si l'emploi vous intéresse, prière de nous soumettre votre candidature par écrit, à l'adresse de **Demopharm Distribution S.A., service du personnel, case postale, 2501 Bienne**. M. Hadorn demeure à disposition pour vous donner de plus amples renseignements (☎ 032/42 31 21).

001018

Levure au nouveau home de Saint-Imier

Le gros œuvre est pratiquement terminé

Le traditionnel sapin peut se dresser sur le toit qui abritera bientôt le nouveau home. On y procédait effectivement à la levure, hier soir, les travaux avançant de manière plus que satisfaisante.

Dans la journée d'hier, on marquait déjà l'événement, sur l'invitation du conseil d'administration de l'actuel hospice. Invitation à une visite et une verrée, où l'on retrouvait les représentants des diverses autorités locales et régionales, les dames de l'hospice, la commission de construction du complexe Home - Hôpital, ainsi que les architectes.

EXCEPTIONNEL

Jean-Rodolphe Meister, président du conseil d'administration de l'hospice, soulignait pour l'occasion la rapidité exceptionnelle qui caractérise ces travaux de construction. Et de rappeler que le chantier du nouveau home était ouvert officiellement le 8 avril der-

nier, la première coulée de béton intervenant le 10 juin.

Or actuellement, soit dans la même année que fut donné le premier coup de pioche, le gros-œuvre est pratiquement terminé. Des conditions météorologiques un peu plus clémentes en ce mois de décembre, auraient permis de le mener à terme, puisqu'il ne reste plus que deux dalles à couler.

Pour situer l'importance de ce gros-œuvre, Jean-Rodolphe Meister citait deux chiffres impressionnants: on aura utilisé 2400 mètres cubes de béton - ce qui équivaut à un cube de 13 m 50 de côté - ainsi que 180 tonnes d'acier, pour l'armature.

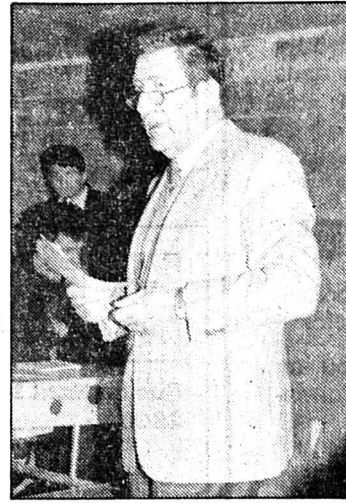
Le gros avantage de cette avance rapide des travaux: durant l'hiver,

les artisans pourront travailler à l'abri, dans des conditions plutôt bonnes même. Voilà qui facilitera grandement le passage de la mauvaise saison, période traditionnellement creuse, pour les entreprises de la région, ainsi que le soulignait encore M. Meister.

OUVERTURE POUR LE PRINTEMPS 1990

Quant à l'ouverture des portes et à l'entrée des pensionnaires, le président du conseil d'administration de l'hospice rappelait qu'elle est prévue pour le printemps 1990. «C'est un pari que nous voulons tenir», affirmait-il, confiant.

A l'heure de la levure, on pouvait visiter une «chambre témoin», quasiment terminée. Ces chambres, toutes orientées au sud et jouissant d'une vue imprenable, font 28 mètres carrés de surface, y compris la cellule sanitaire attenante à chacune d'elles. Mais de cela, on reparlera très bientôt... D.E.



Les travaux avancent à un rythme exceptionnel, ainsi que le soulignait hier Jean-Rodolphe Meister, président du conseil d'administration de l'hospice.

(Photo Impar - de)

Suze électrique

Regain d'intérêt pour les turbines du Vallon

L'Association des usiniers de la Suze a tenu récemment des assises où étaient représentées toutes les entreprises exploitant des turbines hydroélectriques sur le cours d'eau ou sur l'un de ses affluents. On y constatait un regain d'intérêt manifeste.

A l'heure où le prix de l'énergie électrique subit des augmentations périodiques, les entreprises des Usiniers de la Suze trouvent un avantage économique non négligeable dans la production, par leurs propres moyens, d'une part croissante de l'énergie qu'elles utilisent.

GRANDES INSTALLATIONS: AMORTISSEMENT FACILITÉ

Les turbines utilisées datent généralement de plus d'un demi-siècle, et nécessitent donc en principe des travaux de modernisation. Transformées récemment, certaines installations ont ainsi vu augmenter nettement leurs performances de production. Pour d'autres, des études sont en cours, afin de gagner de la puissance en rationalisant l'exploitation.

Etant donné les contingences auxquelles sont soumises ces transformations - impact sur l'environnement, obligation de maintenir un débit minimal dans le cours d'eau utilisé - le coût des modifications est sensiblement plus élevé que précédemment.

Par ailleurs, l'expérience démontre que les investissements sont amortis plus rapidement

pour les grandes installations que pour les turbines dont la capacité de production ne dépasse pas quelques dizaines de kWh.

ACTUALISATION

Alors que l'activité de l'association était en veilleuse depuis ces dernières années, un regain d'intérêt paraît se manifester pour l'avenir. Dès lors, l'assemblée a décidé de réviser ses statuts, qui datent de 1947, pour actualiser les bases juridiques de l'association. On mènera une étude dans ce sens, suivie de consultations, avant que les nouveaux statuts soient soumis à une assemblée ultérieure.

Complété lors de cette récente séance, le comité se présente comme suit: président Gilbert Leutwiler; vice-président Rolf Berchold; caissier Paul-Henri Pfister; secrétaire Roland Greub; membres Georges Weber, Pierre Fankhauser.

INTÉRÊTS À DÉFENDRE

Les sociétaires jugent que dans l'avenir, comme ce fut d'ailleurs le cas dans le passé, l'Association des usiniers de la Suze pourra être appelée à intervenir auprès de diverses instances, pour défendre les intérêts de ses membres, notamment en cas de transformation des installations existantes.

L'association envisage par ailleurs d'entrer en contact avec d'autres associations du genre. (gl)

TRAMELAN

Les trois coups pour ce soir

Le voile est levé sur le grand spectacle qui réunira ce soir et demain dimanche plus de 220 acteurs à l'occasion de l'inauguration de la salle de la Marelle aux Lovières.

On aura pu se rendre compte de l'immense travail fourni par tous les acteurs de cette immense fête placée sous la direction du metteur en scène lausannois Guy Delafontaine.

En effet, hier soir, devant un public restreint avait lieu la générale qui aura permis de peaufiner certains détails. Mais on peut déjà dire que la fête sera belle.

La location a bien marché et rappelons que le premier spectacle aura lieu ce soir samedi à 20 h

alors qu'une reprise est prévue le lendemain dimanche à 17 h.

Les nombreux comédiens vous feront passer d'excellents moments, accompagnés pour la circonstance, par les membres d'une vingtaine de sociétés membres de l'UST. «La fête se trame», un vœu qui aujourd'hui devient réalité pour ceux qui y ont cru depuis le début.

Une inauguration qui fera date dans les annales de la cité avec un spectacle haut en couleurs, inédit, plaisant et divertissant. A relever qu'après le spectacle une grande soirée animée par Enrico et l'Orchestre Combo permettra à chacun de continuer la fête... (vu)

Coup de chapeau au Podium-Club

S'étant déjà signalé dans l'organisation de concerts importants à Tramelan, le Podium-Club a étendu son activité au théâtre. Invitant à Tramelan la troupe Marathon de Neuchâtel, les responsables du Podium-Club ont eu une heureuse initiative.

Une belle salle pour «Une affaire compliquée» écrite et mise en scène par Richard Gauteron. Des spectateurs qui se sont montrés plus que satisfaits pour une pièce qui n'est pas comme les autres.

En effet, cette «Affaire compliquée» avait déjà bien fait parler d'elle en son temps dans la région. Remaniée en profondeur par l'auteur, metteur en scène et comé-

dien, la nouvelle version a obtenu toutes les faveurs du public. Les acteurs, bien rodés, ont été très à l'aise à Tramelan et tous trois sont parfaitement bien dans leurs différents rôles.

Miluska Zelenka, Richard Gauteron tout comme Antoine Le Roy qui jouait «à domicile» méritent des éloges. La musique bien appropriée était signée du Tramelot Claude Rossel alors que les costumes étaient l'œuvre de Geneviève Joliat et la régie assurée par Jean-Marc Voisard.

Une équipe homogène qui a eu la gageure d'assurer le succès d'un spectacle pas comme les autres. (vu)



Un trio d'acteurs remarquables.

(Photo vu)

Quatre oppositions rejetées

Lieux de séjour des requérants d'asile confirmés

Le Conseil exécutif du canton de Berne a été saisi jusqu'à ce jour de sept plaintes contre l'attribution par la Direction des œuvres sociales, d'un lieu de séjour aux requérants d'asile.

Le gouvernement a déjà examiné et rejeté quatre de ces plaintes - déposées par les communes de Trub, Rothenbach/Emmental, Kehrsatz et Grindelwald. Le gouvernement se dit en mesure de comprendre que le manque de places d'hébergement et de travail place les communes devant un problème difficile, argument qu'elles ont fait valoir dans leurs plaintes.

La pénurie d'appartements à loyer modéré est un phénomène connu, tout comme la difficulté de trouver des emplois pour des étrangers qui ne connaissent pas la langue.

Cependant, le Conseil exécutif a la ferme conviction que seule la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes dans un esprit de solidarité peut aboutir à une solution humaine et politiquement justifiable du problème du droit d'asile.

Il voit dans le fait que seules quelques plaintes ont été déposées contre l'attribution d'un lieu de séjour, la preuve que la grande majorité des communes partagent ce point de vue.

TROIS ÉTAPES

Le Conseil exécutif a décidé au mois de janvier de cette année qu'en application de la loi sur le droit d'asile, l'ensemble des communes du canton devait s'engager à accueillir un nombre de requérants d'asile équivalant à 0,7% de leur population.

L'attribution d'un lieu de séjour aux requérants d'asile, ou plus précisément la répartition des requérants sur l'ensemble du territoire cantonal, a lieu après le séjour dans un centre de premier accueil (première étape) puis dans l'un des centres de transit des principales villes du canton (deuxième étape).

Cette troisième étape de l'hébergement des requérants a pour but principal de répartir sur l'ensemble du territoire cantonal et sur l'ensemble des communes, les pressions résultant de l'afflux croissant de demandeurs d'asile. (oid)

CELA VA SE PASSER

Avent... garde à Villeret

Dimanche 11 décembre à 9 h 45, la Paroisse réformée de Villeret organise le culte de l'Avent.

A l'occasion du troisième dimanche de l'Avent, la paroisse a mis sur pied un culte d'Avent... garde puisqu'il sera agrémenté des productions du Jodler-Club Berna de Saint-Imier.

Le culte sera par ailleurs suivi d'un apéritif offert à toutes et tous. (mw)

Corgémont: concert au temple protestant

Dimanche 11 décembre à 20 h 15, au temple protestant de Corgémont, aura lieu le traditionnel concert de Noël donné par la Fanfare «Brass Band» de Corgémont, sous la direction de M. Roland Krüttli. L'ensemble curgimonin proposera, à cette occasion, un programme varié et intéressant, avec, entre autres, des œuvres de Bach, de Rossini, de Strauss et de Mendelssohn.

Soutenir les déshérités à Saint-Imier

Jusqu'au 23 décembre, vous trouverez à l'ancien magasin Montor-

fano, les stands de Terre des Hommes et des Magasins du Monde. Par cette action, la possibilité de faire des achats utiles et des cadeaux originaux vous est offerte.

Votre geste soutiendra les déshérités. Le magasin est ouvert: mardi après-midi, mercredi matin, vendredi et samedi matin.

Moutier: les crises familiales abordées

Lundi après-midi 12 décembre à l'Hôtel Suisse à Moutier, de 14 h à 17 h, la section Jura - Jura bernois de l'ASAS organise un cours intitulé «Les crises familiales».

Claire-Lise Cuendet-Evequo, sociologue, psychologue, thérapeute de famille, abordera les différents aspects des crises familiales d'un point de vue systémique. Elle nous montrera les possibilités d'intervention afin de rendre ces moments constructifs.

Une discussion suivra l'exposé où chacun pourra parfaire ses connaissances dans ce domaine.

L'après-midi est destiné aux travailleurs sociaux, ainsi qu'à toute personne intéressée par le thème. (comm)

Eglise et finances

Session d'hiver de l'Union synodale Berne-Jura

Comme d'habitude, la session d'hiver du Synode de l'Eglise réformée Berne-Jura, tenue les 6 et 7 décembre à Berne, fut consacrée aux questions financières.

Après avoir examiné un plan financier pour les années 1990-1993, qui leur permet de juger les conséquences à moyen et à long terme de leurs décisions, les délégués ont accepté, par 86 voix contre 70, une hausse du taux de contribution des paroisses à la caisse centrale de 11% à 11,5%. Et ceci malgré les grincements de dents des représentants de la paroisse générale de Berne, en prise à des difficultés financières.

Avec ce nouveau taux, l'Eglise pourra assurer son équilibre budgétaire pendant quatre ans. Pour 1989, les comptes devraient boucler avec un déficit de l'ordre de 50.000 francs (sur un budget d'environ 17 millions), le Synode ayant accepté de renforcer trois ministères de l'Eglise: le ministère pour les problèmes de toxicomanie, l'office de consultation conjugale et familiale, et le poste affecté à l'Ecole des parents, dans le contexte de la restructuration de l'instruction religieuse.

Un objet concernait plus particulièrement la partie francophone de l'Union synodale: le Synode a validé, à l'unanimité, le contrat qui liera dorénavant l'Union synodale au Centre de Sornetan.

La proposition de verser une contribution de 5000 francs à l'Office de consultation pour objecteurs de conscience de Berne suscita un vif et long débat. La proposition fut acceptée par 95 voix contre 60.

Les délégués ont reconduit, pour quatre ans, le ministère pour les problèmes de migration (un poste à 50% pour les saisonniers et travailleurs étrangers et un poste à 100% pour les réfugiés). Ce ministère assume à la fois le rôle d'avocat auprès des étrangers et celui de courroie de transmission entre l'Etat et les paroisses, délimitant les tâches respectives de chacun dans l'encadrement des réfugiés.

Deux événements ont encore marqué ce synode: l'élection à la présidence du Synode du pasteur Willy Lempen de Grindelwald, 51 ans, de la fraction libérale, en remplacement de Mme Elsbeth Merz, première femme à avoir accédé à cette fonction, et l'exposé du Dr Emilio Castro, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE). Ce dernier a fait le point sur les 40 ans du COE, en s'attachant surtout aux problèmes actuels.

Les dissensions, les scissions ne peuvent être dissimulées, mais un chapitre nouveau s'ouvre actuellement: celui de la recherche de convergences et du dialogue, devant l'urgence de certaines situations, notamment celle des mariages mixtes. Emilio Castro a utilisé le terme d'«amitié eucharistique» pour désigner cette prochaine étape de l'œcuménisme, l'«hospitalité eucharistique» s'inscrivant désormais à la fin du cheminement œcuménique.

Et Emilio Castro a réitéré l'engagement prioritaire du COE envers les Eglises persécutées. (Acp)

Corgémont: Femina-Sport, ça marche!

Les trois quarts des membres ont participé à la récente assemblée de la société de gymnastique Femina-Sport, illustrant bien la bonne marche de ce groupement.

A cette occasion, on s'est notamment penché sur le programme de l'année prochaine, qui comporte un souper d'été à la Bise de Cortébert (26 juin), la participation à la Fête du village (26, 27 et 28 août), ainsi qu'une course de deux jours à Loèche (9 et

10 septembre), pour marquer le 15^e anniversaire de la société.

Un seul changement au comité, Lydia Flury désirant se retirer, après six années passées au secrétariat. Ledit comité pour 1989: présidente, Danièle Beraldo; vice-présidente, Christiane Rohrer; secrétaire, Anita Tschannen; caissière, Verena Bürgi; monitrices, Françoise Holzer et Gisèle Paroz. (gl)

offres d'emploi

VOUMARD

Notre entreprise est à la pointe de la technologie des machines à rectifier. Nos produits, machines à commande numérique et équipements fortement automatisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque client, sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont entièrement conçus et fabriqués dans nos usines de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre département fabrication:

UN AGENT DE MÉTHODES

chargé de l'établissement des gammes opératoires avec précalculation des temps d'usinage, calcul des prix de revient, etc.

Profil souhaité: technicien d'exploitation avec CFC ou en phase de formation ou mécanicien avec CFC ayant une formation d'agent de méthodes.

Travail intéressant au sein d'une petite équipe.

UN MÉCANICIEN

pour notre département outillage, connaissant le pré réglage et l'affûtage des outils.

Serait éventuellement formé par nos soins.

UN TOURNEUR QUALIFIÉ

et

UN FRAISEUR QUALIFIÉ

pour travaux sur machines conventionnelles ou à commande numérique. Formation assurée par nos soins.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds.

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces fonctions sont priées d'adresser leurs offres écrites à **VOUMARD MACHINES CO SA, rue Jardinière 158, La Chaux-de-Fonds**, à l'attention du chef du personnel, M. Guillet, ou prendre contact directement par téléphone avec **M. Guillet** pour de plus amples renseignements. ☎ 039/25 11 77.

Scierie dans le canton du Jura
cherche

un scieur

ou éventuellement
un aide ou un charpentier

Conditions de contrat avantageuses.
Entrée: immédiate ou selon entente.

Scierie Boillat SA
2724 Les Breuleux,
☎ 039/54 11 21

28

R REWOR
Walter Brusa

Rue du Nord 152
2300 La Chaux-de-Fonds

engage pour entrée immédiate ou date à convenir

visiteuse

et montage de boîtes.

Activité variée.

Salaire en fonction des capacités.

Place stable.

Se présenter ou prendre contact par téléphone

au ☎ 039/23 27 88.

19180

«Votre avenir professionnel à Securitas?»

«Sûrement!»

SECURITAS

engage pour La Chaux-de-Fonds

gardes auxiliaires

pour le service de surveillance à plein temps.
Nationalité suisse.

011835

SECURITAS

Securitas SA
Succursale de Neuchâtel
Place Pury 9, Case postale 105
2000 Neuchâtel 4,
Tél. 038 24 45 25

Heureusement, il y a Securitas.

Département des Travaux publics

Par suite de mise à la retraite du titulaire, un poste de

CONCIERGE

est à repourvoir au Service cantonal des automobiles, à La Chaux-de-Fonds.

Tâches:

L'intéressé(e) sera appelé(e) à effectuer les travaux de la conciergerie du bâtiment du Service cantonal des automobiles aux Eplatures (environ 50% de son temps).

Le poste sera complété par des tâches de bureau (économat, archives, manutention de plaques, courrier, etc.).

Exigences:

Personne capable de travailler de manière indépendante et consciencieuse.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: de suite ou à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétaire du Service cantonal des automobiles
☎ 038/22 35 71.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 23 décembre 1988.

000119

Metalor

Métaux Précieux SA Metalor, boulevard des Eplatures 38, 2304 La Chaux-de-Fonds
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

agent de méthode

pour ordonnancement et gestion matière

aide mécanicien

pour réglage et conduite de machines de production.

Faire offres écrites ou se présenter 38, boulevard des Eplatures, 2304 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/25 11 51.

19328

SCHWARZ-ETIENNE SA

fabrique d'horlogerie,
cherche pour son DÉPARTEMENT COMMERCIAL, un

ASSISTANT

pour seconder efficacement le responsable.

Ce futur collaborateur sera chargé de:

- la gestion des commandes fournisseurs,
- contrôler la mise en fabrication,
- divers travaux sur système informatique en relation avec les tâches précédentes.

Profil souhaité:

- âge idéal: 20 à 30 ans,
- CFC d'employé de commerce ou diplôme d'une école supérieure de commerce,
- bonnes connaissances de l'anglais parlé et écrit,
- sens des responsabilités,
- aptitude à prendre des initiatives.

Nous offrons une place stable et des possibilités d'avancement.

Entrée en fonctions: 1er mars 1989.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae à:

Schwarz-Etienne SA
Service du personnel
Avenue Léopold-Robert 94
2300 La Chaux-de-Fonds

19329

UCAR BATTERIES

RALSTON ENERGY SYSTEMS S.A.

Employé de bureau

Nous cherchons pour notre usine de piles, un employé de bureau avec CFC pour notre département du stock.

Si vous:

- aimez travailler avec des chiffres;
- avez des notions d'utilisation d'un PC;
- êtes capable de vous adapter à des situations changeantes et aspirez à travailler d'une manière indépendante;
- avez de l'intérêt pour des problèmes de magasinage et de production;
- possédez un permis de conduire et jouissez d'une bonne santé physique.

Alors vous êtes la personne dont nous avons besoin.

Nous offrons:

- une place de travail stable dans un cadre agréable;
- la semaine de 40 heures;
- des avantages sociaux d'avant-garde d'une grande entreprise.

Si vous êtes intéressé par le poste à repourvoir dans notre usine, nous vous prions de nous soumettre votre offre écrite avec curriculum vitae, certificats, deux photos-passeports et prétentions de salaire à:

RALSTON ENERGY SYSTEMS SA
à l'intention du Chef du personnel.

570

43, rue Louis-Joseph-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

UCAR BATTERIES



Centre de production de Corgémont

Voulez-vous changer d'horizon? Alors, venez chez nous, car nous avons constamment besoin de gens de métier, et notamment de

DECOLLETEURS

ou de

MÉCANICIENS

prêts à acquérir la formation nécessaire à l'interne de notre maison.

Nos décolleteurs et leurs responsables sont fiers de leur atelier: un parc de machines modernes, y compris CNC, Calcame et Variocame, des postes de travail propres, équipés à 100%, des locaux spacieux, une activité et des possibilités de gain parmi les plus intéressantes. Si, de plus, vous aimez l'indépendance, il ne tient qu'à vous de devenir leur collègue!

Les candidats bénéficiant d'une formation similaire dans d'autres domaines du décolletage ou de la mécanique pourront se voir offrir un stage de reconversion qui leur permettra de se familiariser avec nos divers équipements.

Téléphonez ou faites parvenir directement votre postulation à M. Ulrich Fahrni, chef du personnel, qui vous fournira par ailleurs tout renseignement utile sur les avantages de nos conditions d'engagement (horaire libre, prestations sociales, etc.). Vous pouvez également contacter directement notre responsable de Corgémont, M. Ernest Zuercher, tél. 032 97 15 61.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2540 Grenchen, Tel. 065 / 51 21 11

ETA - Ein Unternehmen der SMH

12126

Burrus traîné en justice

Première suisse: un ancien fumeur réclame un dédommagement à l'entreprise jurassienne

Pour la première fois en Suisse, un fabricant de cigarettes est traîné en justice par un ancien fumeur, et cela sur la base du droit des obligations. Ainsi que l'a annoncé hier la Communauté de travail des non-fumeurs (SAN), le fabricant de cigarettes de la marque «Parisienne» la société F. J. Burrus & Cie S.A. à Boncourt (JU) se voit réclamer 250.000 francs à titre de dédommagement par un citoyen zurichois atteint d'un cancer des poumons, partiellement invalidé à la suite d'une opération.

Le plaignant a fumé des «Parisienne» pendant 35 ans. Il entend en rendre responsable la société Burrus, par le biais de sa responsabilité civile. Selon lui, il a été incité à fumer par la distribution d'échantillons au moment de son Ecole de recrues. Il était devenu par la suite tellement intoxiqué que toutes les tentatives entreprises pour arrêter de fumer avaient échoué.

A noter que ce n'est que depuis 1980 que les fabricants de cigaret-

tes sont tenus de faire figurer un avertissement sur les emballages. Et cet avertissement sur les risques de la fumée pour la santé est encore largement absent de la publicité.

LE DERNIER MOT

Walter Spillmann, avocat de la SAN, a déclaré à l'ATS qu'il avait conseillé à l'entreprise d'aller directement devant le Tribunal fédéral. Ce que Burrus aurait refusé, puisque, en l'occurrence, les tribunaux jurassiens sont compétents. Néanmoins, en l'état des choses, le TF aura vraisemblablement le dernier mot, et pourrait bien, selon W. Spillmann, statuer en faveur du Zurichois.

Selon le SAN, l'omission d'une déclaration en bonne et due forme à l'intention du consommateur sur les dangers d'un produit constitue une infraction en ce qui concerne les règles du droit. Cela constitue un préjudice supplémentaire qui

devrait donner droit au plaignant à des dédommagements.

ÉNERGIQUE RÉSISTANCE

De son côté, la société Burrus réagissait hier en fin d'après-midi par l'intermédiaire de son avocat Pierre Christe, à Delémont. La direction a précisé qu'aucune procédure n'était en cours et a contesté toute responsabilité: «Ses cigarettes sont conçues avec tout le soin et la compétence que le public peut attendre du fabricant d'un produit vendu en toute légalité».

En outre la société Burrus conteste formellement toute faute et souligne «qu'elle s'est toujours scrupuleusement conformée aux lois et directives en vigueur». Burrus précise enfin qu'elle est déterminée à résister énergiquement à toute procédure judiciaire.

L'été dernier, aux Etats-Unis, un cas semblable a été jugé. Un tribunal du New Jersey, à Newark, a condamné un fabricant de cigarettes à verser un dédommagement

de 400.000 dollars au profit d'un couple - dont la femme est décédée du cancer des poumons pendant le procès. La cour avait attribué une responsabilité de 20% à la femme, de 80% au fabricant. L'entreprise avait élaboré une publicité mensongère et n'avait pas rendu les usagers attentifs au danger encouru.

Toutefois, si les plaignants américains ont obtenu une somme de 400.000 dollars, ils ont dû débours, selon l'agence de presse ouest-allemande OPA, trois millions de dollars, pour engager la procédure. C'est donc un point qui préoccupe ici également tant l'avocat de SAN que le plaignant.

PROCÈS «PILOTE»

Pour le SAN, il s'agit d'un procès «pilote» qui s'inscrit dans l'intérêt de nombreux lésés comme dans celui des contribuables. Le SAN a annoncé l'ouverture d'un fonds destiné aux fumeurs lésés. (ats)

Jugement du Tribunal cantonal le 12 janvier

Médecins delémontains prévenus d'homicide

Le procès intenté à deux chirurgiens de l'Hôpital de Delémont prévenus d'homicide par négligence, à la suite du décès en octobre 1982 d'un jeune Delémontain, Roland Chételat, souffrant d'une appendicite tardivement soignée, aura lieu le 12 janvier devant la Cour pénale du Tribunal cantonal à Porrentruy. Les parties ont été convoquées pour cette date.

Après de multiples rebondissement et un non-lieu, prononcé par le juge d'instruction du district de Delémont, suite à la plainte des parents du défunt, des recours avaient été adressés à la Chambre d'accusation. Celle-ci avait cassé le non-lieu et ordonné une expertise confiée à un professeur français.

Jugeant la cause, le président A. I. du Tribunal de Delémont Pierre Broglin avait commandé une nouvelle expertise. Le 31 mai dernier, il avait acquitté les deux médecins, estimant que le lien de causalité entre leur faute et la mort du jeune homme n'était pas établi.

A la suite de ce jugement, le procureur, les deux médecins et les plaignants ont fait appel, pour divers motifs, d'où le procès devant le Tribunal cantonal.

LES ENCHÈRES MONTENT

Depuis lors, des tractations ont eu lieu entre les parties. Les plai-

gnants ont d'abord refusé une transaction par laquelle les médecins leur verseraient une somme de 100.000 fr, tout en exprimant des regrets pour le décès du jeune homme. Cet essai de transaction a échoué.

Les enchères sont montées depuis, puisqu'une nouvelle transaction a été proposée. Elle prévoit le versement d'une somme de 250.000 fr, l'abandon de toutes poursuites dans des affaires annexes contre un médecin bernois qui a révélé publiquement toute l'affaire et surtout les médecins prévenus reconnaîtraient que leur erreur a causé la mort du jeune homme. La fixation de l'audience donne à penser que l'accord sur une telle transaction n'a pas pu être réuni.

On remarquera pourtant que le procureur, qui a recouru contre le jugement de Me Broglin, n'est pas tenu de retirer son recours même si les parties en cause parviennent à un accord. En l'occurrence, on voit mal comment ce haut magistrat, qui conteste le jugement delémontain, pourrait changer d'avis. Ce serait d'autant plus étonnant si les parties tombaient d'accord sur une transaction dont un point stipule précisément que le décès découle de la faute des médecins, ce que niait le jugement de Me Broglin...

V. G.

De la varroase au tomographe

Les réponses du Gouvernement aux questions des députés

Répondant aux questions écrites de plusieurs députés, le Gouvernement traite de problèmes fort divers. A Pierre Kohler, pdc, il indique qu'un effort supplémentaire de surveillance des apprentissages devra être consenti, après certains échecs récents. Le projet de loi sur la formation professionnelle y pourvoit. Des examens intermédiaires, l'engagement d'inspecteurs, l'inspection des écoles professionnelles, tout comme les cours réservés aux maîtres d'apprentissage sont prévus...

Au député radical Michel Berberat, le Gouvernement indique que l'installation d'un tomographe (scanner) dans un hôpital régional est à l'étude. Le coût, la rentabilité d'un tel instrument coûteux et les propositions de la Commission de gestion hospitalière doivent être considérés. Pour la localisation, il faut tenir compte de l'accès possible à cet instrument, du bassin de population, de la proximité de régions extracantonales intéressées.

A son collègue Maurice Mailard, le Gouvernement indique que

l'équivalence des diplômes est une des composantes de l'insertion du Jura dans des ensembles plus vastes. L'aptitude des diplômés à se mettre au service d'entreprises est plus importante que la reconnaissance des équivalences. Celle-ci s'inscrit dans un ensemble plus large que le canton. Ce dernier explore la question notamment avec l'Université technique de Sevenans (Territoire de Belfort). On ne saurait engager les Jura siens à acquérir des formations dont les titres ne seraient pas reconnus.

VARROASE

Pour le traitement de la varroase qui attaque les ruches, le Gouvernement indique à Edmond Bourquard, plr, que les inspecteurs de rucher commenteront des images montrant l'évolution de la maladie, lors de visites dans les régions. Des directives de traitement leur seront remises. L'inspecteur régional prescrit un médicament peu coûteux et efficace.

La Caisse des épizooties prend les frais de dépistage en charge, et

la moitié des frais de traitement. Le vétérinaire cantonal renseigne également les apiculteurs à ce sujet.

Encore une question d'un député radical, celle de Jean-Claude Finger concernant le passage à niveau des Riedes. Faisant partie de l'évitement de Soyhières, sa suppression est inscrite dans une seconde étape qui doit être coordonnée entre les instances concernées. Les travaux ne peuvent pas être continués avant que cette coordination soit réalisée.

Enfin, au député Michel Vermot, pdc, le Gouvernement indique que les frais d'apprentissage dans ces écoles extérieures au canton ne sont pas automatiquement supportés par le canton. Il faut que des conventions existent. Mais des subsides de formation peuvent être alloués, les communes de domicile des élèves pouvant aussi prendre une part des frais à leur charge. La question peut aussi être incluse dans la mise au point de la loi sur la formation professionnelle. La consultation a toutefois montré une opposition quasi unanime aux

propositions du Gouvernement dans ce domaine (vg)

L'anglais à l'école primaire? Pas judicieux!

Le Gouvernement a répondu au député Edmond Bourquard qui souhaite que l'enseignement de l'anglais - discipline prévue à l'école secondaire seulement - soit dispensé également aux élèves de l'école primaire dès l'année 1989/90.

Au vu des travaux envisagés et nécessités dans le cadre de la réforme des structures scolaires d'une part et en l'absence d'une base légale actuelle, d'autre part, le Gouvernement répond qu'il ne paraît pas judicieux de solliciter du Département de l'éducation et des affaires sociales, des investigations allant dans le sens de la question de l'interpellateur. Néanmoins, le Gouvernement entend tenir compte de la demande dans les diverses études qui seront entreprises en accord avec la future loi scolaire. (gybi)

Des idées et des femmes

Dixième anniversaire du BCF, journée internationale des femmes

Au début de mars prochain, le Bureau de la condition féminine fête, déjà, ses dix ans d'activités.

De plus, chaque année, le 8 mars, on célèbre la journée internationale des femmes. La coïncidence de ces deux dates permet d'envisager une grande fête.

Cet été déjà, les associations féminines ont été contactées afin de préparer l'organisation de cette manifestation. Un groupe de travail a été constitué et a préparé un avant-projet de programme.

Mais, si le dixième anniversaire du BCF et la journée internationale des femmes intéressent tout particulièrement les associations féminines jurassiennes, il est bien évident que ce doit être l'affaire de

toutes les femmes du Jura, plus particulièrement de toutes les personnes, femmes ou hommes, qui militent pour la concrétisation d'une réelle égalité entre les hommes et les femmes.

C'est pourquoi le BCF propose à toutes les personnes intéressées par ce projet de manifestation de rejoindre le groupe de travail et les déléguées des associations qui se réuniront lundi 12 décembre 1988, à 20 h 15, au Buffet de la gare, à Delémont. Si un avant-projet a déjà été élaboré, le programme n'est pas encore définitif et attend d'être remodelé ou complété par votre imagination.

Rendez-vous donc lundi 12 décembre. (comm)

FRANCHES-MONTAGNES

Les Breuleux: saint Nicolas en visite

Avec un léger retard par rapport aux autres villages, saint Nicolas est enfin arrivé à la garderie d'enfants des Breuleux, accompagné de son fidèle ami, le Père Fouettard. Il fut reçu par 80 bambins qui lui firent un accueil chaleureux. Certes, il était possible d'apercevoir une larme couler sur des minois craintifs mais dans l'ensemble, tout se passa fort bien

et les responsables comme les mamans furent enchantés de cette visite.

Il est bien clair que les enfants étaient eux au comble de la joie d'autant que, pour se faire pardonner son retard, le bon saint leur a promis de commencer sa tournée de l'année prochaine par la garderie d'enfants des Breuleux. (ac)

Un autre regard sur le Marché-Concours

Les photos de Bernard Burgin

Le Marché-Concours, chacun connaît. Et pourtant, le photographe et graphiste Bernard Burgin a réussi le tour de force de poser un autre regard sur cette manifestation. Dès aujourd'hui, il expose dans sa galerie du Creux-des-Biches quelque 25 photos toutes originales et différentes des images statiques auxquelles on est habitué. Le vernissage de l'exposition

est fixé à aujourd'hui samedi dès 19 h à la gare du Creux-des-Biches. Pour clore l'exposition - le 28 janvier prochain - l'artiste convie chacun à un moment à la fois littéraire et musical auquel participera Philippe Forcioli, chanteur et conteur du sud de la France.

L'exposition sera ouverte jusqu'au 29 janvier. GyBi

LES BREULEUX

Assemblée de la Commune ecclésiastique

Les électeurs de la commune ecclésiastique des Breuleux sont convoqués en assemblée ordinaire le lundi 12 décembre à 20 heures à la Salle paroissiale.

Après avoir discuté et adopté le budget 1989, les paroissiens présents auront à nommer un nouveau vice-président des assemblées par suite de démission du titulaire. Les divers et imprévus mettront un terme à cette assemblée. (ac.)

Assemblée de l'arrondissement de sépulture

Une assemblée de l'arrondissement de sépulture des Breuleux est convoquée le dimanche 11 décembre 1988 à 11 heures à la Salle paroissiale avec comme point principal la ratification du budget pour l'exercice 1989. Celui-ci est déposé au secrétariat (Mme Tamara Froidevaux rue des Jonquilles 4) durant les délais légaux. (ac.)

CELA VA SE PASSER

Exposition Pierre Queloz

Piéro expose à Delémont. C'est la Banque Populaire Suisse qui lui offre ses cimaises entre le 5 décembre 1988 et le 27 janvier 1989. Jeune Franc-Montagnard de Saint-Brais établi aux Bois depuis quelques années, Piéro pratique une peinture mythique et use de techniques ancestrales.

Vernissage mercredi 14 décembre dès 20 heures. L'exposition est ouverte durant les heures de bureau dès le 5 décembre 1988 à la BPS à Delémont. (GyBi)

ÉTAT CIVIL

SAIGNELÉGIÉRIER (novembre)

Naissances

Martinez Mato Raoul, fils de Martinez Mato Manuel et de Martinez Mato née Oberli Marlyse, à Saignelégier. - Theurillat Pascal, fils de Theurillat Jean-Marie et de Theurillat née Aeschlimann Catherine, à Mont-Crosin-Courtelay. - Stump Andreas, fils de Stump Jakob et de Stump née Kösler Ingeborg, à La Ferrière.

Décès

Québatte Francis, 1912, Saignelégier.

SOS futures mères: une fructueuse activité

Le dernier rapport d'activité de «SOS futures mères», association privée qui s'efforce de porter secours aux mères en difficulté avant et après la naissance d'un enfant, fait état d'une fructueuse activité déployée au fil des semaines à titre entièrement bénévole. Dans plus de vingt cas graves, l'association a pu intervenir et apporter une aide matérielle ainsi qu'un soutien moral, tout en assurant une permanence téléphonique réceptionnant les appels et les orientant selon leur nature.

SOS futures mères se félicite de l'appui rencontré auprès d'organismes tels que la presse, la Radio jurassienne, la Loterie romande qui a versé une subvention de 3000 francs. L'association a en outre mis sur pied diverses manifestations ou pris part à certaines d'entre elles afin de réunir des fonds destinés à ses soutiens. SOS futures mères est aussi en liens étroits avec l'organisation romande dont le siège se trouve à Lausanne.

Au plan financier, SOS futures mères a enregistré des dons pour 18.000 francs, une contribution de l'œuvre sérapique pour 4000 francs, celle de l'Etat pour 2100 francs sous forme d'exonération fiscale et le don de la Loterie romande, soit 27.000 francs en tout. Près de 13.000 francs ont été distribués et les frais administratifs se sont montés à 7000 francs.

Ces dernières semaines, SOS futures mères a eu des contacts avec Mme Chavanne, du Centre de planning familial de Delémont. Les quadruplés d'Ocourt ont aussi donné lieu à une action spéciale de soutien. Le comité recherche présentement un(e) secrétaire et un(e) caissier(ère) bénévoles. Il envisage diverses actions pour Noël et la Fête des mères de 1989.

Enfin, une rencontre est prévue avec le médecin cantonal et en vue d'examiner les causes de l'augmentation constante du nombre d'avortements dans le canton du Jura.

V. G.

Vous le savez?
Dites-le nous...

(039) 211 135

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Tribunal de police

Dans son audience du mercredi 23 novembre, le Tribunal de police, présidé par M. Frédy Boand assisté de Mlle Christine Boss dans les fonctions de greffier, a libéré un prévenu, classé un dossier, renvoyé la lecture de quatre jugements et prononcé six condamnations.

J. J. R., prévenu d'infraction au concordat sur le commerce des armes et des minutions, infraction à l'arrêté concerné, ainsi que d'ivresse au volant et infraction LCR-OCR, écope de 12 jours d'emprisonnement (avec sursis pendant trois ans), 50 fr d'amende et 320 fr de frais. Un spray est séquestré. Pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR, G. R. prend 12 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 200 fr d'amende et 250 fr de frais.

Egalement pour infraction LCR-OCR, M. R. écope de 80 fr d'amende est 80 fr de frais. M. dL., pour vol, et condamnée à 20 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans et 140 fr de frais. A. P., pour ivresse au volant encore, se voit infliger une peine de 12 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 200 fr d'amende et 300 fr de frais. Par défaut, J.-B. C. prend 10 jours d'arrêts et 50 fr de frais pour infraction à la loi sur la taxe militaire.

En lecture de jugement après l'audience du 5 octobre, le tribunal constate que R. G. était irresponsable lorsqu'il s'est rendu coupable d'une infraction LCR-OCR. Aucune peine n'est prononcée mais J. s'acquittera de 790 fr de frais. En outre, quatre prévenus sont libérés. (Imp)

CELA VA SE PASSER

Concert d'orgue au Grand-Temple

L'organiste de la cathédrale de Winterthur, Rudolf Meyer donnera un concert dimanche 11 décembre 17 h au Grand-Temple. (Imp)

Noël pour les isolés

Noël public pour les isolés et familles organisé au presbytère, Temple-Allemand 25; par le groupe œcuménique de prière et entraide du lundi au CSP, lundi

12 décembre. Souper canadien dès 19 h, diaporama sur le thème «Israël et Ismaël, vers la réconciliation?» dès 20 h 30. (Imp)

Concert Bach au Conservatoire

L'Orchestre du Conservatoire, dirigé par Alexandre Nussbaum, soliste Dorota Cybulska claveciniste, se produiront dans un programme Bach, dimanche 11 décembre à 17 h au Conservatoire. (Imp)

La caverne d'Ali Baba!

Artisanat à la Halle aux enchères

Les poupées-sorciers côtoient le verre soufflé, les bijoux de métal ou de cuir, pierres semi-précieuses lorgnent, par-dessus les éléphants de soie rose, du côté des chaussettes de laine tricotées - à la main - pour - vous - qui - n'avez - pas - le - temps.

Peinture sur soie à gauche, jouets à droite, droit devant vous des poteries, des bougies, les puzzles «au mordant» (c'est une technique), les fleurs séchées, les vêtements.

Là-bas les marionnettes, si mignonnes qu'elles se cachent dans une coquille, et les autres prêtes à jouer les classiques. Papeteries ailleurs; rien ne manque à l'illustration des dons multiples des artisans de la région.

Le vernissage de cette exposition-vente eut lieu hier soir à la Halle aux enchères. Les «Oh!» d'admiration des nombreux amateurs franchissant la porte, étaient édifiants, quant à la qualité de la présentation. DdC

● Halle aux enchères, jusqu'au 17 décembre. Lundi de 14 à 18 h 30; mardi, mercredi vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 h 30; jeudi de 9 à 12 heures et de 12 à 22 heures; samedi de 9 à 17 heures.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures



Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds. Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 211 135 - Tél. 952 114. Fax: Rédaction 039 - 285 852. Administration 039 - 281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31 516. Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf. Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt.

Suisse: à Berne Yves Petignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Mario Sessa, Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egler. - Sports: Laurent Guyot, Michel Déruns, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino. - Magazine: Raymond Déruns. - Secrétariat régional nuit: Jean-Pierre Aubry, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

Publicité locale Bureau de L'Impartial: La Chaux-de-Fonds 039/211 135 Le Locle 039/311 444

Suisse Publicitas

CANTON DU JURA

Les 40 heures... et après? La dernière livraison du bulletin de l'ADIJ

Le peuple et les cantons suisses viennent de rejeter l'initiative préconisant la semaine de travail de 40 heures. Chacun sait cependant que ce sujet continuera à faire l'objet de discussions entre partenaires sociaux. La dernière livraison du bulletin de l'ADIJ pose le problème de la semaine de 40 heures, vue sous l'angle syndical et examinée par les milieux hostiles à l'intervention étatique en ce domaine.

«Les discussions auxquelles nous a conduit la préparation de ce numéro du bulletin montrent bien que l'aménagement du temps de travail constitue un sujet qui préoccupe la majorité des part-

naires sociaux et des acteurs politiques.» Relève dans son éditorial, le secrétaire général de l'ADIJ Pierre-Alain Gentil. Avec des auteurs tels que le secrétaire FTMH Max Siegenthaler, le député libéral Jean-Claude Zwahlen de Bévillard et le secrétaire syndical Jean-Claude Prince, ce bulletin donne une vision globale des différentes tendances et de l'évolution des mentalités qui se fait progressive dans ce domaine.

On peut obtenir un numéro en s'adressant au secrétaire de l'association, case postale 344, 2740 Moutier ou au numéro de téléphone (032) 93 41 51.

(comm-Imp)

COMMUNIQUÉ

Horaire 89-91: à vos plumes

L'Association des usagers des transports publics communique:

Le projet du nouvel horaire CFF-CJ 89-91 est publié dans le «Journal officiel» du 30 novembre dernier.

L'offre pour le Jura, comporte essentiellement des carences de relations entre les Franches-Montagnes et les autres districts, comme c'est déjà le cas à présent. Cette situation nous préoccupe beaucoup.

Si le raccordement des CJ à Delémont apportera satisfaction à la question de l'horaire, l'offre actuelle mérite cependant plus d'attention.

Cette année l'Association des usagers des transports publics entend faire valoir un certain nombre de propositions afin de corriger cette situation.

1. Sur toute la semaine, du matin au soir, une cadence régulière doit exister.

2. A la jonction de Glovelier une relève plus judicieuse entre les

trains directs et régionaux est nécessaire.

3. L'horaire doit être plus compréhensible et complémentaire entre le rail et le bus sur la ligne Saignelégier-Glovelier. L'offre de base doit se constituer de trains réguliers en nombre suffisant et les bus doivent maintenir leur rôle de desserte des villages traversés et d'amener les voyageurs aux gares de Saignelégier ou Glovelier.

L'existence de la ligne Interjurane dépend de ces conditions-là.

Qui veut faire valoir ses observations doit réagir rapidement, soit jusqu'au 15 décembre prochain. Notre association souhaiterait connaître également les demandes des personnes ou associations qui réagiraient afin de mieux cerner la situation de chacun.

Nous remercions ceux qui voudront bien nous faire parvenir une copie de leur démarche à l'adresse suivante: Association des usagers, Case postale 10, 2726 Saignelégier. (comm)

Marché des beaux arts

Portes ouvertes à la galerie «Au virage»

La galerie «Au virage» de Séprais accueille une palette de grands noms pour sa grande expo de Noël. Du 10 au 24 décembre se côtoieront Comment, Letchev, Gaemperle, Buri, Kirova, Bojkov, Tzanev, Indermaur et bien d'autres encore. L'invité d'honneur sera Stoïmen Stoïlov, peintre venu de Bulgarie.

L'expo est ouverte du 10 au 24 décembre 1988. Vernissage samedi 10 décembre dès 16 h en présence de l'artiste Stoïmen Stoïlov. GyBi

Jubilaires fêtés

Lors de son apéritif traditionnel de fin d'année avec le personnel, la direction d'Aubry of Switzerland, Le Noirmont, entourée de ses collaborateurs a fêté les jubilés 1988, soit Mme Celine Hemler, pour 10 ans d'activité; Mme Jeanine Brosard; pour 25 ans d'activité; M. Willy Froidevaux, pour 40 ans d'activité. (comm)

1982 - 11 décembre - 1988

Pour

Eddy SINGELÉ

Nous t'aimons. Nous pensons à toi.

Ton épouse Ta fille Ton fils

REMERCIEMENTS

La famille de

MADAME ÉGLANTINE RAUSER-COURVOISIER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR FRITZ HUGUENIN-ÉLIE-TORRIANI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

AVIS MORTUAIRES

Le cœur d'une maman est un trésor qu'on ne possède qu'une fois.

Madame Yvonne Froidevaux-Grivel;

Monsieur et Madame André Grivel, leurs enfants et petits-enfants, à Montereau (France),

les familles Devigny, Caccia, Pugin, parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Christine GRIVEL

née PUTHOD

leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie qui s'est endormie paisiblement mercredi, dans sa 97e année.

Maman, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme Yvonne Froidevaux-Grivel Cheminots 9 2300 La Chaux-de-Fonds

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à «Colonie de vacances de Chêne-Bourg-Thônex», ccp 12-1315-6

ou

«Foyer de l'écolier, La Chaux-de-Fonds», ccp 23-4505-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

BEVAIX

Je serai plein de confiance et je ne craindrai rien; car l'Eternel est ma force et le sujet de mes louanges. Esaïe 12:2.

Madame Yvette Jeanneret-Jeanneret, à Bevaix;

Monsieur et Madame René Jeanneret-Gutknecht et leur fille Mélanie, à Boudry,

Mademoiselle Evelynne Jeanneret, à Bevaix;

Madame Lydia Jeanneret-Besnard, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Samuel Gattoliat-Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Madame Marthe Jeanneret-Zurbuchen et Monsieur Marcel Gyger, aux Verrières;

Madame Madeleine Jeanneret, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Pugey (France);

Madame Valérie Bôle, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Arsur (France),

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gilbert JEANNERET

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 57e année, après une douloureuse maladie supportée avec courage.

2022 BEVAIX, le 9 décembre 1988. (Cuard 3).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 12 décembre.

Le culte sera célébré à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE PERSONNEL DE TRAIMET S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Noël GAY

père de notre directeur, Monsieur Jean-François Gay.

Profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, la famille de

MONSIEUR PAUL BADERTSCHER

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort. SONVILIER, décembre 1988.

PROGRAMMES DE SAMEDI

PROGRAMMES DE DIMANCHE

IMPEN-SERVICE

RTN-2001

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

- 7.00 Info SSR
7.10 Clin d'oeil
8.00 Info SSR
Economiser l'énergie est un devoir pour nous tous...



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 La revue du samedi. 12.00 Samedi midi. 12.30 Journal de midi...



France musique

2.00 Les nuits de France musique. 7.02 Avis de recherche. 9.07 Carnet de notes...

RTN-2001

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

- 7.00 Contre toute attente
8.00 La Nostra Realta
9.00 Info SSR
9.05 Jazz Cocktail
11.00 L'odyssée du rire...

La rose malade de Berlin, de B. Da Costa. 22.30 Journal de nuit...



Suisse alémanique

9.30 Le poème du dimanche. 10.00 En personne. 11.00 Musique. 11.30 Politique internationale...



France musique

2.00 Les nuits de France musique. 7.02 Concert promenade: musique viennoise et musique légère...

Service du feu 118 Police secours 117

La Chaux-de-Fonds

Centre espérantiste (KCE, Postiers 27): sa, 9-20 h, di, 9-12 h, portes ouvertes. Temple St-Jean: di, 17 h, concert de l'Avent...

Le Locle

Cinéma Casino: fermeture provisoire. Salle Dixi: sa, 14 h 30, Noël de La Paternelle. Pharmacie d'office: Casino, sa, jusqu'à 19 h, di, 10-12 h...

Neuchâtel

Salle de la Cité: sa, 17 h, «Le piano sauvage», par le Théâtre de Galafronie. Musée d'art et d'histoire: di, 17 h, Trio Pantillon...

Cinéma de samedi et dimanche

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, sa aussi 23 h. Itinéraire d'un enfant gâté: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, 23 h 15...

Val-de-Ruz

Fontainemelon: sa, 20 h, soirée des gymnastes; bal. Dombresson (Centre pédagogique): sa, 14 h, Noël de La Paternelle...

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: sa, 20 h 30, di, 15 h, L'étudiante; di, 17 h 30, Dirty Dancing. Les Verrières (Temple): di, 14 h 30, concert de l'Avent...

Jura bernois

St-Imier, cinéma Espace Noir: sa, di, 20 h 30, di, 17 h 30, Chocolat. St-Imier (Salle St-Georges): sa, 20 h 30, «Une sorte d'Alaska»...

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire: di, et jours fériés, 066/66 34 34. Médecins: Dr Boegli, 051 22 88; Dr Blodanis, 051 12 84; Dr Meyrat, 051 22 33...

Contrôle continu des installations de chauffage

Semaine du 28 novembre au 5 décembre 1988
-La Chaux-de-Fonds: + 3,2° (2494 DH)
-Le Locle: + 3,9° (2368 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - 038/22 35 55

VOUS ETES ATTIRE PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE? - DEVEZ-VOUS Graphologue MSI

novoptic La Chaux-de-Fonds Av. L.-Robert 51 039/23 39 55

autos-motos-vélos Gepflegte Occasionen

tout pour la vue...

Allrad-Super-Occasionen! BMW 325ix Allrad 1987, 2-türig, rot, 18 000 km...

novoptic Le Locle D. Jeanrichard 23 039/31 15 05

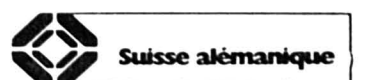
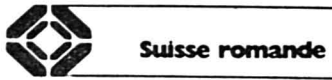
France, Bresse, 100 km de Suisse, à vendre belle maison de 5 pièces

Vogelsang AG GARAGE CARROSSERIE Téléphone 065 52 21 21 2540 GRENCHEN

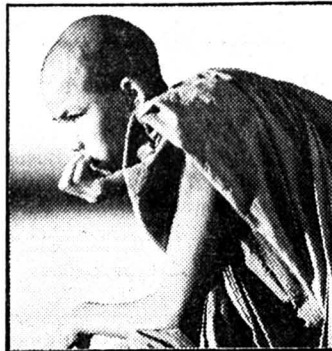
VOYAGES - EXCURSIONS WITTWER Dimanche 1er janvier 1989 Sortie de Nouvel-An

gratuit Consultation de vos oreilles (audition) MERCREDI 14 DÉCEMBRE de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

boutique 5c Les surplus 5c Neuchâtel s'installent à La Chaux-de-Fonds, rue de la Balance 12.



- 9.00 Svizra rumantscha
- 9.45 Empreintes
Une crèche permanente.
- 10.00 RegARDS
Les Eglises chrétiennes à Rome.
- 10.30 Ecoutez voir
- 11.00 Inspecteur Derrick (série)
Un faux frère.
- 12.05 Ski alpin
Descente messieurs, en direct de Val Gardena.
- 13.00 TJ-midi
- 13.20 Chips (série)
L'envieux.
- 14.05 Temps présent
Roumanie: le désastre rouge.
- 15.10 Sandbirds expédition
Documentaire.



A 15 h 35 Imédias

Pagan: la Birmanie éternelle. Claude et Madeleine Schauli vous proposent un documentaire exceptionnel, en fait le premier film jamais réalisé sur la vie quotidienne des Birmans.

Photo: jeune moine birman. (tsr)

- 16.10 Juke-box heroes
Concert Amnesty international, avec des interviews et des documents concernant la Charte des droits de l'homme.
 - 19.15 Tirage de la loterie
 - 19.30 TJ-soir
 - 20.05 Poivre et sel (série)
 - 20.40 Champagne Charlie
2^e partie.
- Sur la chaîne suisse italienne
- 21.00 Hockey sur glace
-
- 22.20 TJ-nuit
 - 22.30 Sport
 - 23.30 Justice pour tous
Film de N. Jewison (1979), avec A. Pacino, L. Strassberg, J. Warden.
 - 1.25 Bulletin du télétexte

- 8.00 Le renard du désert
Film de guerre américain, avec James Mason et Jessica Tandy (1951, 88')
- 9.25 Les Minipouss; Ulysse 31; Gaby l'ours et les petits malins; David le Gnôme
- 11.00 Jouer c'est tuer
Film à suspense américain de Richard Franklin
- 13.00 Les rues de San Francisco
- 13.50 Vive la sociale
Comédie française de Gérard Mordillat, avec François Cluzet, Robin Renucci et Elisabeth Bourguine (1983, 95')
- 15.25 Bécébébé
- 15.50 Un homme et une femme vingt ans après
Drame français de Claude Lelouch
- 17.40 Yiddish connection
Comédie française, avec Charles Aznavour, Ugo Tognazzi et Vincent Lindon (1986, 90')
- 19.05 Les voisins
Série australienne, avec Francis Bell, Dasha Blahova, Alan Dale
- 19.30 Les rues de San Francisco
- 20.24 Ciné-journal suisse



A 20 h 30 Howard... une nouvelle race de héros

Film d'aventures américain de William Huyck, avec Lea Thompson et Jeffrey Jones (1986, 110')

- 22.20 La grande réunion
Téléfilm américain de Randall Kleiser, avec Ed Asner, Maureen Stapleton et Rebecca Balding (1977, 90')
- 23.50 Les Monstres
Shéhérazade
Film érotique (83')
- 0.15 Intrigues (série)
1.35 Ça plane les filles
Comédie de mœurs américain (1980, 105').
- 3.20 Dangereuse sous tous rapports
(en V.O. sous-titrée en français)

- 6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe
En direct de La Ville du Bois (Essonne).
- 7.45 De la cave au grenier
- 8.00 Le club de l'enjeu
- 8.30 Télé shopping
- 9.00 Club Dorothée samedi
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 12.55 Météo - Journal
- 13.15 Reportages
Histoire d'un miracle - La Finul.
- 13.50 La Une est à vous
Séries à la carte.
- 13.55 Matt Houston (série)
- 14.45 La Une est à vous
- 15.45 Tiercé à Enghien
- 15.55 La Une est à vous
- 18.35 Trente millions d'amis
- 19.05 Salut
les homards (feuilleton)
- 19.30 Marc et Sophie (série)
- 20.00 Journal - Météo
- 20.30 Tapis vert - Tirage du loto



A 20 h 40 Sébastien, c'est fou!

Qui sont les vrais, qui sont les faux?
Avec l'Affaire Louis Trio, Michèle Torr, Isabelle Lacan, Paul Préboist, Sophie Darel, Nicoletta, les Frères Jacques, André Pousse, Florent Pagny, Isabelle Adjani, France Gall, Demis Roussos, Claire Nadeau, Juliette Gréco, Thierry Mutin, Bob Marley, Tino Rossi, le grand orchestre du Splendid, Tina Turner, Les Inconnus, Davids Bowie, Licence IV.

Photo: les Frères Jacques. (tsr)

- 22.30 Ushuaia,
le magazine de l'extrême
- 23.20 La mafia II (série)
- 0.25 Journal - Météo
- 0.45 Les incorruptibles (série)
- 1.35 Intrigues (série)
- 1.55 Mémoires (série)
- 2.20 Cités à la dérive (série)
- 3.10 Symphonie (série)
- 3.35 Histoires naturelles
- 4.30 Musique
- 4.35 Histoires naturelles

- 8.30 Catin matin
- 9.00 Journal des sourds et des malentendants
- 9.20 Louf
- 11.15 Angès et loups (feuilleton)
12^e épisode.
- 11.40 Météo
- 11.50 Animalia
- 12.25 Les mariés de l'A2
- 12.45 Expression directe
- 13.00 Journal
- 13.15 Météo
- 13.20 L'assiette anglaise
- 14.10 Spécial passion
Aventure passion.



A 18 h 10 Papa poule

Série de Roger Kahane, avec Sady Rebbot, Corinne Hugnin, Geoffrey Ville, etc.
Comment on devient papa poule.
Bernard Charlette, 42 ans, est dessinateur publicitaire et, à ses heures perdues, auteur de bandes dessinées. Le soir de son retour de vacances, sa deuxième épouse, Charlotte, le quitte.

Photo: les interprètes de cette série. (a2)

- 18.55 INC
- 19.00 Flash info
- 19.05 L'homme qui tombe à pic (série)
Les risques du métier.
Howie, à la suite d'un accident survenu lors d'une cascade, se trouve entre la vie et la mort au centre McKeé.
- 20.00 Journal
- 20.35 Météo
- 20.45 Champs-Élysées
Invité: B. Lavilliers.
Avec M. Serrault, Shona, Z. Jeanmaire, E. Jean, M. Amont, C. Gainsbourg, le groupe Images, K. Ninogic, Y. Ono.
- 22.25 Le journal
- 22.35 Météo
- 22.40 Lunettes noires pour nuits blanches
Concert Amnesty international.

- 8.00 Victor
- 8.15 Amuse 3
Inspecteur Gadget - Génies en herbe.
- 9.00 Espace 3
- 10.00 L'Europe de la Toison d'or ou l'histoire de la maison de Bourgogne
- 11.00 Pare-chocs
- 11.30 Thalassa
- 12.30 12/14
- 14.00 Espace 3
- 16.00 Sport - Loisirs
- 17.03 Disney Channel
Winnie l'ourson: Porcinet ne chante plus - Festival de cartoons.
- 18.00 Famille du dimanche (série)
Deux pères et demi.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.52 Cases de Noël
- 20.02 La classe
- 20.30 Disney Channel
La bande à Picsou: Le roi de la jungle - Dessin animé: Un sommeil d'ours.
- 21.05 Super flics (série)
Deux flics et un couffin.
Dessin animé: Donald chasseur.
- 21.45 Soir 3
- 22.10 Le divan
Avec Marcel Marceau.



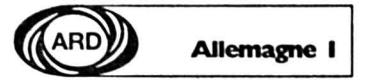
A 22 h 30 Musicales

Bon anniversaire, monsieur Messiaen.
Dans un entretien exclusif, Olivier Messiaen, qui a 80 ans aujourd'hui, répond aux questions d'Alain Duault lors d'une répétition de sa création *Un vitrail et des oiseaux*.

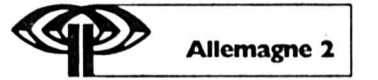
Photo: Olivier Messiaen. (tsr)

- 22.30 Sport 3
Spécial Audi-Masters 1988.
- 0.30 Histoire et passion
Les communautés familiales agricoles.

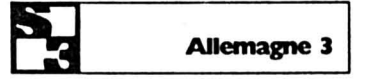
- 14.00 Land und Lüt
- 14.50 Sehen statt hören
- 15.20 Tiparade
- 15.55 Handball
- 16.15 Amnesty international
rock concert (TSR)
- 17.25 Telesguard
- 17.55 SEISMO
- 18.45 Schweizer Zahlenlotto
- 18.55 Samschtig-Jass
- 19.30 Tagesschau - Sport
20.00 Musikalischer Auftakt
- 20.15 Nase vorn
- 22.10 Tagesschau
- 22.25 Sportpanorama
- 23.25 Der Equalizer



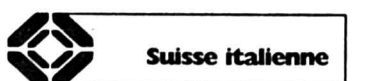
- 14.30 Flickerl und Fleckerl
- 15.00 Formel Eins
- 15.45 Sta(r)tisten
- 16.00 Musikparade (film)
- 18.00 Sportschau
- 18.55 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Die Männer vom K3
- 21.50 Tagesschau
- 22.05 Mona Lisa (film)
- 23.45 Ronabend
0.30 Fluch der Verlorenen



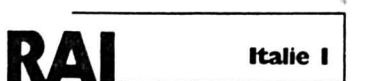
- 14.00 Afrikanische Wurzeln
- 14.30 Ski-Weltcup der Herren
- 15.20 Der Zauberer von Hollywood
- 16.05 Auf einem langen Weg
- 16.35 Die Nordlichter
- 17.05 Unter der Sonne Kaliforniens
- 18.10 Länderspiegel
- 19.00 Heute
- 19.30 Die Schwarzwaldklinik
- 20.15 Nase vorn
- 22.05 Das aktuelle Sportstudio
- 23.25 Westworld (film)



- 16.30 Telekolleg II
- 17.30 Auf Stippvisite bei Mitmenschen
- 18.00 Letzte Eisenbahn
- 18.30 Christliche Frauengestalten
- 19.00 Ebbes unterwegs
- 19.25 Das Sandmännchen
- 19.30 Zeichen der Zeit, Retrospektive
- 20.15 Sans-souci und Friedrich Wilhelm IV
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.05 Joseph Haydn
- 23.20 Elfriede Jelinek



- 15.00 Per i bambini
- 15.30 Per i ragazzi
- 16.00 Ammnesty international
rock concert (TSR)
- 16.05 Centro
- 17.05 Un'ora per voi
- 18.05 Scacciaiפשרי
- 18.30 Il vangelo di domani
- 18.40 Estrazione del lotto
- 18.45 Parliamoci chiaro!
- 19.00 Attualità
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Bravo Benny
- 21.00 Hockey su ghiaccio
- 22.15 TG sera
- 22.35 Sabato sport



- 14.00 Prisma
- 14.30 Vedrai
- 14.45 Sabato sport
- 17.00 Il sabato dello zecchino
- 18.05 Parola e vita
- 18.20 Senza confini
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Fantastico
- 23.00 Telegiornale
- 23.10 Storia cinese (film)



- 12.00 Countdown
- 13.00 Pop formule
- 14.00 Canada calling
- 14.30 New music
- 15.30 Ford ski report
- 16.30 International
motor sports 1988
- 17.30 Top 40
- 18.30 Blue thunder
- 19.30 Big valley
- 20.30 Superstars of wrestling
- 21.30 The horse report
- 22.30 Mazda's eye on sport
- 23.30 World Cup of golf 1988

A PROPOS

En Suisse, on tient aux traditions. Que ce soit dans des domaines aussi divers que l'histoire, la science, le tourisme, l'industrie, le chocolat, le Cervin et... l'argent.

L'argent, on en parle tant et depuis ces derniers temps, surtout depuis que certaines affaires qui sentent le souffre et le vitriole se dévoilent. Dans les rédactions on se régale. Voyez les articles du «Blick» ou du «Matin», ceux des grandes et petites ruches médiatiques. C'est qu'avec Hans W. Kopp, on tient, on croit tenir un sacré morceau.

Tout y est, honorabilité, argent et politique. Ça tire dans tous les

sens et Mme E. Kopp, première des premières ramasse avec discrétion mais énergie les éclats.

Sous l'anecdote sommeille un problème profond. La Suisse bien pensante serait le poumon crachant et pourri des blanchissages effectués pour la planète entière, toute prête à placer chez nous la manne.

Les plaques tournantes que seraient les banques permettraient à de colossales fortunes, plus ou moins honnêtes, de se voir décerner, après quelques tours de passe-passe, la mention d'honorabilité.

Cet argent provient surtout des trafics de drogues et d'armes. For-

cément! Il est clair que les banques se défendent bien de jouer à ce vilain jeu et elles font tout pour masquer l'iceberg.

Malheureusement pour elles, le secret bancaire, notamment, prête à confusion et ouvre la porte aux excès. La convention de diligence des banques et la future loi de Mme Kopp devraient mettre de l'ordre dans la maison. Un peu, mais pour le reste, on verra quand on verra.

Le secret bancaire, s'il était levé, permettrait de clarifier les choses. Mais alors les banques jureraient par les grands dieux que leurs ressources fondraient comme neige au

soleil d'avril. Il y a encore du chemin à faire pour aboutir à ce que l'honnêteté, la transparence et aussi des solutions réelles et durables puissent être efficaces.

Cela passe par une concertation entre les pays et les partenaires mondiaux. Les banques suisses ne sont qu'un des maillons de la chaîne, et dire qu'elles portent seules le bonnet d'âne paraît trop simple. Pourtant pour la clarté des débats les banques devraient y mettre un peu plus de bonne volonté. Mais là, on sent comme quelques réticences.

Pierre-Alain Tièche

Le bas de laine

A VOIR

Concert Amnesty «Human rights now !»

Dix décembre 1988, ce jour commémoratif de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été choisi par Amnesty pour la diffusion mondiale de l'enregistrement du concert de clôture de la tournée «Les Droits de l'Homme de suite!».

Cette date symbolique rappelle que l'événement musical s'inscrit dans une campagne beaucoup plus vaste dont l'objectif général vise une sensibilisation de l'opinion publique aux droits de l'homme. C'est encore ce jour qu'Amnesty remettra aux Nations Unies à l'adresse de tous les gouvernements son appel du même

nom que la tournée muni de plus d'un million de signatures.

Un million de spectateurs auront assistés aux concerts de la Tournée Amnesty avec en poche le texte de la Déclaration Universelle distribué à l'entrée des spectacles. Ce périple de 6 semaines a démarré à Londres le 2 septembre et est passé par 15 pays: Angleterre, France, Hongrie, Italie, Espagne, Grèce, Costa-Rica, Canada, USA, Japon, Inde, Zimbabwe, Côte-d'Ivoire, Brésil, et Argentine.

A chaque étape, d'autres artistes ont rejoint les cinq stars. Près de

110 musiciens et performers ont offert leur participation à cette campagne, ainsi Joan Baez à Philadelphie, U2 à Londres, Michel Rivard et Daniel Lavoie au Canada, Michel Jonasz à Paris...

En mettant sur pied cette tournée, Amnesty rééditait le mode de communication adopté pour son 25^e anniversaire avec le fameux tour US de la «Conspiration de l'espoir».

Le montage télévisé d'une durée de 3 h est issu d'un enregistrement de plus de 10 heures de concerts, de messages et de performances à Buenos Aires; une Argentine choisie

pour clore la tournée alors qu'il n'y a pas si longtemps elle détenait un sinistre record dans l'ignorance des droits de l'homme.

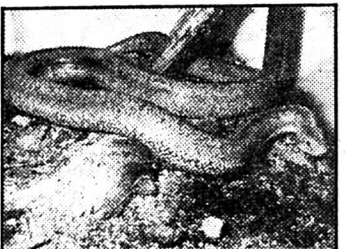
Ce soir là, 70 000 personnes se pressaient au Stade de River Plate et parmi eux Patrick Allenbach qui sera à l'origine de la retransmission nationale de cet événement.

Au programme dans l'ordre d'apparition: Youssou N'Dour, Tracy Chapman, Peter Gabriel, Sting, Bruce Springsteen.

● TSR, samedi à 16 h 15

Suisse romande

- 8.45 Chocolat chaud
10.00 Culte
10.00 Ski alpin
11.00 Tell quel
11.30 Table ouverte
12.45 TJ-midi
13.05 Cache-cœur
13.15 K 2000 (série)
14.00 Cache-cœur
14.05 Supercross international en salle
14.30 Cache-cœur
14.40 Drôles de dames (série)
15.25 Cache-cœur



A 15 h 30
Il était une fois le serpent
Les relations entre les hommes et les serpents ont toujours été difficiles.

- 16.25 Cache-cœur
16.30 Sauce cartoon
16.45 Kenny Rogers, le joueur 2e partie.

Sur la chaîne suisse alémanique
17.00 Curling
17.30 Ski nordique

- 18.15 Empreintes
18.30 Actualités sportives
19.30 TJ-soir
20.00 Nous y étions
20.50 Columbo (série)
22.00 L'homme qui a tué John Lennon
22.55 TJ-nuit
23.00 Table ouverte
0.15 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

- 8.00 Popples; Les Minipouss et la liberté; Clémentine; Les entrechats; Starcom
9.55 Les diplômés du dernier rang
11.25 Les tronches!
13.00 Les rues de San Francisco
13.50 Rio Conchos
15.40 Rambo; Signé Cat's Eyes
16.30 Quincy
17.20 La folle journée de Ferris Bueller
19.05 Les voisins
19.30 Les rues de San Francisco
20.24 Ciné-journal suisse



A 20 h 30
L'île
Film d'aventures français de François Leterrier, avec Bruno Cremer, Martin Lamotte et Serge Dupiré (1987, 93')

- 22.00 Vent de panique
23.30 Week-end de terreur

France 1

- 6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe
7.50 Bonjour monsieur le maire
8.00 Jardinez avec Nicolas
8.15 Club Dorothée dimanche
10.30 Les animaux du monde
11.00 Auto-moto
11.30 Téléfoot
12.30 Le juste prix
12.55 Météo - Journal
13.20 Texas police (série)
14.15 Music-chance
15.00 Rick Hunter (série)
15.50 Tiercé à Auteuil
16.00 Interchallenges
17.10 Pour l'amour du risque (série)
18.05 Mondo dingo
18.30 Vivement lundi! (série)
19.00 7 sur 7
19.55 Loto sportif - Journal
20.30 Météo - Tapis vert



A 20 h 40
Cours privé
Film de Pierre Granier-Deferre (1986), avec Elizabeth Bourguine, Michel Aumont, Xavier Deluc, Sylvia Zerbib. De nos jours, en France. Parce qu'elle est trop belle et refuse de céder aux désirs troubles qu'elle suscite autour d'elle, une jeune femme voit sa réputation compromise. Durée: 95 minutes. Photo: Sylvia Zerbib. (tsr)

- 22.20 Sport dimanche
23.05 Journal - Météo
23.25 Yehudi Menuhin à Moscou
0.20 Intrigues (série)
0.45 Cités à la dérive (série)
1.35 Symphonien (série)
2.00 Les aventures de Caleb Williams (série)
3.20 Histoires naturelles
4.45 Musique
5.10 Histoires naturelles le tour de pêche de deux enfants - Journées de pêche en traineau.

a2 France 2

- 8.30 Câlin matin
9.00 Emissions religieuses
12.05 Dimanche Martin
13.00 Journal
13.15 Météo
13.25 Le monde est à vous
15.00 Magnum (série)
15.50 L'école des fans
16.40 Zorro
17.35 Commandant Cousteau: à la redécouverte du monde
18.25 Stade 2
19.30 Maguy (série)
20.00 Journal
20.35 Météo
20.40 Sueurs froides



A 20 h 40
Le chat et la souris
Téléfilm d'Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte et Véronique Genest. Pharmacien de province, Charles Vertheuil apprend, par l'intermédiaire d'une cassette, que sa femme Valérie le trompe. Photo: Thierry Lhermitte et Véronique Genest. (tsr)

- La chute
22.00 Musiques au cœur
23.30 Journal
23.45 Météo
23.50 Apos'
0.05 Commandant Cousteau: à la redécouverte du monde

France 3

- 7.00 Sport 3
8.00 Amuse 3
9.00 Ensemble aujourd'hui
10.30 Latitudes
12.00 Musicales
13.00 D'un soleil à l'autre
13.30 Forum RMC/FR3
14.30 Expression directe
14.50 Sport - Loisirs
17.03 Montagne
17.30 Amuse 3
19.05 Lady Blue (série)
20.02 Benny Hill



A 20 h 30
Le secret des Flamands
3e épisode. Dans une ruelle sombre de la ville, Antonello est victime d'un attentat au poignard. L'homme qui lui a sauvé la vie se nomme Sandro Botticelli. Photo: Martine Pascal et Marco Beretti. (fr)

- 21.30 Océaniques
22.00 Soir 3
22.25 Sport en scène
22.35 Port of seven seas
23.55 Musiques, musique
0.05 Inventaire des campagnes

- Lundi à la TVR
10.50 Demandez le programme!
11.00 Viva
11.55 Denis la malice
12.20 Les jours heureux
12.45 TJ-midi
13.15 Mademoiselle
13.45 Opération Open

Suisse alémanique

- 14.00 Zur Sache
15.05 Sonntagsmagazin
17.45 Gutenacht-Geschichte
18.00 Concerto
18.45 Sport am Wochenende
19.30 Tagesschau
19.50 Kultur aktuell
20.05 Zum dritten Advent
20.15 Fantomas (film)
22.40 Sport in Kürze
22.50 Collectiv Symphony
23.20 Zur Sache

Allemagne 1

- 13.15 Atlantis darf nicht untergehen
14.00 Schlupp vom grünen Stern
14.30 Jenny und der Herr im Frack (film)
15.55 Ausschnitte aus der Geburtstag-Gala für Johannes Heesters
17.00 ARD-Ratgeber
17.30 Globus
18.10 Sportschau
18.40 Lindenstrasse
19.10 Weltspiegel
19.50 Sportschau-Telegramm
20.00 Tagesschau
20.10 Adventsingen
20.15 Tatort
21.45 Drei Jahre Lindenstrasse
22.30 Verboten
23.00 Tagesschau
23.10 Olivier Messiaen

Allemagne 2

- 14.15 Marcos Vater
14.45 Wenn ich einmal ein Bauer wär
15.30 Geza von Cziffra erzählt
16.30 Der grosse Preis
16.50 Wie bekannte Weihnachtslieder entstanden
17.05 Die Sport-Reportage
18.10 ML - Mona Lisa
19.10 Bonn direkt
19.30 Die Knoff-hoff-Show
20.15 Sissi (film)
21.55 Heute
22.10 Bilder aus Amerika
22.55 Liedercircus extra
23.55 Brief aus der Provinz

Allemagne 3

- 15.00 Programm nach Ansage
17.30 Benehmen bei Tisch
17.45 In Südwest 3 informiert
18.00 Die 60. Jahre
18.15 Clip-Klapp
19.00 Treffpunkt
19.30 Die sechs Siebeng'scheiten
20.20 Das französische Kino der 30. Jahre
21.25 Festival de Rennes
21.45 Südwest aktuell und Sport
22.15 Hoppala
23.00 Begegnungen

Suisse italienne

- 14.15 Una famiglia americana
15.05 La storia della moda
16.05 Superflip
16.15 La più bella avventura di Lassie (film)
17.40 Superflip
17.55 Notizie sportive
18.00 Natura amica
18.35 La parola del Signore
18.45 A conti fatti
19.00 Attualità
19.45 Telegiornale
20.15 Incontri
21.50 Domenica sport
23.05 TG sera
23.20 New Orleans Lugano 1988

RAI Italie 1

- 114.00 Domenica in... studio
14.20, 15.20 e 16.20 Notizier sportive
18.10 90.mo minuto
18.35 Domenica in... studio
20.00 Telegiornale
20.30 Sceneggiato
22.10 La domenica sportiva

SKY Sky Channel

- 15.30 Mazda's eye on sport
16.30 Canon fashion TV-FTV
17.00 The pet show
17.30 Eurochart top 50
18.30 Beyond 2000
19.30 The bionic woman
20.30 The sophisticated gents Film by H. Falk.
22.30 Entertainment this week
23.30 World Cup of golf 1988

NOTES BRÈVES

Figures

«Figures» passe le mercredi soir, aux alentours de minuit (à vos magnétoscopes) sur A2. C'est de la télévision de conversation qui vaut par la qualité de l'invité et la relance attentive de l'animateur.

Camille Claudel

Avec «Ex-Libris», Patrick Poivre d'Arvor n'a pas tenté d'imiter Pivrot et il a fort bien fait de chercher autre chose, autrement, avec plusieurs sujets, des reportages, des entretiens. Il faut, bien entendu, attendre aux environs de 23 heures ce rendez-vous culturel.

Produits frais

Nouveaux sur le marché des grandes surfaces, les produits frais, salades, légumes sous emballage: «A Bon Entendeur» a pris des échantillons chez Coop et Migros tant à Lausanne qu'à Genève et fait procéder à des analyses qui donnent un peu trop de «impropre à la consommation».

Citations internes

Or donc «éCHO» s'en est allé voir sur nos monts comment l'argent sale se blanchit. Le représentant des notaires d'affaires semblait moins à l'aise que ceux de la banque. Il faut noter l'effort fait par l'équipe d'«éCHO» pour ne pas oublier qu'ils n'étaient point les premiers, sur le petit écran romand, à aborder ce problème.

A VOIR

Une «Fanny» à l'américaine

Les téléspectateurs seront certainement surpris de découvrir que sous le titre très poétique de ce «Port des sept mers», se dissimule un remake à l'américaine du célèbre «Fanny» de Marcel Pagnol.

réalisation du remake fut curieusement confiée à James Whale, alors spécialisé dans le film fantastique (les premiers «Frankenstein», c'est lui!)

de cette version yankee d'un des plus grands succès français de l'entre-deux guerres. Et l'on est finalement très agréablement surpris: metteur en scène, scénariste, photographe et musicien se sont révélés être de tout premier ordre. Maureen O'Sullivan campe une Fanny pleine de fraîcheur et de sensibilité et Wallace Beery réussit - presque - avec ses grimaces à nous faire oublier Raimu.

bouder cette curiosité de tout premier choix qui, contrairement au film de Pagnol, privilégie l'aspect mélodramatique du sujet. Et si, d'aventure, vous y prenez goût, sachez qu'il existe encore une autre version de «Fanny», tournée par Joshua Logan en 1961, avec dans les rôles principaux, Leslie Caron et...Maurice Chevalier!

Toujours à l'affût de la bonne affaire, les producteurs américains, très au fait des succès européens, achetèrent en effet en 1937 à Pagnol les droits de «Fanny», le second épisode de sa belle saga marseillaise. La

On aurait pu craindre le pire

Il serait donc dommage de

(ap) ● FR3, dimanche 22 h 35

Papier tue-mythes

Quand F'Murr se paye la tête de Spirou

Devinette: qui est Richard Peyzaret, dessinateur de bandes dessinées? Tout simplement F'Murr le terrible, Attila de la planche, tombeur de mythes aux brebis brouteuses d'herbe, génie des alpages (et du dessin). Après son passage de fou-furieux humoriste sur les sujets les plus variés, la BD ne repousse jamais.

détruit l'image bucolique et champêtre du troupeau de mouton avec berger dans sa série du *Génie des alpages*. Il a fait parler des chaussettes et jouer Brahms dans un

sauter dessus à pieds joints, les martelant avec rage et d'humour.

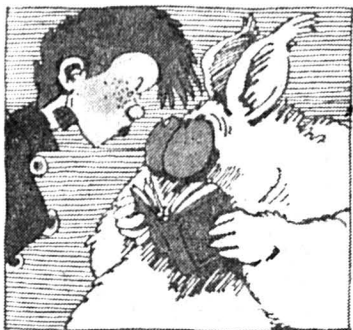
MARTEAU ET FOSSETTES

Dernièrement (l'an passé) il a même décrit la vie quotidienne en Afghanistan occupé, où les moudjahidins résistent, les Russes désertent, les brebis bouffent les chars et les chats tirent dessus au bazooka. Un délire absolu nourrit pourtant d'intelligence, satire monumentale (et, ma foi, assez tragique) d'un drame humain. *Le Char de l'Etat dérape sur le sentier de la guerre* (dérape sur une peau de banane géante, en fait) est le titre de cet ouvrage où un autre mythe, de la BD cette fois, se

La chronique de
FRÉDÉRIC MAIRE

F'Murr a osé s'attaquer à Robin des bois, à l'Ange Gabriel, à Dieu (*Porfirio et Gabriel*) à Attila et même à Jeanne d'Arc (et à son fils Timofort, fruit de son amour avec un extraterrestre); il a maltraité les contes de Perrault (*Au Loup !*) et

igloo. Il a inventé le téléphérique fou qui assassine les touristes et le scooter qui vole avec un indien dessus. Il s'est emparé de toutes nos icônes les plus respectées pour



voyait croqué à belles dents: Corto Maltese, dans un remake halluciné de l'Arche de Noé!...

Il y a longtemps, F'Murr avait transformé le mâle héros de Giraud Mike Steve Blueberry en charmante Bluebelly à nattes (in *Tartine de clous*). Rien de surprenant dès lors qu'au moment où le journal de Spirou fête ses 50 ans d'existence, ce Français de 42 ans s'empare du groom en rouge créé par Rob-Vel et s'en amuse à fond, dans un album merveilleux, édité il y a quelque mois et que l'on trouve hélas difficilement dans le commerce en Suisse: *Spirella, mangeuse d'écureuils*.

MADemoiselle SPIROU

Sous la plume de F'Murr, Spirou le héros mâle s'est transformé en fille, charmante poil de carotte à l'esprit bien vif et au corps plutôt déluré. Son délicieux écureuil, Spip, a quant à lui étonnamment grandi pour avoisiner la taille d'un



ours timide (gros et mou, susurrent ses confrères). L'aventure qui nous conte ce (salace) petit album se compose en toute innocence et en gros d'une romantique histoire d'amour (difficile) entre Spip et Spirella, qui naît au cours d'un pique-nique bucolique, alors qu'un léopard voveur tente désespérément de photographier en secret les ébats du couple, qu'un gendarme passant par là se fait manger par le léopard, que les dieux de l'Olympe envoient Hermès résoudre la question (quel est le problème au juste?) et que Cary Grant et Katharine Hepburn (qui passaient par là aussi) tentent de capturer le léopard avec un filet à papillons. Si vous n'avez rien compris, c'est normal, moi non plus. Vous n'auriez pas une aspirine?

certain fils de Charlevoi. F'Murr a quelque chose de fou à la Franquin, de clair à la Hergé, et de génial à la F'Murr... D'unique, quoi!

Réaliste et expressionniste à la fois, son dessin se joue de toutes les variations de cadre, de page, de couleur ou de noir et blanc. A l'aise partout, parfait dans tout, F'Murr est aussi étonnant parleur. Ses textes participent parfaitement de la démente organisation qu'il distille au fil de ses albums. Grand inventeur d'onomatopée, contracteur de mots et glisseur de sens, F'Murr joue du langage comme il se joue du reste du monde: avec une grande maîtrise et un parfait irrespect. Spirella est ainsi un tube très concentré de F'Murr (trop peut-être, dans sa deuxième moitié le récit se fatigue un peu), qu'il vaut la peine de rechercher dans toutes les librairies d'ici et d'ailleurs. Attila attend avec impatience d'envahir l'Helvétie! Et en attendant, vous n'auriez pas une aspirine?

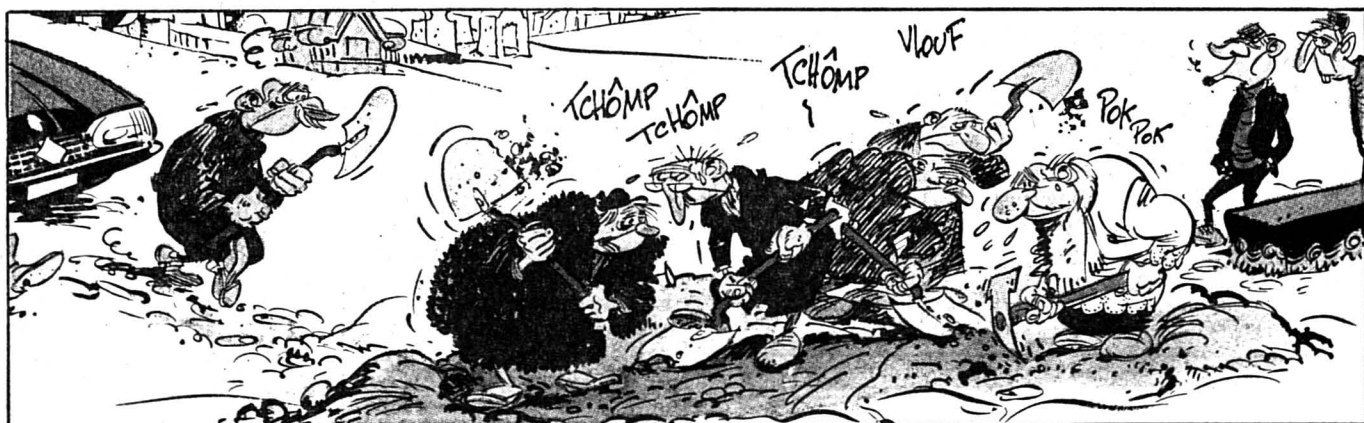
L'ART EFFERVESCENT

Condensé en trente pages de bonheur absolu, de délire total, d'humour parfait et de tendresse chaleureuse, Spirella est un parfait objet de l'art f'murrien, un exemple magique de sa limpide incohérence. D'abord, F'Murr est un dessinateur hors pair, au trait léger, souple et net; il n'a rien des rondeurs empesées du dessin de Greg (pour citer une autre bavard) ou de

A lire de toute urgence
Spirella mangeuse d'écureuils ou Scandale par F'Murr(r), éditions KHANI, Saive (Belgique) 1988

Pierre Tombal: les 44 premiers trous

par Hardy et Cauvin
Copyright Editions Dupuis



PHYLACTÈRES

Les petites laines à Genève

Rappelez-vous de cette amusante et éducative exposition de petites laines anti-sida que le KA avait organisée au Café de Paris de La Chaux-de-Fonds... Une vingtaine de Bi-Box de boutonnière contenant un préservatif, décorés par Aloys, Cestac, F'Murr, Got, Spiegelman, Swarte, Willem ou Wolinski, vendus au prix de 10 francs pièce (je ne résiste au demeurant pas à vous offrir en

souriant l'image de Frank Margerin, ci-dessus). Après les hauteurs neuchâtelaises, l'expo est descendue sur les bords du Léman, à Genève. Vous pourriez (si vous ne l'avez pas encore fait) acheter votre mini col roulé en caoutchouc au Café du Soleil, à la place du Petit Saconnex. Vite, vite, car ces petites laines partent comme des petits pains - ou devrais-je dire des miches?



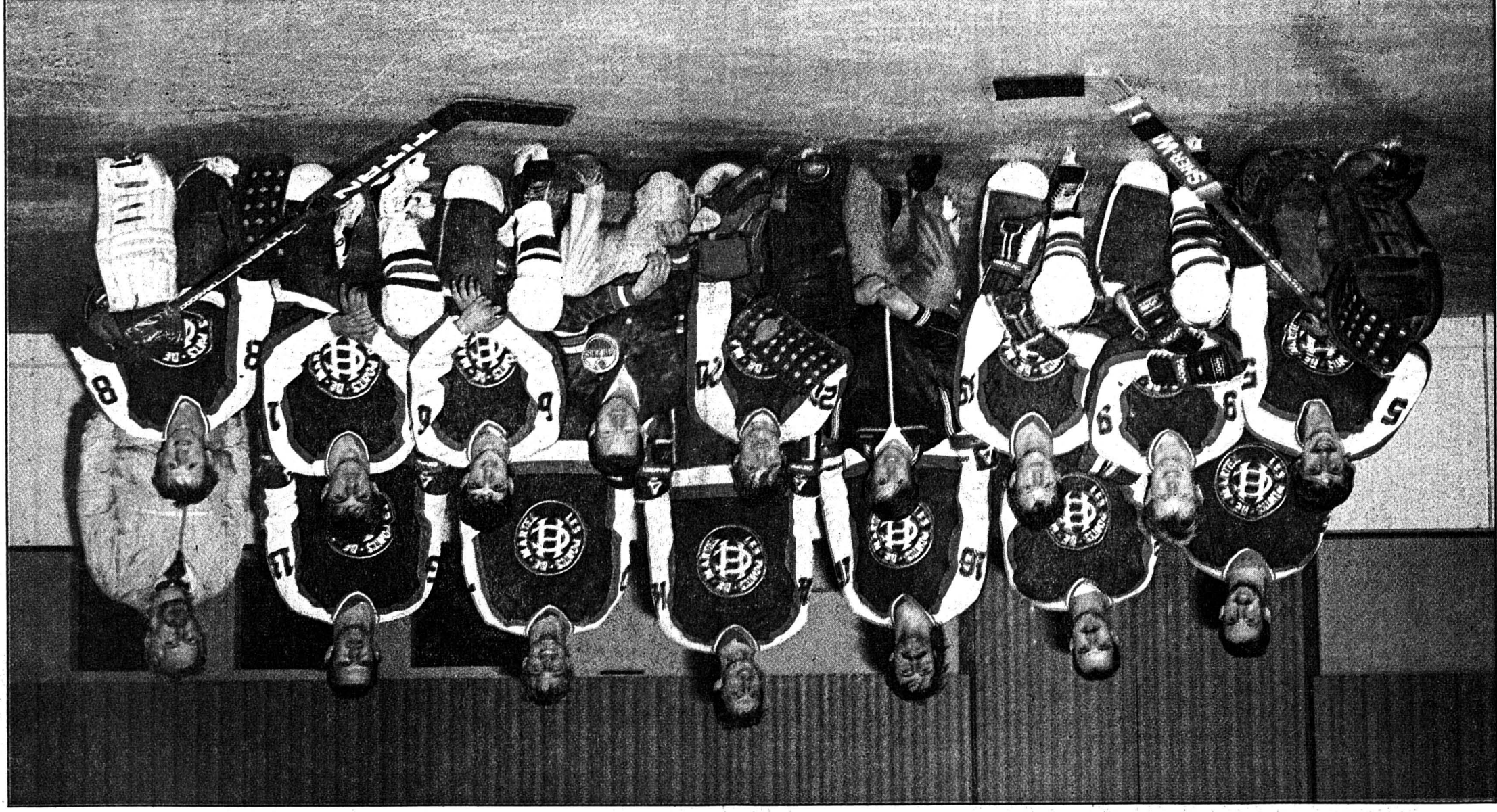
SPORT hebdo

Le magazine sportif de l'Impartial

Sommaire

- Ski alpin: Alberto Tomba - Pirmin Zurbriggen ou vaincre à tout prix page 4
- Football: le programme du Mondiale 1990 pages 6 et 7
- Automobilisme: Thierry Boutsen: Belge et fier de l'être page 9
- Tir à l'arc: les Robin des Bois à Lausanne pages 10 et 11

HC Les Ponts-de-Martel



Debout de gauche à droite: E. Ducommun, P. Walzer, F. Kurth, M. Guye, R. Botteron, Cl.-A. Biéti, J.-Cl. Perrin (coach). A genoux de gauche à droite: O. Guye, J.-F. Tschanz, B. Jean-Mairet, J. Bader (entraîneur), E. Jean-Mairet, Eric Jean-Mairet (président), F. Perrin, S. Audétat, R. Mathys. Manquent: C. Bättscher, F. Botteron, J.-R. Feuz, D. Grandjean, S. Matthey, P. Zwhalen. (photo Schneider).

L'Impartial

Ski de fond: les trois coups



Alexei Prokourorov: un titre mondial après celui des 30 km des JO de Calgary? (ASL)



Rendez-vous de la semaine

Samedi 10 décembre	TSR: 14.05 Supercross international en salle. En différé de Genève.	Jeu	TF1: 15.50 Quarté à Vincennes.
TSR: 12.10 Ski alpin. Coupe du monde. Descente messieurs en direct de Val-Gardena.	TF1: 18.30 Actualités sportives.	Vendredi 16 décembre	TSR: 10.50 Ski alpin. Coupe du monde. Descente dames. En direct d'Altenmarkt.
22.30 Sport.	TF1: 11.00 Auto-Moto. Rétrospective du Championnat du monde de vitesse moto.	Lundi 12 décembre	DRS: 12.15 Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant messieurs. 1 ^{re} manche. En différé de Kranjska Gora.
TF1: 15.45 Tiercé à Enghien.	TF1: 11.30 Télé-foot.	23.35 Sports 3.	TF1: 23.35 Minuit Sports.
A2: 15.00 Samedi passion.	FR3: 22.20 Sport Dimanche.	Dimanche 11 décembre	DRS: 12.55 2 ^e manche. En direct de Kranjska Gora.
FR3: 16.00 Sports-Loisirs. Golf: Coupe du monde à Melbourne. Retransmission du 3 ^e tour.	FR3: 14.50 Sports-Loisirs.	Mardi 13 décembre	FR3: 13.05 Ski artistique acrobatique. Coupe du monde en direct de La Plagne. Bosses, ballet, saut.
23.35 Sports 3.			

DROIT AU BUT

Formule magique !

Les compétitions sportives, de quelque nature qu'elles soient, sont soumises à certaines règles qui bien souvent posent des problèmes. Il faut établir un cadre dans lequel les sportifs peuvent évoluer. Comment organiser un championnat, selon quels critères et en fonction de quelles expériences passées ? Ces questions épineuses hantent les nuits des dirigeants du sport...

En Suisse, il faut bien reconnaître que nous sommes un peu les champions de la formule magique. Le football, le hockey sur glace ou le basket-ball, tous ces sports ont changé trop souvent leurs modes de championnat, à la recherche illusoire du nec plus ultra.

Où y a-t-il de plus simple qu'un championnat de football ? La logique nous apprend que chaque équipe joue en match aller et retour contre toutes les autres et voilà ! C'est ce que font les grands nations du football comme l'Angleterre, l'Italie ou la RFA. Chez eux, pas besoin de formule abracadabrante pour faire mousser le tout...

Mais chez nous, on est beaucoup plus malin, voyons ! Pourquoi faire simple quand il est si excitant de faire (très) compliqué ? Et surtout, cela permet au football suisse de progresser de manière irrésistible, comme on a pu le constater dans les Coupes d'Europe et avec l'équipe nationale...

Ah, si nos joueurs manifestaient sur le terrain autant d'imagination que nos dirigeants les plus inspirés, on serait déjà champions du monde... et pas qu'une fois ! Seulement, ils ont tellement l'habitude de se trouver toutes les excuses possibles et imaginables pour justifier leurs revers qu'ils en arrivent à perdre le sens de la mesure. En cherchant d'abord à se remettre en cause plutôt qu'à invoquer tel ou tel argument, les footballeurs helvétiques progresseraient certainement... et, surtout, ils regagneraient un peu de crédibilité face au public.

Laurent WRZ

Débuts français difficiles

Silvio Giobellina entraîneur national de bob et de luge



Silvio Giobellina étrenne son titre d'« Entraîneur national de bob et de luge », sous l'égide de la Fédération française des sports de glace. Un titre ronflant qui n'empêche ni les responsabilités d'éducateur ni les difficultés. Ainsi, le Leyenoud a retenu 24 jeunes athlètes pour former le cadre national. « Pour certains, ce sera leur premier contact avec une piste artificielle. » Quatre jeunes pilotes avaient été conviés par la Fédération internationale à l'un des stages de promotion de la FIBT.

Le problème est, cependant, d'arriver à débloquer le matériel nécessaire à ce stage dont les charges incombent, cette fois, aux Français. C'est finalement Giobellina lui-même, qui a mis à disposition de ses jeunes élèves 3 bobs à deux et 3 autres à quatre, tout le matériel nécessaire à leur entretien et la vidéo. Les BC de la Plagne et de Thônes ont également apporté leur concours à cette nouvelle équipe de France.

Giobellina et les siens partent pour dix jours de camp à Igls-Imbruk avec 9 engins à deux places et 6 à quatre places. En compagnie des Italiens et, surtout, des Allemands de l'Est, ils auront tout à apprendre. « Nous aurons l'expérience à suivre ! »

Un titre ronflant pour Silvio Giobellina.

Giobellina indique encore que trois lugeurs ont été délégués en camp à Sarajevo (You), également

pris sous la coupe par la Fédération internationale. « Les seuls objectifs de nos athlètes restent: la préparation, et la sélection, pour les jeux d'hiver d'Albertville, en 1992. »

(Maeder)

« Citron pressé »

Coups de canon

l'ossature d'une piste où aller et issues de la Coupe du monde.

Cirque blanc et les organisateurs des courses c'est que la neige se mette à tomber. Au mauvais moment pour eux. Au moins normalement requin pour ce faire, elle tombe et gâche tout. C'est incroyable d'imaginer ce puissant paradoxe, ma chère. La neige énerve ceux qui en profitent pour se tresser des lauriers et les autres aussi, ceux qui gagnent beaucoup d'argent en donnant l'occasion aux lauriers de s'égoutter. Elle n'a quasiment plus rien à faire, mollement ou durablement couchée, sur les champs, les plaines et les bosses qui sont

l'ossature d'une piste où aller et issues de la Coupe du monde. Cirque blanc et les organisateurs des courses c'est que la neige se mette à tomber. Au mauvais moment pour eux. Au moins normalement requin pour ce faire, elle tombe et gâche tout. C'est incroyable d'imaginer ce puissant paradoxe, ma chère. La neige énerve ceux qui en profitent pour se tresser des lauriers et les autres aussi, ceux qui gagnent beaucoup d'argent en donnant l'occasion aux lauriers de s'égoutter. Elle n'a quasiment plus rien à faire, mollement ou durablement couchée, sur les champs, les plaines et les bosses qui sont

accents déchirants comme du caramel mou de l'Ober-Simmen-tal. Pirmin avait le témolo pas loin de la glotte quand il causait dans le micro de cette neige... Je crois bien que j'aime encore plus la neige grâce aux skieurs et skieuses de la Coupe du monde et aux organisateurs d'icelle. Ils sont tellement (avec les commentateurs de la télé de Genève, c'est un fait) remontés contre cette blanche neige qui tombe malgré les canons de la mode, qui veut (la mode) que tout soit artificiellement contrôlable de gré ou de force qu'ils me rendent la vie plus légère quand il faut dégager le chemin à la pelle pour cause de

bourrasques de saison. Chassons définitivement le naturel: skions sur de l'artificiel bien glacé, hiver comme été. Et arrêtons de prétendre à la joie d'appartenir au concert élitaire des nations dites alpines. Une descente de Coupe du monde en Tunisie ou en Sicile ? Pourquoi cela tout le monde sera très content. Plus de renvoi intempesitif, plus de calendrier contrarié, les canons à neige sauront faire d'une saison de ski un éden sans fin. Objection ? Oui m'dame, les coups de soleil, Pirmin et les autres n'aiment pas trop... Ingrid



Marc Girardelli: un sérieux candidat à la Coupe du monde

(Widler)

Trois d'un seul coup

Intéressant renouvelé chez Nissan

Les constructeurs japonais sont animés d'un appétit d'ogre. Nissan en a apporté une nouvelle preuve ces dernières semaines. La marque nipponne s'est payée le luxe de sortir trois nouveautés d'un coup. Au Salon de Paris, les visiteurs ont pu admirer en première européenne le coupé sportif 200 SX. La cure de jeunesse subie par la Prairie, présentée en première mondiale, n'est pas passée inaperçue. Enfin, la Patrol a connu des retouches de style et surtout est désormais dotée d'un turbodiesel 6 cylindres de 2,8 litres conforme aux normes anti-pollutions entrées en vigueur le 1er octobre dernier.

Chez Nissan, le client a gardé la priorité. Le président-directeur-général de Nissan, M. Yutaka Kume, a insisté sur la nouvelle génération de véhicules. Ces derniers, par leurs qualités esthétiques, leur technique innovante et leur haut degré de finition sont taillés sur mesure pour le public cible. La marque japonaise continuera de pro-

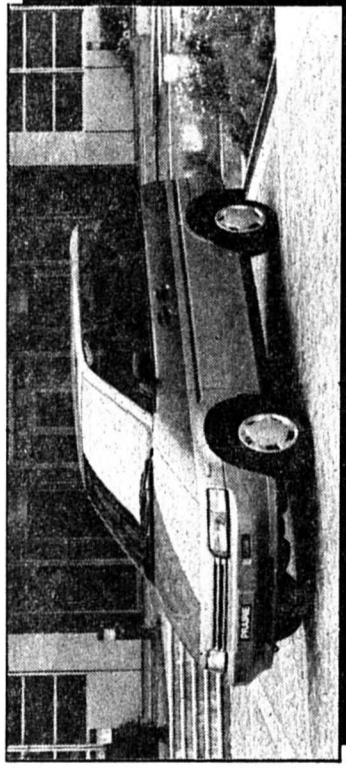
duire ses modèles en allant véritablement dans l'intérêt des utilisateurs.

QUE D'EFFORTS

Une première prise de contact m'a permis d'apprécier personnellement les véhicules. Ces derniers seront disponibles à partir de la mi-décembre chez les concessionnaires.

Les efforts de développement ont duré quelque 6 ans. La Prairie s'est pourvue d'un nouveau look correspondant parfaitement aux formes modernes actuelles. Sa forme futuriste a attiré les regards tout au long du parcours d'essai. Cette limousine spacieuse est proposée soit avec une traction avant soit en traction intégrale dans des versions de 5 ou 7 places. Le moteur de 2 litres a été développé 98 ch à 5200 t/min. Selon vos désirs, le prix de cette première mondiale variera entre 22 950 et 30 900 francs.

Les sportifs ne sont pas oubliés chez Nissan. Pour sûr, la 200 SX marquera des points. Cette propulsion bénéficiant d'un moteur de



sera marqué du sceau de la force et de la polyvalence d'utilisation. Les retouches opérées ont rajouté les différents modèles de cet utilitaire au caractère polyvalent. Le turbodiesel 6 cylindres de 2,8 litres développant 115 ch s'est avéré conforme aux normes antipollutions entrées en vigueur le 1er octobre dernier. Les Patrol, dont les prix sont situés entre 35 000 et 40 500 francs, conviendront tant à une utilisation dans un cadre professionnel que pour le privé privilégiant l'espace et la robustesse.

L. G.

par Laurent GUYOT

férent une tenue de route digne des performances possibles. Le prix de base (fr. 32 850.-) a gardé un aspect compétitif par rapport aux concurrentes directes de la SX 200.

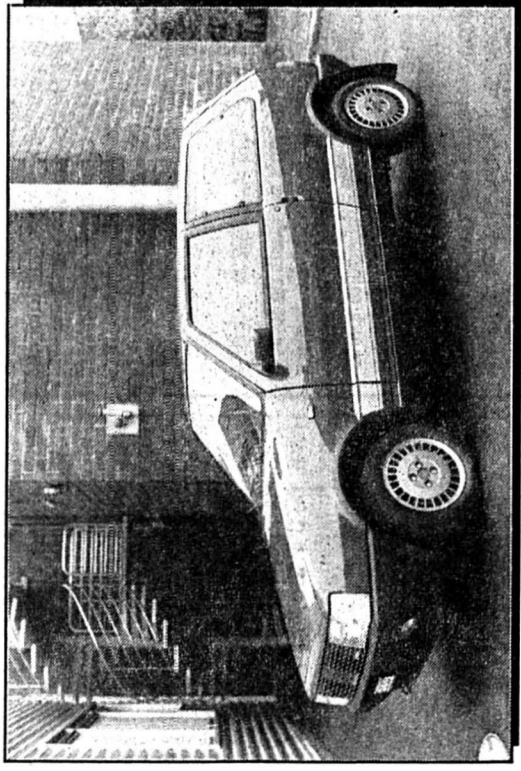
Le millésime 1989 de la Patrol

Une première nécessaire

Fiat Uno Turbo i.e. Antiskid

Ils ne se sont pas endormis sur leurs lauriers. Le désir de toujours progresser a motivé les ingénieurs de Fiat. Ces derniers se sont vu récompenser avec la désignation de la Tipo comme voiture de l'année 1988 voic un peu plus d'une semaine. Entrepris, la grande marque transalpine a continué ses recherches. Ces dernières ont débouché sur la création d'un système de freinage

antibloquage pour une voiture du segment moyen. Pour cette première à ce niveau, les dirigeants de Fiat se sont rabattus sur une voiture à traction avant et au caractère sportif. La Uno Turbo i.e. a donc bénéficié d'un sérieux plus en matière de sécurité active avec la pose de l'Antiskid, système de freinage antibloquant breveté et développé par le Groupe Automotive Products en collaboration avec Fiat.



fonctionnement des capteurs des roues à chaque mise en marche du moteur. En cas de défaut, le système Antiskid est déconnecté automatiquement et une lampe-témoin prévient le conducteur.

Lors d'un freinage, les capteurs relèvent la vitesse de rotation des roues avant. La centrale détecte, en fonction de la décélération de la roue, quand celle-ci est sur le point de se bloquer. Elle envoie alors un signal au modulateur correspondant qui réduit la pression hydraulique et donc le couple de freinage appliqué sur cette roue.

Quand la valeur de roulement devient compatible avec l'adhérence disponible, la centrale électronique donne l'ordre aux modulateurs de rétablir la pression hydraulique normale.

La Fiat Uno Turbo i.e. Antiskid est proposée, de manière attractive pour 21 300.- francs, avec un équipement de série particulièrement intéressant comprenant notamment les lève-glaces électriques avant, le toit ouvrant, des éléments de protection des portes, des bandes décoratives ainsi qu'une radio Clarion 955 amovible, avec quatre haut-parleurs.

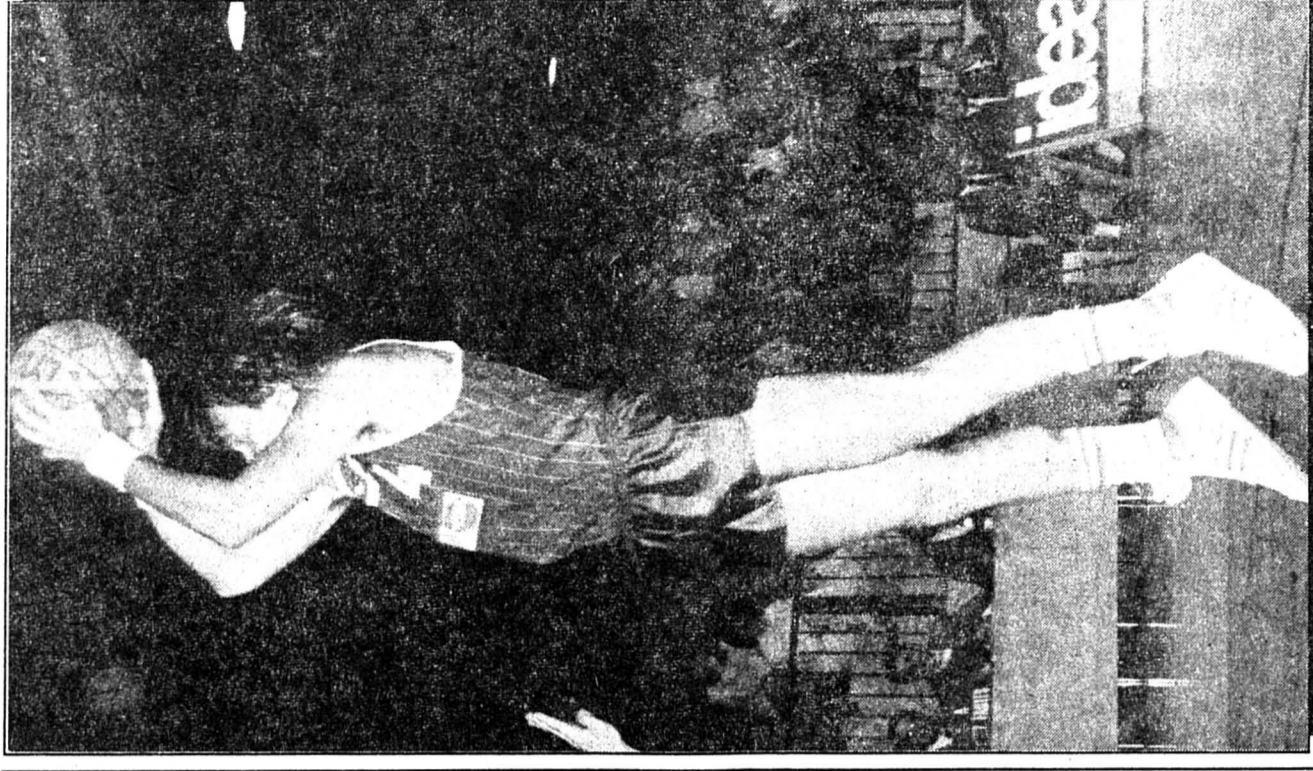
L. G.

par Laurent GUYOT

La centrale électronique a permis le fonctionnement de ce système. Les circuits logiques de traitement sont reliés chacun à l'un des deux circuits de freinage. L'un des circuits de sécurité a surveillé le système Antiskid lors de parcours. Le deuxième est chargé de tester le

«Redonner un élan au basket !»

Nouveau président de la FSBA ambitieux



Roland Lenggenhager: il joue devant 250 spectateurs. (Henry-a)

Lors d'une conférence de presse tenue à Lausanne, le Genevois Etienne Voldet, nouveau président de la Fédération suisse de basket (FSBA) a dévoilé les orientations qu'il entendait suivre durant son mandat.

«Je souhaite redonner un nouvel élan au basket. Ce n'est pas le résultat du match Suisse-Espagne qui me fera changer d'objectif», a-t-il déclaré en préambule avant de poursuivre: «Il est désespérant que le club champion de Suisse

SUIVI MEDICAL

Etienne Voldet s'est réjoui de l'excellente tenue des deux néoprofessionnels de LNA, Reussbühl et Birsfelden. Selon tous



L'équipe de Suisse devra travailler ferme pour arriver au niveau de l'Espagne affrontée récemment. (ASL)

les dirigeants de la FSBA, le développement du basket alémanique est l'une des conditions essentielles au renouveau de ce sport.

A ce titre, le Fribourgeois Michel Rouiller, le président de la Commission des compétitions nationales (CCN), a indiqué qu'il étudiait très sérieusement la possibilité d'organiser, d'ici deux ans, une finale de la Coupe des coupes au Hallenstadion zurichois.

La FSBA s'efforcera également d'unifier les règlements et de rechercher des nouvelles formules attractives pour les divers cham-

pionnats. Les contrôles anti-dopage seront multipliés et toucheront aussi le mouvement juniors. Enfin, la FSBA a entamé des pourparlers avec le médecin genevois Alain Rostan afin de se doter d'un suivi médical.

D'autre part, les «affaires» Rimac et Margot ont été évoquées. Pour la première, Etienne Voldet déplore qu'elle ait été jusqu'au tribunal fédéral. Quant à la seconde, le président de la FSBA espère la régler au mieux des intérêts de l'équipe nationale après une discussion avec le joueur nyonnais. (Si)

Le Zurbriggen nouveau est arrivé

Objectif ambitieux pour le champion olympique

Deux courses, deux victoires, et dans des spécialités (super-G et slalom géant) où il n'avait pas gagné la saison dernière: un nouveau Zurbriggen est arrivé en fanfare dans la 22e Coupe du Monde.

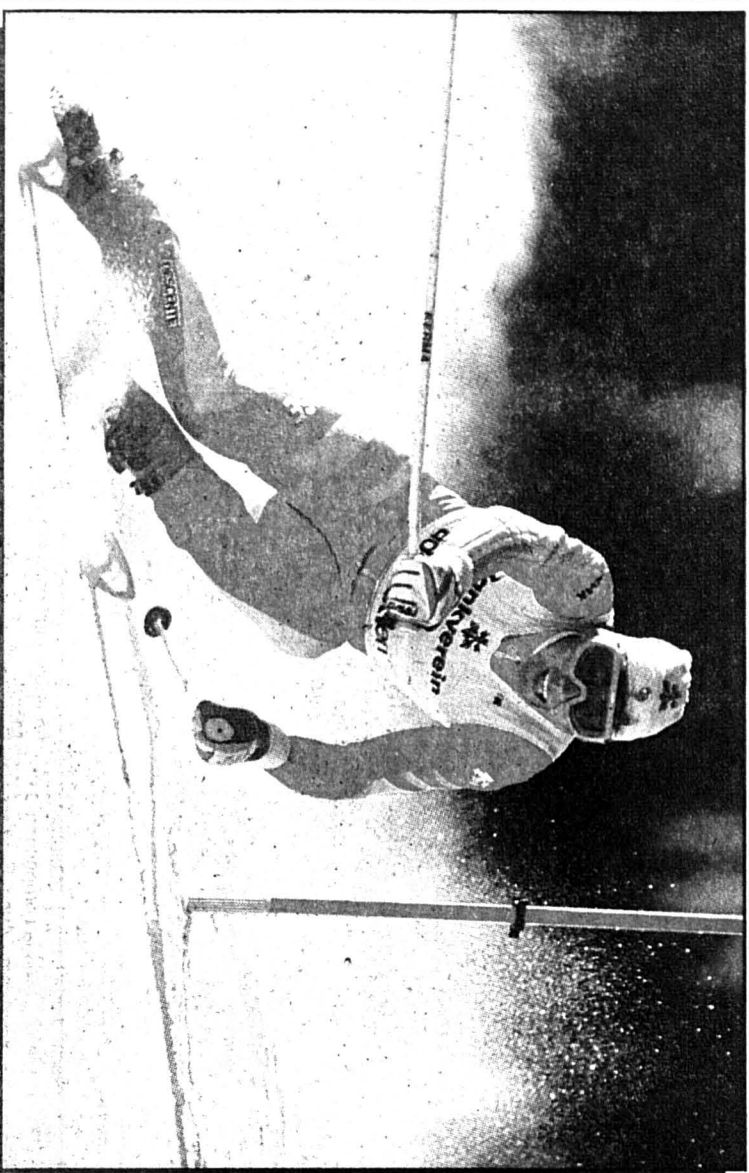
Au point que certains, dans le petit monde du «cirque blanc», se demandent déjà si le Valaisan n'est pas parti pour dominer outrageusement la saison. Le triple vainqueur de la Coupe du Monde a certes pris un départ impressionnant, mais il est sans doute l'un des seuls skieurs du circuit à n'avoir pas fait de Vail et des championnats du monde un objectif prioritaire.

«Mon seul but l'an dernier était de devenir champion olympique de descente», rappelait le champion de Saas-Almagell, «et, pendant plusieurs mois, je n'ai pensé qu'à ça. Je n'étais donc pas vraiment concentré sur les autres disciplines».

Sa médaille d'or autour du cou, et une nouvelle Coupe du Monde dans sa galerie des trophées, Pirmin Zurbriggen a redéfini, avec Karl Freshner, son programme d'entraînement pour la saison à venir.

UNE MEDAILLE EN SLALOM

«Nous n'avons rien bouleversé, mais nous avons effectué en quelque sorte un retour à la technique», expliquait l'Autrichien. «Pirmin a notamment beaucoup travaillé en slalom, son point — rela-



Pirmin Zurbriggen: très agressif sur ses skis.

(Berthoud-a)

tivement — faible».

Mais Zurbriggen n'est pas homme à négliger pour autant ses points forts et Freshner n'était donc qu'à moitié surpris du début de saison tonitruant de son leader.

«Il est assurément en grande forme et très agressif sur ses skis», ajoutait-il. «Et ces deux suc-

cès vont lui donner un avantage psychologique. Je crois cependant que, outre un nouveau succès au classement général de la Coupe du Monde (il égalerait ainsi le record de Gustavo Thoenig), il veut gagner à Vail une médaille en slalom».

Un objectif ambitieux, certes,

mais à la hauteur du talent de ce skieur à qui il ne manque effectivement qu'un titre dans cette discipline: Zurbriggen, champion olympique (1988) de descente, a également été champion du monde de la spécialité en 1985, ainsi que du combiné, du géant et du super-G en 1987.

(si)

Tomba: à quand la descente ?

(ASL-a)



Alberto Tomba: une idée derrière la tête.

Alberto Tomba sait bien qu'un jour ou l'autre, s'il veut gagner la Coupe du monde, il devra prendre — sérieusement — le départ d'une descente. Mais si l'Italien s'y refuse encore, il semble que l'idée soit dans l'air.

Sa quatrième place dans le super-G de Schladming, dimanche pour l'ouverture de la saison, n'est pas étrangère à cette nouvelle approche: «Il est vrai que je suis particulièrement satisfait d'avoir bien dévalé la pente finale de la course, plus favorable aux descenteurs, expliquait-il quelques heures plus tard. Je sais que je peux encore faire des progrès dans cette discipline».

PAS CONCLUANT

Son entraîneur, Tino Pietrogiovanna, estime d'ailleurs que Tomba peut obtenir de bons résultats dans les épreuves de vitesse. «On verra

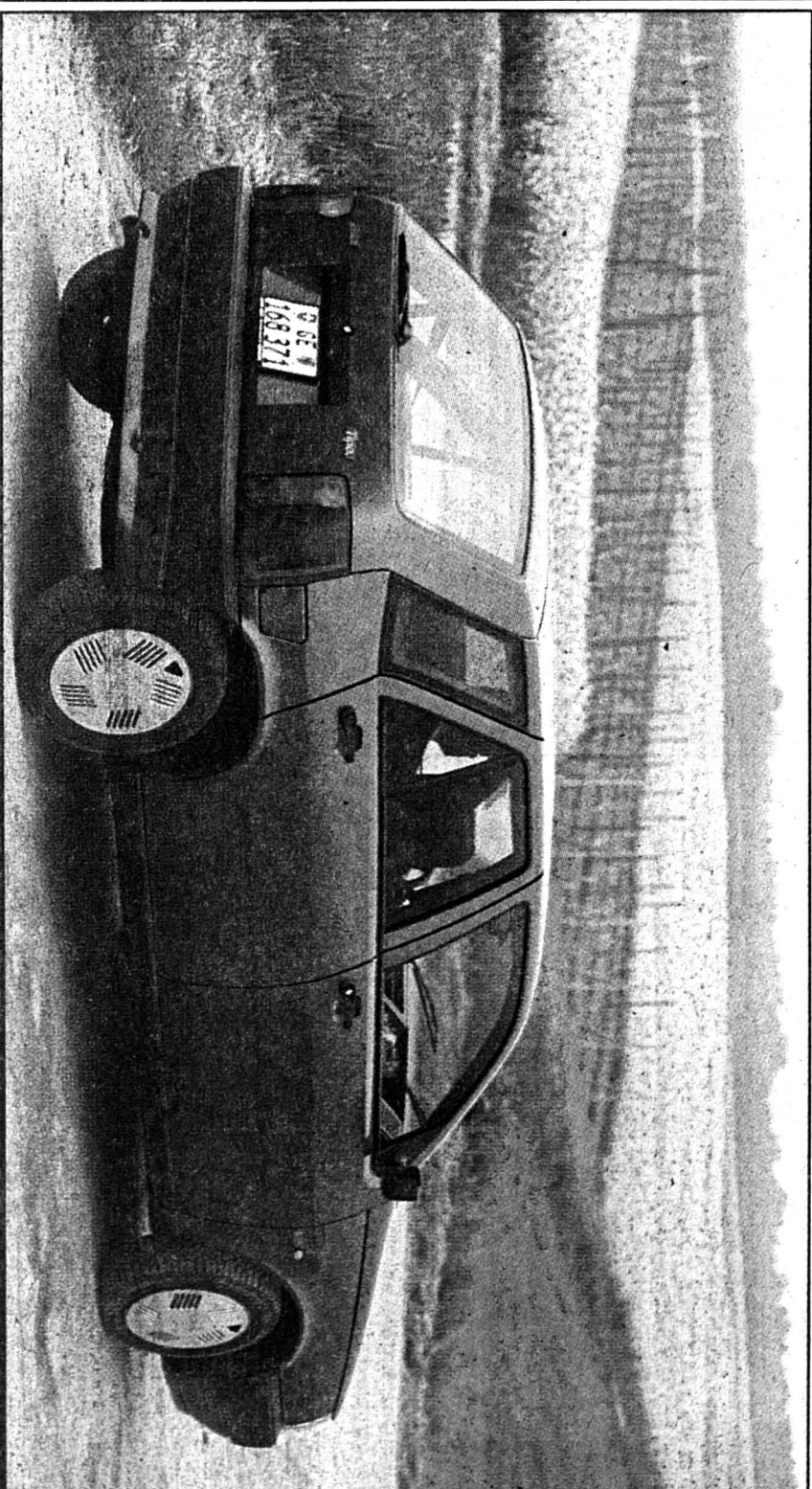
en fin de saison, rétorque le skieur de Bolzène. Je n'y pense pas encore. Même en terminant entre la 10e et la 15e place, c'est trop de risques pour peu de gains. En outre, ma mère serait désespérée si je faisais des descentes».

L'expérience tentée à Furano (Jap), il y a deux ans, ne lui était pas apparue, en outre très concluante: «C'était une piste facile. Mais il y a un monde entre ce genre de descente ou un super-G, disputés à 110 km/h, et une descente entre 130 et 140. De plus, pour préparer une épreuve de vitesse, il faut un entraînement spécifique et je pense que ce serait au détriment des disciplines techniques».

Mais il sait bien, même s'il ne le dit pas ouvertement, que la descente figure un point de passage obligé pour espérer un jour gagner la Coupe du monde. (si)

Voiture de l'année 1989

Plébiscite pour la FIAT TIPO



La nouvelle berline Fiat à deux volumes, de classe moyenne, brûle les étapes, au propre comme au figuré. Le grand constructeur italien voulait en faire l'automobile européenne des années 90. Apparue en grande première au dernier Salon de Genève, la Fiat TIPO vient de décrocher le titre envié de «Voiture de l'année 1989». Ce titre est attribué chaque année au modèle le plus significatif parmi ceux qui ont été lancés sur le marché au cours des douze mois précédents. Cinquante-huit journalistes spécialisés appartenant à dix-sept pays l'ont choisie parmi les douze voitures sélectionnées. La valeur n'attend pas le nombre des années et la consécration n'a rien de vraiment surprenant.

La Fiat Tipo est une traction avant à hayon. Deux motorisations à injection sont proposées pour l'instant en Suisse: 1,4 litre (70 ch.) et 1,6 litre (90 ch.). La version de base est dotée d'instruments analogiques, et les DGT d'instruments digitaux et d'un équipement de série plus complet. La relève de la Ritmo, produite durant une dizaine d'années, est donc assurée de manière aussi spectaculaire qu'efficace par une

voiture pleine d'originalité, malgré son identité et son caractère typiquement italien. L'élégance, la fiabilité, le confort, une excellente habitabilité sont au rendez-vous.

par Georges KURTH

La ligne générale de la Tipo, harmonieuse et fonctionnelle, est résolument novatrice. Le style trapu, avec un capot plongeant terminé par une petite calandre, une carrosserie sans aspérité, des boucliers en plastique sous les pare-chocs débouchent sur un remarquable aérodynamisme (Cx de 0,31). Le grand hayon débordant vers le haut et sur les côtés, a permis un élargissement important de l'ouverture arrière. La clarté de l'habitacle est aussi l'une des grandes qualités de la Tipo. 2,8 m² de vitrage et une troisième glace latérale y contribuent, offrant une luminosité hors du commun.

CONFORTABLE

L'accès au véhicule est facilité par quatre portes, s'ouvrant à 85 degrés, jusqu'à la hauteur du toit. Quatre ou cinq personnes trouvent aisément place dans un intérieur spacieux, fort bien équipé et rationnellement conçu. De l'espace, il y

en a partout, y compris dans le coffre dont le volume peut être porté à 1100 cm³. L'habitacle est soigné: moquette pour les fonds; tissu pour les sièges et les intérieurs de portes. Même les longs parcours s'effectuent sans fatigue, parce l'isolation phonique est bonne et les sièges bien conçus. De plus, suspensions et amortisseurs jouent parfaitement leur rôle. Ils étouffent la plupart des irrégularités de la chaussée. La Tipo reste imperturbable en matière de tenue de route.

Peu importe le style de conduite adopté: elle reste collée à la trajectoire proposée. Propre aux tractions avant, la tendance sous-vireuse se manifeste cependant légèrement lorsqu'on aborde des virages prononcés à très vive allure. Mais la correction est aisée.

EFFICACITÉ

La Tipo démarre au quart de tour, à froid comme à chaud. Le moteur est remarquablement souple et permet au choix une conduite paresseuse ou très fougueuse. La direction à crémaillère est précise et sensible; pas de difficultés lors des manœuvres de parage. La nouvelle boîte à vitesses à cinq rapports répond sans réticences aux moins

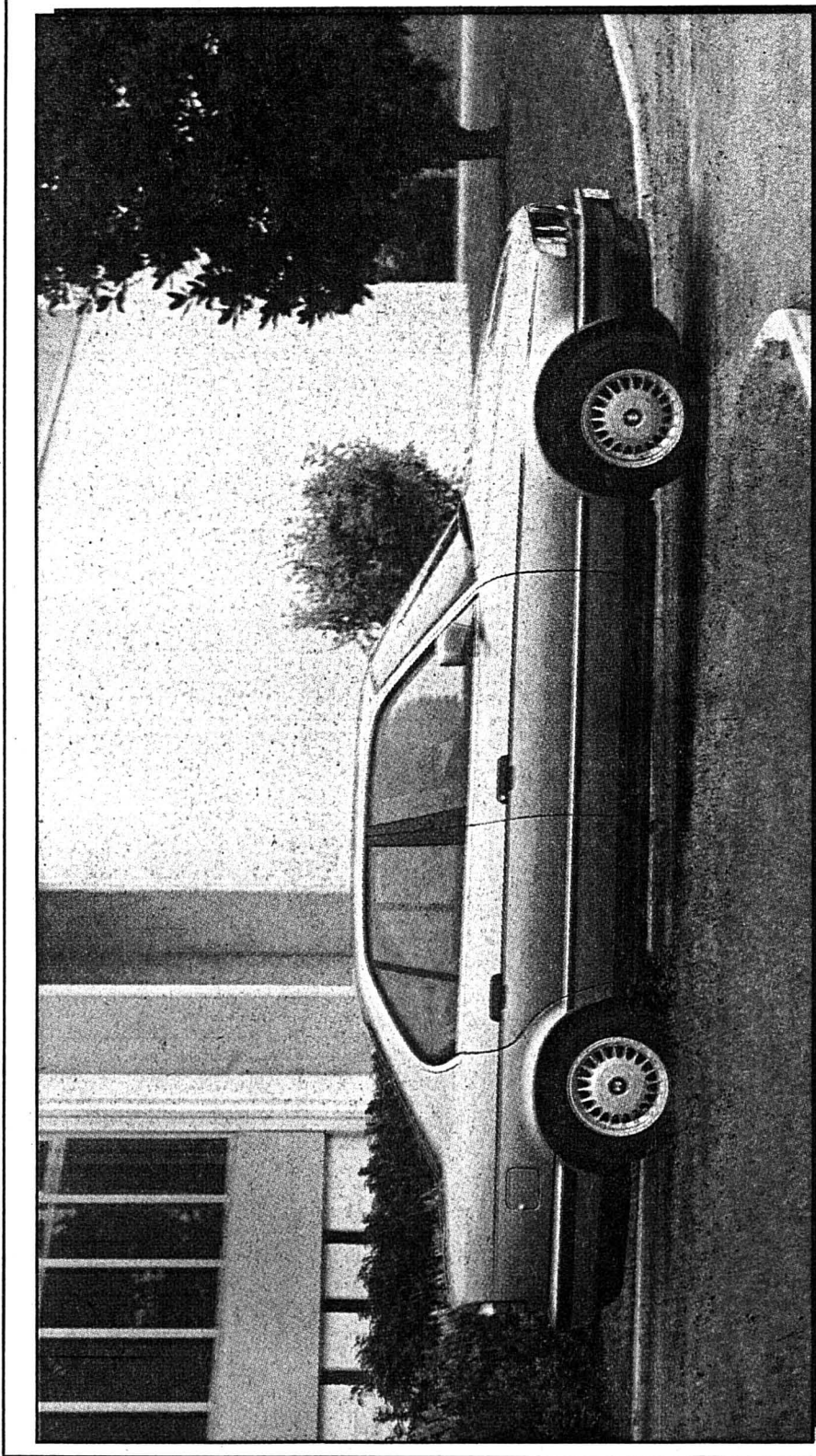
dres sollicitations. Le puissant système de freinage mixte (disques à l'avant, tambours à l'arrière) comprend un double circuit en X qui assure fiabilité et efficacité. Nouveauté d'emblée remarquable, la Fiat Tipo permet pour un prix très compétitif des performances enviables dans un segment des plus disputés. Elle est venue, on l'a vue, elle a convaincu. G.K.

Fiche technique

Marque: FIAT
Modèle: TIPO 1600 DGT
Transmission: Sur les roues av.
Boîte à 5 vitesses
Cylindres: 1585 cm³
Puissance: 90 ch
Moteur: Transversal. 4 cylindres en ligne. Catalyseur
Portes: 5
Réservoir à essence: 53 litres
Performances: Vitesse max. 178 km/h. De 0 à 100 km/h. en 12 s
Consommation moyenne: 8,5 lts/100 km
Freins: Assistés. Disques à l'avant, Tambours à l'arrière
Tambours à l'arrière
Poids à vide: 1070 kg
Longueur: 396 cm
Prix de base: Fr. 19 390.—

Main pleine d'atouts

BMW 535i à boîte automatique



Le chiffre 5 a toujours su fasciner. BMW s'est chargé de perpétuer la tradition en produisant les modèles de sa série 5. Quinze jours durant, je me suis retrouvé la main pleine d'atouts avec la version 535i à boîte automatique. Confort, puissance, silence, sécurité et beauté ont rivalisé pour me convaincre de la justesse de mon choix.

REMISE EN QUESTION

Les progrès en matière de construction et de technique automobile ont atteint des sommets. Les innovations visibles ou non sont devenues plus difficiles à trouver. Pourtant BMW a réussi dans chaque cure de jeunesse entreprise à repousser les limites de la technologie au-delà du pensable, voire du possible.

par Laurent GUYOT

Cette remise en question, très positive, est perçue d'entrée de cause que ce soit en découvrant la pureté de la ligne ou en se mettant au volant de la nouvelle 535i à boîte automatique.

Prenons en compte le premier point. L'esthétisme a toujours joué un rôle déterminant dans l'appréciation du produit. BMW ne s'y est

pas trompé en soignant particulièrement les détails afin d'éviter à cette berline pesant plus de 1500 kilos des qualificatifs peu flatteurs.

A l'heure où la conception de la ligne idéale par ordinateur a banalisé les formes, le constructeur allemand est parvenu à trouver une allure originale et fonctionnelle sans pour autant choquer sa fidèle clientèle. Simple exemple, le coefficient de pénétration dans l'air (Cx) a tout juste atteint la cote de 0,30. Aux dynamismes même sur le dessous de caisse sont venus s'ajouter ceux de la stabilité latérale, des inconvénients des intempéries et surtout de la sécurité (structure rigide, nouveau système d'absorption des chocs).

DÉTAILS IMPORTANTS

En me glissant derrière le volant de la 535i automatique, j'ai ressenti, avant même de tourner la clé de contact, un sentiment de bien-être.

L'aménagement intérieur découle directement de l'étude du design et des lignes s'est révélées parfaites. Le dessin quasi idéal des sièges, tant à l'avant qu'à l'arrière, et réglables dans toutes les positions a donné le ton. L'insonorisation de l'habitacle, que ce soit à la mise en marche ou à des régimes

plus élevés, et l'équipement aussi sobre que fonctionnel sont venus compléter la liste des avantages. Seul détail, le conducteur devra s'habituer la nuit, sur la version automatique, à regarder son tableau de bord plutôt que le dessous de la boîte de transmission pour trouver les rapports.

BMW, comme le veut une tradition bien établie, est demeuré conventionnel dans l'habillement intérieur. Les Allemands ont pourtant doté l'ordinateur de bord d'alarmes utiles. Un gong sonore est automatiquement déclenché en même temps que l'affichage si la température extérieure peut occasionner la formation de plaques de verglas (+3 degrés). Il en va de même si l'on a décidé de se fixer une vitesse maximale.

FASCINATION CERTAINE

Je me suis réservé le moteur en guise de dessert. La grande marque rhénane a frappé juste et fort avec l'équipement de tous ses modèles de la série 5 avec un six cylindres en ligne.

La puissance, la souplesse et le silence du 3 litres équipant la 535i sont venus compléter ses atouts. Sans compter que le constructeur a prévu, pour finir de fasciner ses

clients, une transmission automatique à 4 rapports avec commande hydro-électronique (programme sportif, économique ou manuel) et embrayage anti-glisserment.

Ajoutez-y une consommation plus qu'honnête (13,3 l de moyenne pour 100 km) et une tenue de route fantastique, vous comprendrez pourquoi je me suis mis à jouer à la loterie à numéros!

L. G.

Fiche technique

Marque: BMW
Modèle: 535i automatique
Cylindrée: 3430 cm³ (211 ch)
Transmission: sur les roues arrière
Freins: à disques ventilés avec système ABS de série

Performances: vitesse maximale 231 km/h. De 0 à 100 km/h en 9,1 secondes

Réservoir d'essence: 80 litres

Poids à vide: 1545 kg

Longueur: 472 cm

Prix de base: Fr. 55 700.-
Prix véhicule d'essai: Fr. 62 140.-
(y compris toit ouvrant électrique, pont autobloquant 25 %, embrayage anti-glisserment, installation stéréo, etc.).

Soviétiques et Scandinaves au coude à coude

La Coupe du Monde de ski de fond débute

tre d'émerger au plus haut niveau ? Rien n'est moins sûr.

Et dans cette énumération, il faut se garder d'oublier les Italiens, dont l'entraîneur national, le Finlandais Jorma Punkkinen, ne craint pas d'affirmer qu'il dispose de... quarante candidats à la sélection pour les championnats du monde. Il n'empêche que c'est avant tout le «vétéran» Maurilio de Zolt (38 ans), Marco Alborello et Silvano Barco que l'on devrait retrouver régulièrement aux avant-postes.

Tout comme un exploit épisodique peut toujours être signé par un Tchèque coslovaque ou un Allemand de l'Est.

LES SOVIÉTIQUES ET MATIKAINEN

A Calgary les Soviétiques avaient affiché une domination impressionnante. Seule la Finlandaise Marjo Matikainen était parvenue à battre en brèche cette supériorité, en l'emportant sur 5 kilomètres, une discipline qui ne figure plus dans le programme des Mondiaux.

On devrait logiquement retrouver aux avant-postes cet hiver les mêmes concurrents, auxquelles tenteront par tous les moyens de s'opposer, avant

tout, les Suédoises et les Norvégiennes.

LE CALENDRIER

Messieurs.

Décembre. 10/11, Ramsau (Aut): 15 km libre, 4 x 10 km classique. — 15, Bohinj (You): 30 km libre. — 17/18, Val di Sole (It): 2 x 15 km (libre et classique selon la méthode Gundersen).

Janvier. 7/8, Kavgolovo (URSS): 15 km classique, 4 x 10 km libre. — 13/14, Nove Mesto (Tch): 15 km libre, 30 km classique.

Février. 17-26, Lahti (Fin), championnats du monde: 15 km classique et libre, 30 km classique, 50 km libre, 4 x 10 km (2 x classique et 2 x libre).

Mars. 3/4, Oslo/Holmenkollen (No): 4 x 10 km libre, 50 km classique. — 11/12, Falun (Su): 30 km libre, 4 x 10 km classique.

Dames.

Décembre. 10/11, La Féciaz (Fr): 5 km libre, 4 x 5 km classique. — 14, Willingen (RFA): 15 km libre. — 17/18, Davos (S): 10 km classique, 4 x 5 km libre.

Janvier. 7/8, Kavgolovo (URSS): 15 km classique, 4 x 5 km libre. — 13/15, Klingenthal (RDA): 10 km classique, 30 km libre.

Février. 17-26, Lahti (Fin), championnats du monde: 10 km classique, 10 km libre, 15 km libre, 4 x 5 km (2 x classique, 2 x libre), 30 km libre.

Mars. 3/4, Oslo/Holmenkollen (No): 10 km classique/libre (méthode Gundersen). — 11/12, Falun (Su): 10 km libre, 4 x 5 km classique.

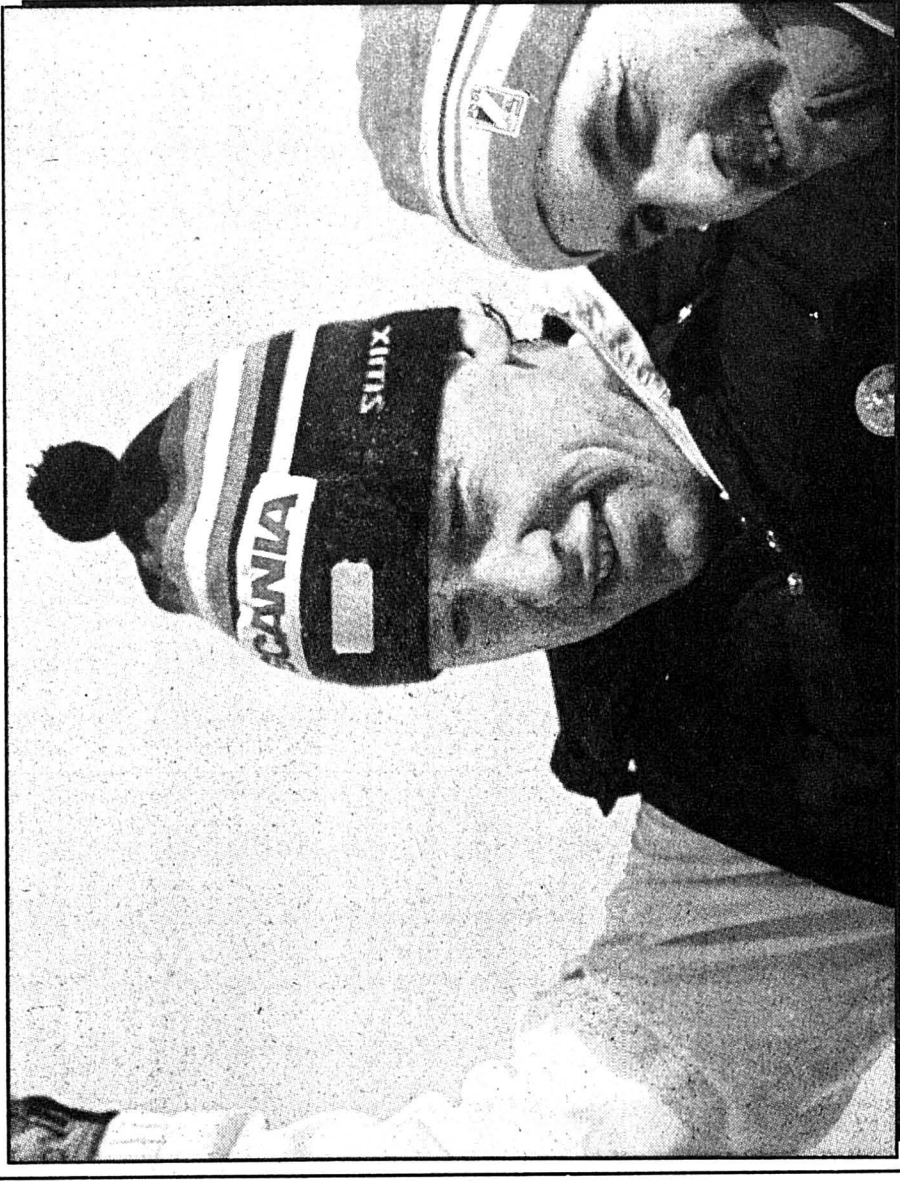
Combiné nordique.

Décembre. 10/11, St-Moritz: relais. — 17/18, Saalfelden (Aut): 70 m/15 km. — 29/30, Oberwiesenthal (RDA): 70m/15 km.

Janvier. 7/8, Schonach (RFA): 70 m/15 km. — 14/15, Reit im Winkel (RFA): 70 m/15 km. — 21/22, Breitenwang (Aut): 70 m/15 km.

Février. 17-26, Lahti (Fin): championnats du monde: individuel et relais.

Mars. 4/5, Oslo/Holmenkollen (No): 90 m/15 km. — 11/12, Falun (Su): 70 m/15 km. — 18/19, Lake Placid (EU): 70 m/15 km. — 22, Calgary (Can): 70 m/15 km. — 23-26, Thunderbay (Can): 70 m/15 km. (si)



Gunde Svan (tout à gauche) et Maurilio De Zolt: une année de plus sur les plus hautes marches des podiums nordiques.

Du 8 juin au 8 juillet 1990

Le programme du Mondiale déterminé

Le comité d'organisation de la FIFA a publié le calendrier définitif du tour final de la Coupe du Monde 1990, qui aura lieu en Italie. On jouera dans douze stades, parmi lesquels ceux de Milan (Giuseppe Meazza) et Naples (San Paolo) seront les plus fréquentés, avec six rencontres chacun. Le tournoi s'ouvrira le 8 juin à Milan et se terminera le 8 juillet à Rome. Les parties se joueront essentiellement à 17 et 21 h (l), seuls le match d'ouverture (18 h 00), les demi-finales et la finale (20 h 00) faisant exception.

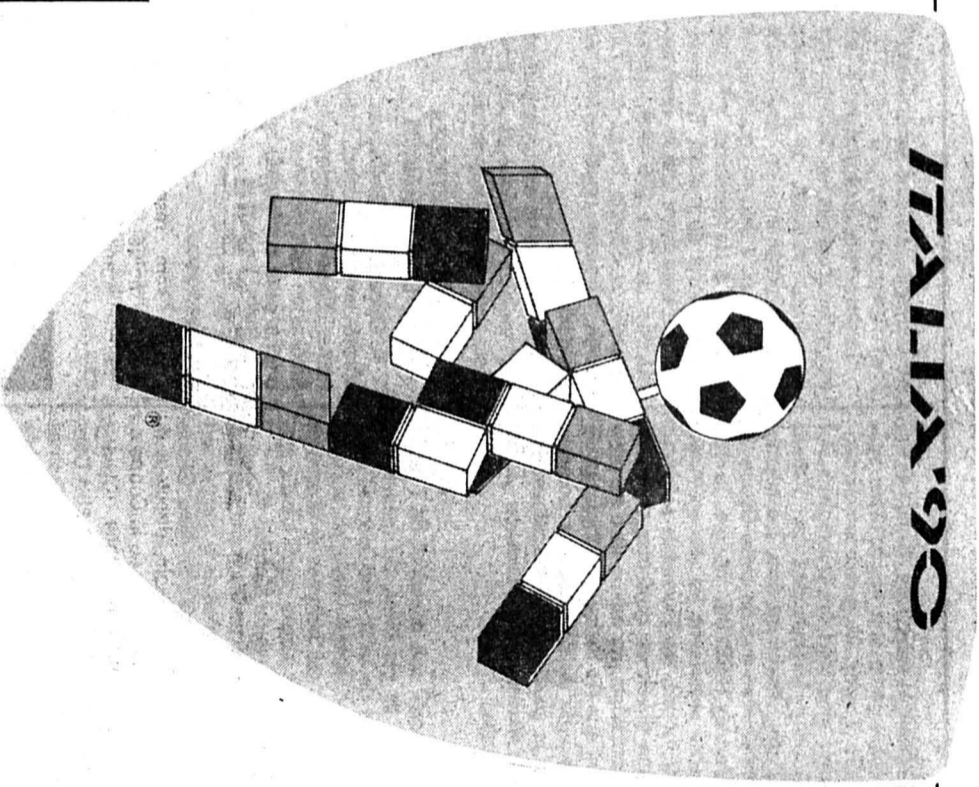
Le tirage au sort des groupes, destiné à affecter un numéro à chaque équipe qualifiée, sera effectué le 9 décembre 1989 à Rome. La veille, la FIFA désignera quatre têtes de série, en dehors de l'Italie (groupe A, No 1), qualifiée d'office en tant que pays organisateur, et de l'Argentine (groupe B, No 5), championne du monde en titre.

Les stades suivants ont été retenus par la commission d'organisation de la FIFA:

Groupe A: Rome: stade olympique (79 571 places) Florence: stade municipal (45 485 places)
Groupe B: Naples: stade San Paolo (76 134 places) Bari: nouveau stade en construction (57 186 places)
Groupe C: Turin: nouveau stade en construction (67 028 places) Gênes: Stade Ferraris (43 058 places)
Groupe D: Milan: Stade Sansiro (77 236 places) Bologne: stade Dall'Ara (38 122 places)
Groupe E: Vérone: stade Bentegodi (43 308 places) Udine: stade Friuli (40 182 places)
Groupe F: Cagliari: stade Sant'Elia (40 951 places) Palerme: stade La Favorita (38 147 places).

Le calendrier.

Groupe A (Rome et Florence)	9 juin, 21 h 00, Rome:	Italie (no 1) — Numéro 2
	10 juin, 17 h 00, Florence:	Numéro 3 — Numéro 4
	14 juin, 21 h 00, Rome:	Italie — Numéro 3
	15 juin, 17 h 00, Florence:	Numéro 2 — Numéro 4
	19 juin, 21 h 00, Rome:	Italie — Numéro 4
	21 h 00, Florence:	Numéro 2 — Numéro 3
Groupe B (Milan, Naples et Bari)	8 juin, 18 h 00, Milan:	Argentine (no 5) — Numéro 6
	9 juin, 17 h 00, Bari:	Numéro 7 — Numéro 8
	13 juin, 21 h 00, Naples:	Argentine — Numéro 7
	14 juin, 21 h 00, Bari:	Numéro 6 — Numéro 8
	18 juin, 21 h 00, Naples:	Argentine — Numéro 8
	21 h 00, Bari:	Numéro 6 — Numéro 7
Groupe C (Turin et Gênes)	10 juin, 21 h 00, Turin:	Numéro 9 — Numéro 10
	11 juin, 17 h 00, Gênes:	Numéro 11 — Numéro 12
	16 juin, 17 h 00, Turin:	Numéro 9 — Numéro 11
	21 h 00, Gênes:	Numéro 10 — Numéro 12
	20 juin, 21 h 00, Turin:	Numéro 9 — Numéro 12
	21 h 00, Gênes:	Numéro 10 — Numéro 11
Groupe D (Milan et Bologne)	9 juin, 21 h 00, Bologne:	Numéro 15 — Numéro 16
	10 juin, 21 h 00, Milan:	Numéro 13 — Numéro 14
	14 juin, 7 h 00, Bologne:	Numéro 14 — Numéro 15
	15 juin, 21 h 00, Milan:	Numéro 13 — Numéro 16
	19 juin, 17 h 00, Milan:	Numéro 13 — Numéro 16
	17 h 00, Bologne:	Numéro 14 — Numéro 15
Groupe E (Vérone et Udine)	12 juin, 17 h 00, Vérone:	Numéro 17 — Numéro 18
	13 juin, 17 h 00, Udine:	Numéro 19 — Numéro 20
	17 juin, 21 h 00, Vérone:	Numéro 17 — Numéro 19
	21 h 00, Udine:	Numéro 18 — Numéro 20
	21 juin, 17 h 00, Vérone:	Numéro 17 — Numéro 20
	17 h 00, Udine:	Numéro 18 — Numéro 19



Groupe F (Cagliari et Palerme)	11 juin, 21 h 00, Cagliari:	Numéro 21 — Numéro 22
	12 juin, 21 h 00, Palerme:	Numéro 23 — Numéro 24
	16 juin, 21 h 00, Cagliari:	Numéro 21 — Numéro 23
	17 juin, 17 h 00, Palerme:	Numéro 22 — Numéro 24
	21 juin, 21 h 00, Cagliari:	Numéro 21 — Numéro 24
	21 h 00, Palerme:	Numéro 22 — Numéro 23
Huitièmes de finale	23 juin, 17 h 00, Naples:	1er gr. B — 3e gr. A, C ou D (S)
	21 h 00, Bari:	2e gr. A — 2e gr. C (T)
	24 juin, 17 h 00, Turin:	1er gr. C — 3e gr. A, B ou F (U)
	21 h 00, Milan:	1er gr. D — 3e gr. B, E ou F (V)
	25 juin, 17 h 00, Gênes:	2e gr. F — 2e gr. B (W)
	21 h 00, Rome:	1er gr. A — 3e gr. C, D ou E (X)
	26 juin, 17 h 00, Vérone:	1er gr. E — 2e gr. D (Y)
	21 h 00, Bologne:	1er gr. F — 2e gr. E (Z)
Quart de finale	30 juin, 17 h 00, Florence:	vainqueur U — vainqueur Y
	21 h 00, Rome:	vainqueur W — vainqueur X
1er juillet	17 h 00, Milan:	vainqueur T — vainqueur V
	21 h 00, Naples:	vainqueur S — vainqueur Z
Demi-finales	3 juillet, 20 h 00, Naples:	vainqueur UY — vainqueur WX
	4 juillet, 20 h 00, Turin:	vainqueur TV — vainqueur SZ
Finale 3e place	7 juillet, 20 h 00, Bari	
Finale	8 juillet, 20 h 00, Rome	

Le froid de Frigo avec l'Association suisse

L'amateurisme difficile à assumer en tir à l'arc

La Suisse sera-t-elle représentée par ses meilleurs archers ? La non-sélection pour les Jeux olympiques de Rome Frigo avait entraîné l'arrêt de la compétition du Soleurois. « Frigo reprochait à la Fédération de n'avoir pas suffisamment défendu sa cause auprès du COS/CNSE (Comité Olympique Suisse, Comité National du Sport Elite), responsable de la sélection pour Séoul », avoue Rudolf Dubach, président de l'Association suisse.

« Fâché, il a déclaré se retirer de la compétition. Il est vrai qu'il réalisait niveau mondial dans différents tournois, mais lors de championnats du monde ou d'Europe (33e aux mondiaux d'Adélaïde, en 1985), il n'a pas rempli les critères de sélection. Mais, tout cela est en train de s'arranger. Nous souffrons d'une certaine inégalité de traitement. Un athlète peut réaliser la limite demandée ailleurs que lors de championnats du monde ou d'Europe. Seulement, aujourd'hui, Roméo Frigo a 42 ans et, pur amateur, comme tous les adeptes de notre sport, il peine à concilier haute-compétition et vie professionnelle ».

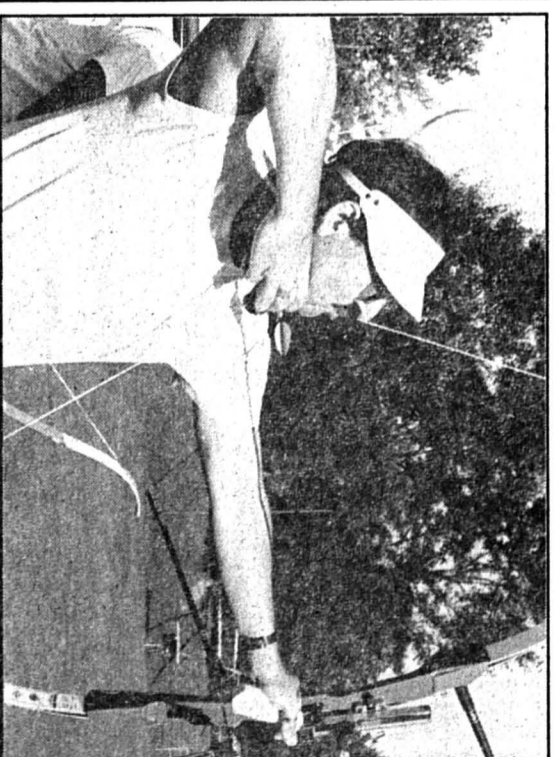
EN STYLE TÉLÉGRAPHIQUE

Dates: 4-8 juillet 1989. — **Lieu des compétitions:** Chavannes, complexe

sportif (10 minutes à l'Ouest du centre-ville). Organisateurs: Ville de Lausanne, Compagnie des Archers de Lausanne, Club de l'Arc de Montreux, Office du Tourisme et des Congrès. — **Président CO:** Teddy Baretz, président Compagnie des Archers, vice-président: Jacques Lienhard, municipal de la police et des sports. — **Fédérations:** FITA (Fédération internationale de Tir à l'Arc), fondée en 1931, présidée par Francesco Gnechchi-Ruscone (It), ASTA (Association Suisse de Tir à l'Arc), fondée en 1953, présidée par Rudolf Dubach.

Participants attendus: 250 de 50 pays: 4 dames + 4 hommes au maximum par nation. — **Titres attribués:** 4, soit individuels dames + messieurs.

Le Tir à l'Arc. — 3 disciplines: tir à l'arc sur cibles (discipline olympique), tir à l'arc en campagne (Field), tir indoor. — **A Lausanne-Chavannes,** on disputera donc la discipline olympique. — Terrain de compétition (pas-de-tir): rectangle de 300 m X 150 m. — **Cibles:** 80 à 10 points. Diamètre 122 cm pour les grandes distances, 80 cm pour les petites distances. — **Distances:** 70, 60, 50 et 30 pour les dames; — 90, 70, 50, 30 pour les messieurs.



Roméo Frigo: un froid avec ses dirigeants

(ASL)

— **compétition:** 36 flèches par distance, soit 144 au total, lors des deux premiers jours éliminatoires. Seuls les 24 premiers par catégorie se qualifient pour le 3e jour. Les 8 meilleurs disputeront la finale du 4e jour. Le 5e jour est consacré aux compétitions par équipes de 3. — **Règlement:** 3 archers par cible. Après une « volée » (6 flèches), les tireurs vont aux cibles, retirent leurs flèches, se font noter leurs points.

Palmarès Jeux Olympiques 1988 à Séoul. Dames. Individuel: 1. Kim Soo (Cds), 2. Wang Hee (Cds), 3. Yun Young (Cds), 39. Vrenti Brugger (S), 45. Nadia Gautschi (S). **Equipes:** 1. Corée du Sud, 2. Indonésie, 3. Etats-Unis. **Messieurs. Individuel:** 1. Bars (EU), 2. Park Sung (Cds), 3. Esheliev (URS). **Pas de Suisse sélectionné. Equipes:** 1. Corée du Sud, 2. Etats-Unis, 3. Grande-Bretagne. (si)

TV-JO d'Albertville: décisions imminentes

Le montant des droits à acquitter par l'Eurovision pour diffuser en Europe (occidentale) le déroulement des Jeux Olympiques d'hiver 1992 à Albertville et le nom de l'organisme de radio-télévision chargé d'assumer la couverture de ces compétitions devraient être prochainement connus.

Les responsables de l'Eurovision proposeraient 16 millions de dollars au comité d'organisation (COJO) qui a déjà signé un marché de 243 millions de dollars avec la chaîne américaine CBS pour les droits concernant l'Amérique du Nord. L'Eurovision prévoirait de verser 12 millions tout en affectant à

l'événement une contribution en matériel et en techniciens évaluée à 4 millions de dollars.

Il reste toutefois à savoir si le COJO conclura avec une Eurovision au complet, et comprenant donc la France, ou si un arrangement particulier sera trouvé avec ce dernier pays, en raison de sa qualité d'hôte des Jeux, parallèlement à un contrat incluant les autres Européens.

D'autres pourparlers portent sur la désignation de l'institut français appelé à devenir l'Office de radio-télévision olympique (ORTO) chargé de fournir couverture et services

pour les radios et télévisions du monde entier (signal mondial). Trois solutions seraient à l'étude: engagement de TF1 seul, association A2-FR3, ou encore création d'un consortium formé par ces trois grandes chaînes « généralistes ».

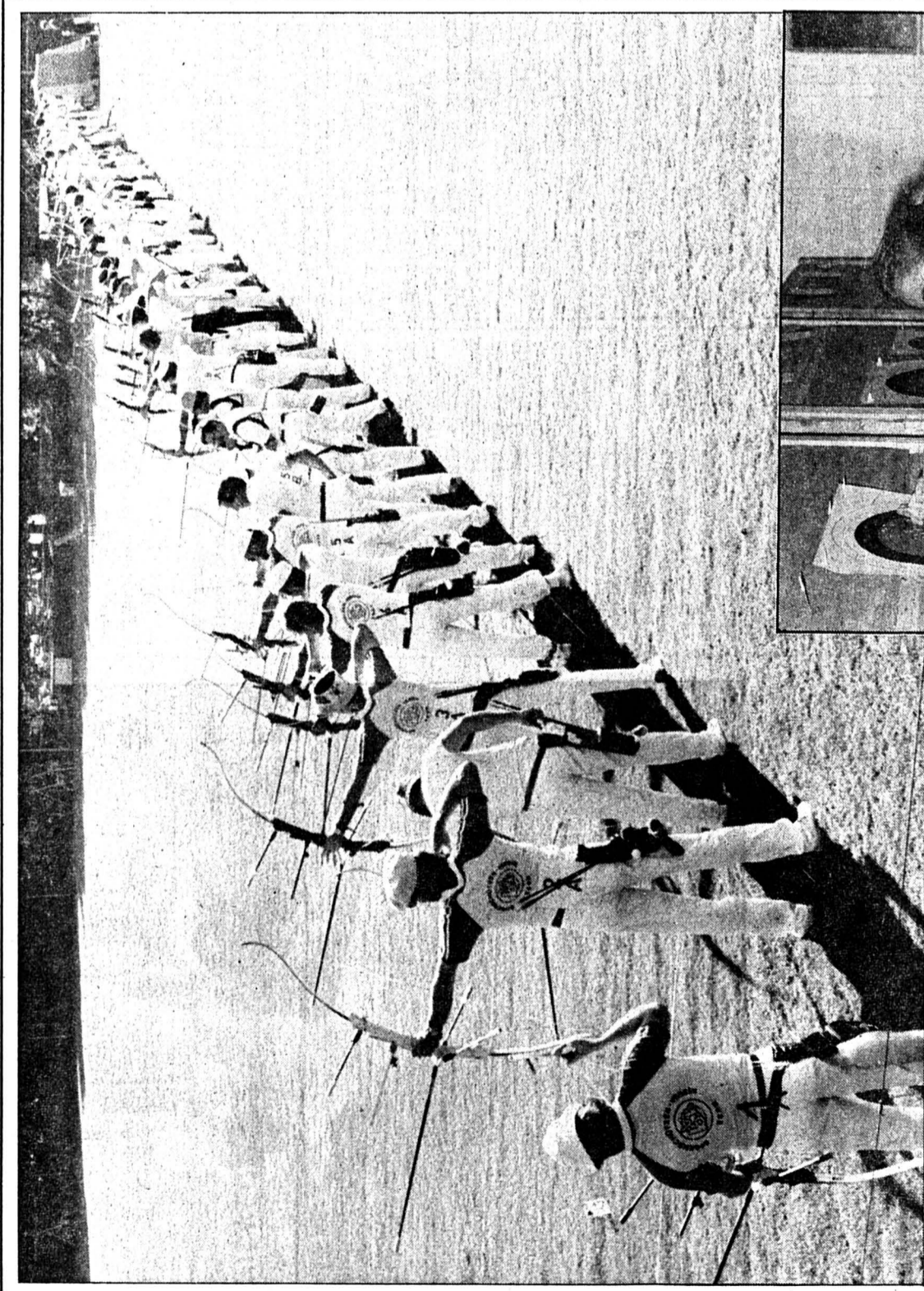
Un élément important semble toutefois acquis: Albertville verra mettre en œuvre « Euroroadcast ». Exemple de la volonté de coopération européenne et réalisation ultrasophistiquée, « Euroroadcast » est un centre de radio-télévision mobile et modulaire conçu par trois « grands » de l'électronique de l'Europe communautaire.



SAVOIE OLYMPIQUE
 ALBERTVILLE 1992
 CANDIDATURE AUX
 JEUX OLYMPIQUES
 D'HIVER
 FRANCE

Le rendez-vous des Robin des Bois

Lausanne, centre de la cible mondiale en 1990



Les meilleurs archers du monde se retrouveront à Lausanne en 1990. (ASL)

Lausanne a eu les championnats du monde d'escrime en 1987, de curling en 1988. Lausanne aura les championnats du monde de twirling sport bâton en 1989 et championnats d'Europe de gymnastique en 1990. Faut de grives, les sportifs vaudois mangent des meries. Les jeux d'hiver reliés aux olympiades, édiles et responsables sportifs n'en entendent pas moins faire honneur à l'appellation de «ville olympique» de Lausanne. Ainsi, 1989 sera aussi l'année des championnats du monde de tir à l'arc, agendés au mois de juillet (du 4 au 8).

LAUSANNE BAT ST-MORITZ

Les Mondiaux ont été attribués à la Suisse en 1983. En 1986, il a fallu trancher entre les deux ultimes candidats à l'organisation sur neuf à

73 pays sont membres de la FITA, la Fédération internationale de Tir à l'Arc, fondée en 1931 seulement. Ce sport est devenu olympique en 1972. Lausanne organisera les 35es Championnats du monde du genre. En 1975, la Suisse avait déjà eu cet honneur avec Interlaken.

l'origine. Lausanne l'emportait sur St-Moritz. Teddy Bettex, président de la Compagnie des Archers de Lausanne, et Jacques Lienhard, municipal, directeur de police et des sports de la ville, ont, en qualité de président, respectivement vice-président du comité organisateur, présenté la manifestation.



L'hiver, les archers s'entraînent en salle. (Henry)

250 compétiteurs, en provenance d'une cinquantaine de pays sont attendus. Les 60 clubs affiliés à l'ASTA, l'Association Suisse de Tir à l'Arc, délégueront quelque 300 fonctionnaires bénévoles pour le bon déroulement de ce tournoi de cinq jours. La Suisse compte quelque 1000 licenciés. (si)

Le plus cher des Mondial

Accord sur le prix des billets

Un accord sur le prix des billets pour le tour final de la Coupe du Monde 1990 en Italie est intervenu entre la FIFA et le comité d'organisation local, à Zurich, au cours du comité exécutif de la Fédération internationale.

Des divergences étaient apparues entre les deux parties, la veille, lors de la réunion de la commission d'organisation du Mondial en 90. Les Italiens avaient proposé une fourchette de prix allant de places très bon marché à des prix fort élevés pour les places les plus confortables, au contraire de la FIFA, qui préférait un écart moins important. Sur proposition de M. Joao Havelange, président de la FIFA, les membres du comité exécutif ont choisi une position intermédiaire.

en resserrant les prix, d'une part, et en classant la compétition en trois phases. Pour le premier tour, il en coûtera de 16 000 à 100 000 francs (de 19 à 117 francs environ). En ce qui concerne la finale, prévue le 8 juillet au stade olympique de Rome, le candidat spectateur devra déboursier au minimum 28 000 francs (33 francs) et 210 000 francs (235 francs) pour les meilleures places. Ce sera donc le Mondial le plus cher, le plus cher de l'histoire de la Coupe du Monde. A titre de comparaison, au Mondial 86 au Mexique, le prix le plus élevé des places était de 75 francs. Mais, pour la première fois, tout spectateur assis aura sa place numérotée.

« Cette solution devrait satisfaire tout le monde », a indiqué le secrétaire général de la FIFA, le Valaisan Joseph Blatter. « Elle permet de protéger le prix des places dites populaires et de baisser quelque peu le prix des places de tribunes, les plus chères. Les « tifosi » ne seront pas lésés, pas plus que le public étranger ».

Maradona: la diva d'Italie 90? (Wilder-a)



La satisfaction du «patron»

Luca di Montezemolo, directeur du Comité organisateur de la Coupe du monde 1990 en Italie (COL) a exprimé sa satisfaction la plus totale sur le calendrier et sur le prix des places des matches, au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la « Banca Nazionale del Lavoro » à Rome.

« Nous sommes très contents du travail effectué lors de la réunion de Zurich. Les dirigeants de la FIFA se sont montrés très coopératifs et nous sommes tombés d'accord sur tous les plans, notamment sur le montant du prix des places. Nous avons établi un barème très accessible en tenant compte des possibilités des spectateurs italiens » a déclaré Montezemolo.

Le directeur d'« Italia 90 » a également tenu à illustrer le bilan de l'année écoulée. « L'objectif principal de l'année, destiné surtout au calendrier général et au prix des places, a été parfaitement atteint et nous allons à présent nous consacrer au développement du plan et des structures. Nous aurons à ce sujet, un entretien avec les autorités municipales des douze villes choisies, notamment en ce qui concerne les centres de presse des stades ».

SPECTATEURS « FICHÉS » Montezemolo s'est ensuite longuement étendu sur le système de distribution des billets. Sur les 2 600 000 billets mis en vente, la

moitié sera réservée à l'Italie, l'autre moitié étant destinée au marché étranger par l'intermédiaire de voyagistes, chargés de délivrer des billets individuels. « En Italie, afin d'éviter le phénomène du marché noir, la distribution sera limitée à quatre bil-

lets par spectateurs, permettant d'assister à tous les matches d'un même groupe. Chaque spectateur sera fiché par un ordinateur, ce qui permettra de mettre un frein à la violence », a précisé le directeur du COL.

Interrogé sur la possibilité d'éventuelles spéculations autour de la vente des billets, Montezemolo a enfin conclu: « Nous prendrons toutes nos précautions, et c'est pourquoi nous attendons la dernière minute pour la vente des billets individuels. Cela devrait suffire... » (si)



La Hollande: le Mondial 90 après l'Euro 88? (ASL)

Lancia persiste et signe

Bilan de la saison 1988 des rallyes

La saison 1988 des rallyes s'est terminée en apothéose pour la firme Lancia avec la victoire du Finlandais Markku Alen au RAC Rally de Grande-Bretagne. Mais le nouveau succès remporté par la firme turinoise a été long à se dessiner. Et il a fallu un enchaînement de circonstances incroyables pour qu'une voiture japonaise ne soit pas sur le podium.

TALENTUEUX SCANDINAVES

Sur quatre marques ayant animé l'épreuve britannique du championnat du monde, trois étaient d'origine nipponne: Mazda, Toyota et Mitsubishi. Jamais la pression des voitures de l'Empire du Soleil Levant n'a été aussi forte. Pour les compter, Lancia, seule marque du Vieux Continent, a relevé le défi. Avec succès. Mais pour combien de temps ?

En tout cas, les grands triompha-

teurs de cette épreuve très spéciale, courue au contraire des autres manches du championnat du monde sur parcours secret, ont été les Nord-européens, Finlandais et Suédois. Contestés depuis quelques années dans les autres rallyes du Mondial — sauf en Suède et en Finlande —, les pilotes septentrionaux, habitués de la neige et de la glace, ont mis leurs dons de conduite en évidence. Ils ont prouvé, bien que le champion du monde 1988 soit latin, qu'il fallait toujours compter avec eux dans certaines courses très spectaculaires.

L'OPPOSITION NIPPONE

Désintéressément des Européens (seul Lancia), montée en puissance des Japonais. Les firmes nipponnes ont compris l'intérêt qu'elles avaient à faire courir leurs voitures. D'ores et déjà, certaines d'entre elles ont prouvé qu'elles pouvaient

rivaliser avec les Italiennes.

Les Mazda 323 4WD, qui ont connu beaucoup de problèmes de mise au point en deux saisons de course, sont devenus plus fiables. Elles souffrent encore d'un manque certain de puissance, ne disposant que d'un 1600 cmc contre 2000 cmc à leurs rivaux. Lan prochain, elles devraient être équipées d'un 1800 cmc, le 2 litres étant prévu au début des années 1990.

Les Toyota Celica GT4 ont fait une apparition remarquée cette année à l'Acropole, avant d'abandonner (moteur). Aux 1000 Lacs, Kankkunen a livré un duel de toute beauté à Alen, le futur vainqueur, avant de s'incliner au matin du dernier jour (moteur). A ce moment, il comptait 4 secondes d'avance sur son rival. Au RAC, une sortie de route, alors que Kankkunen était en tête, a mis fin aux espoirs de sa firme.

UN «MONTE» PASSIONNANT

Le comportement des Mitsubishi Galant VR4, à quatre roues motrices et directrices, était attendu avec intérêt. Jusqu'alors, elles n'avaient pas prouvé grand chose dans les rallyes de la région Asie-Pacifique. Avec un pilote aussi doué que le Finlandais Ari Vatanen, la voiture a laissé entrevoir de réelles possibilités — elle a remporté deux épreuves spéciales — avant d'être arrêtée sur bords de moteur.

Le prochain Monte-Carlo (20 au 27 janvier) s'annonce passionnant en raison de la présence de toutes ces voitures qui vont tenter de contourner l'hégémonie des Lancia. Mais certains auront déjà placé des jalons du 4 au 6 janvier au rallye de Suède, excellent banc d'essai pour la conduite sur neige.

(s)



Lancia a continué de dominer la saison des rallyes.

(privée)

Belge, 1000 fois...

Thierry Boutsen est Belge. Et fier de l'être.

Quatrième du championnat du monde des conducteurs, Thierry Boutsen a gagné cette année le titre très officiel de champion du monde des voitures atmosphériques. A 31 ans, ce Bruxellois à la chevelure blonde, rêve maintenant d'autre chose: de la victoire absolue. L'an prochain, au volant de la Williams à moteur Renault, on devrait reparler de ce Belge. Et pas seulement une fois...

— Qui êtes-vous, Thierry Boutsen?

— Je suis né à Bruxelles le 16 juillet 1957, j'ai suivi l'école normale jusqu'à 18 ans quand j'ai commencé des études d'ingénieur technique. C'est à cette époque que j'ai suivi un cours de pilotage sur le circuit de Zolder avant de me lancer dans le grand concert de la Formule Ford en 1977 et 1978. J'ai gagné le championnat de Belgique et le championnat de Belgique en signant un record absolu de victoires, quinze sur dix-huit courses en une saison.

— La suite, la F 3?

— Oui, pendant deux ans dont une fut assez mauvaise; je faisais en même temps mon service militaire et je ne pouvais pas m'entraîner. La deuxième année, j'ai été en tête du championnat d'Europe de la première à la dernière course lorsque j'ai été victime d'une crevaison: mon adversaire depuis le début de la saison m'a dépassé, il est devenu champion d'Europe. C'était Michele Alboreto... — Et puis, la F2, cinq victoires, huit pole-positions avant le passage en Formule 1?

— C'était au GP de Belgique 1983, chez Arrows. J'y suis resté 3 ans et demi... c'est-à-dire beaucoup trop.

— En 1988, Thierry Boutsen pilotait la Benetton à moteur Ford. Il est monté six fois sur le podium, derrière les invincibles McLaren. Pourquoi ne pas rester dans l'équipe italienne?

— C'est un ensemble de choses qui m'ont décidé, autant chez Benetton

que chez Williams. Benetton est une écurie qui n'a pas encore la maturité pour gagner le championnat du monde et le nouveau moteur Ford ne sera fonctionnel qu'à mi-saison. J'ai perdu assez de temps chez Arrows, désormais je veux progresser, je veux gagner des courses et ça se présente beaucoup mieux chez Williams.

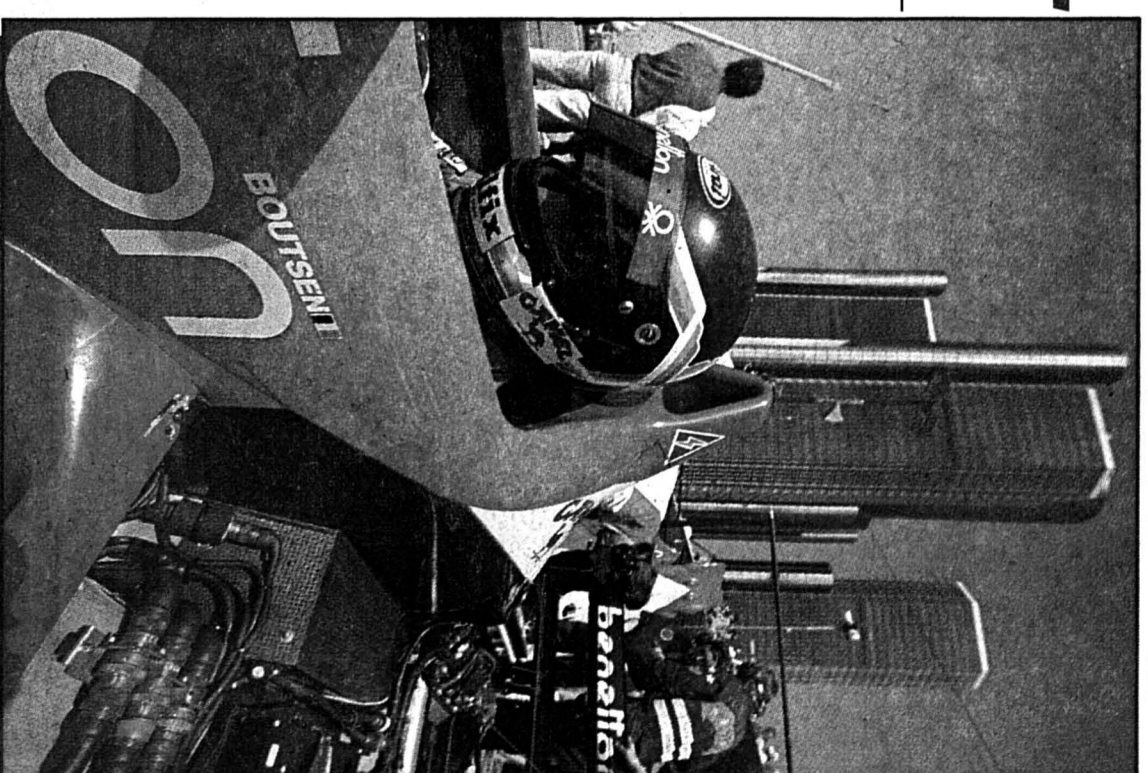
— Williams qui disposera en exclusivité du moteur Renault dont ce sera le retour en F1?

— Williams a toujours fait de très bons châssis et Renault a toujours construit de très bons moteurs. Je crois que Williams avait besoin de la Régie et vice versa. L'association des deux devrait être bonne.

Jean-Claude SCHERTENLEIB

— A vos côtés, on retrouvera Riccardo Patrese?

— Jusqu'à présent, il n'a jamais eu une voiture pour gagner. L'an prochain, ce sera peut-être différent. Dans ma carrière, j'ai toujours été plus rapide que mes équipiers, qu'ils se soient nommés Marc Surer, Gerhard Berger, Alessandro Nannini ou Teo Fagi. Je reste persuadé que le jour où j'aurai une voiture pour gagner, je pourrai prouver que je peux être tout devant. Nous aurons la même voiture, nous serons entourés de la même manière, il sera essentiel de beaucoup travailler ensemble pour faire progresser la voiture.



Thierry Boutsen: un rêve tout trouvé

(Berthoud)

— Et Renault représente un sacré défi européen?

— La Régie revient en F1 et ses dirigeants savent pourquoi: quelque part, ils ont la certitude de pouvoir se battre au top niveau. - Ainsi, Thierry Boutsen sera le pilote d'un grand constructeur?

— Je pense que c'est devenu indispensable pour pouvoir gagner des courses et je ne serais pas étonné si alors un plaisir.

— Littérature, musique?

— Je n'ai pas vraiment de spécialité, j'aime me diversifier très fort. Ainsi, en musique, cela va du classique au rock.

— Vos plats préférés et votre régime alimentaire?

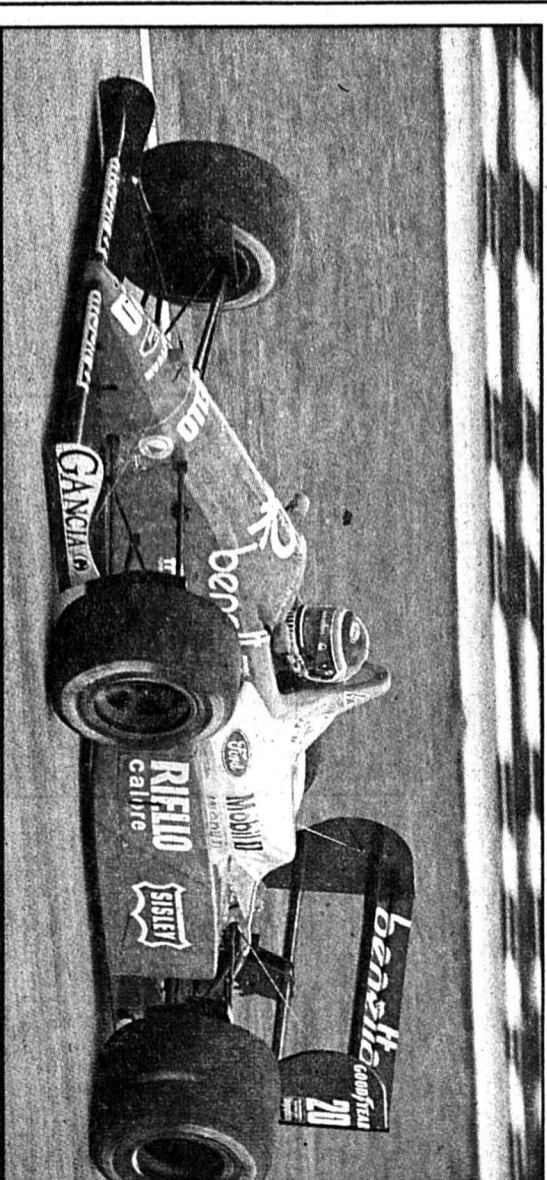
— Je ne suis pas vraiment de régime même s'il y a des tas de choses qu'il faut manger pour avoir de l'énergie. Cela dit, j'adore les pâtes.

— D'autres sports?

— Du football, du squash et du tennis.

— Pas de golf?

— Ah non, (Boutsen rigole). Mansell est un pro, il n'est pas champion du monde; Prost joue beaucoup, il a perdu son titre alors que Larrière, Tambay et Nannini n'ont jamais été champions du monde.



Un titre officiel de champion du monde des moteurs atmosphériques avec la Benetton-Ford (Berthoud)